

CAHIER DE SESSION
Version préliminaire - 12 mars 2016

ATELIER INTERNATIONAL DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE,
RÉGION DES PALMES, HAÏTI, DU 26 FÉVRIER AU 12 MARS 2016

LA CAMPAGNE, COMME LA VILLE, EST ÉMANCIPATRICE

Comment réconcilier périphérie métropolitaine,
urbanité littorale et ruralité montagnarde ?



les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine

PRÉAMBULE

Ce cahier de session fait partie de la série de documents produits par Les Ateliers dans le cadre de l'atelier « Région des Palmes, la campagne, comme la ville, est émancipatrice. Comment réconcilier périphérie métropolitaine, urbanité littorale et ruralité montagnarde ». Il vise à présenter les projets élaborés pendant deux semaines par les 24 participants répartis en 4 équipes, sur ce territoire réunissant les communes de Petit-Goâve, Grand-Goâve, Léogâne et Gressier, situées dans le département de l'Ouest de la République d'Haïti.

A la demande du Secrétariat Technique du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, et avec le soutien de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (une expérience pilote en Haïti, dont les compétences et la vision stratégique sont encore en évolution), les Ateliers ont effectué une première mission exploratoire en décembre 2014. Celle-ci a permis d'établir l'envie commune de voir se réaliser un atelier haïtien, portant sur les problématiques d'aménagement de la Région des Palmes dans sa relation avec l'agglomération de Port-au-Prince.

Le processus a continué à travers l'arrivée de deux assistantes-pilotes entre mai et juillet 2015 et par l'écriture d'un document de contexte, donnant aux participants les éléments de réflexion primordiaux sur les enjeux du territoire: son équilibre menacé entre espaces ruraux et urbains, son rapport aux mornes, à la plaine et au littoral, son rôle de relais entre la capitale et le sud du pays...

Ces grands éléments qui structurent le paysage et la dynamique de la Région des Palmes ont su inspirer les participants venus du monde entier, entre le 27 février et le 12 mars 2016. Ce nouveau document, le cahier de session, conclut l'atelier lui-même, en présentant les travaux des quatre équipes pluridisciplinaires, présentés dans les pages de ce document.

Dans le courant de l'année 2016, inspirée de ces travaux et des réactions du jury, la réalisation d'une synthèse permettra aux pilotes de réaliser avec le recul nécessaire l'ultime étape de cet atelier.

L'équipe d'organisation de l'atelier d'Haïti, Région des Palmes 2016 :

Marion TALAGRAND	Pilote de l'atelier, paysagiste urbaniste
Jean-François PARENT	Co-pilote de l'atelier, architecte
Philippe REVAULT	Co-pilote de l'atelier, architecte urbaniste
Antoine PLANE	Coordinateur de l'atelier, économiste urbain
Simon BROCHARD	Assistant pilote, Géographe urbaniste
Marta MASFERRER	Assistante pilote, Architecte designer urbain
Rose-May GUIGNARD	CIAT - Secrétaire Technique, urbaniste Sr.
Francis ALPHONSE	DATIP - Directeur général, Ing. agronome
Emmanuel MAREUS	DATIP - Chargé communication, journaliste / avocat



De gauche à droite : P. Revault, M. Masferrer, A. Plane, S. Brochard et M. Talagrand

LES ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'OUVRE URBAINE

Association à but non lucratif, Les Ateliers sont un réseau international de professionnels, d'universitaires et de décideurs en matière d'aménagement urbain. Centrée sur la pratique de la maîtrise d'œuvre urbaine, l'association organise des ateliers envisagés comme un lieu de conception et de créativité. En France ou dans d'autres pays, ces ateliers apportent aux maîtres d'ouvrage un regard international et des propositions novatrices sur leurs problèmes d'aménagement. Initialement centrés sur les thématiques d'aménagement pour l'Île-de-France (un atelier tous les étés depuis 1982), Les Ateliers ont par la suite développé une forte expertise en Asie (Tokyo, Doi Tung, Canton, Shanghai, Ho Chi Minh, An Giang, Can Gio, Phnom Penh, Bangkok, Caolanh, Changzhou), puis ont diversifié leur activité en organisant des ateliers autour de la Méditerranée (Casablanca, Marseille, Alexandrie, Diyarbakir), ainsi qu'en Afrique (Bénin, Sénégal, Mali, Cameroun) et Amérique Latine (Brésil, Colombie, Mexique)

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Le sujet revu par les pilotes	6
Conférences et visites	8
TRAVAUX PAR ÉQUIPE	20
Projet A	22
Projet B	36
Projet C	50
Projet D	62
JURY	78
ANNEXES	84



An aerial photograph of a coastal city. In the foreground, a hillside is covered with a dense cluster of small, simple houses with various roof types, including corrugated metal and tiled roofs. Some houses have laundry hanging on lines. The middle ground shows a more developed urban area with larger buildings and more trees. In the background, a large body of water (the harbor) is visible, with several ships and a long pier extending into the sea. The sky is clear and blue.

Introduction

LE SUJET REVU PAR LES PILOTES

LES ENJEUX LOCAUX ET NATIONAUX D'UN ATELIER DANS LA « RÉGION DES PALMES »

La CMRP (Communauté de Municipalités de la Région des Palmes) a été créée au lendemain du séisme par le regroupement de quatre communes (Gressier, Léogâne, Petit-Goâve et Grand-Goâve) afin de répondre aux grands enjeux de l'aménagement de leur territoire de façon stratégique et coordonnée. En effet, bien qu'ayant chacune leur propre identité, les quatre communes de la CMRP sont affectées par une même mutation territoriale, celle de l'exode rurale, de l'urbanisation et de l'insertion dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince.

Plus de cinq ans après le séisme du 12 janvier 2010 dont les dégâts ont été considérables, les quatre communes sortent aujourd'hui des phases dites d'urgence et de transition et peuvent de nouveau envisager le long terme. Depuis sa création, la CMRP a posé les fondations institutionnelles d'une action concertée avec la création d'instances politiques et techniques (Conseil Intercommunal, Comité Exécutif et Direction Administrative et Technique). Se pose aujourd'hui la question du projet politique commun. L'Atelier s'inscrit donc à un moment clef de l'agenda local et a pour ambition de contribuer à la construction d'une vision d'avenir partagée pour le territoire de la CMRP.

L'Atelier s'inscrit également dans un agenda national. Au lendemain du séisme, l'Etat Haïtien – à travers le CIAT – a élaboré une vision stratégique de développement et d'aménagement à long

terme prenant acte des impacts du séisme et visant à corriger les causes anthropiques de la vulnérabilité territoriale. Le meilleur équilibre démographique entre capitale, villes moyennes et campagnes, la restauration des équilibres environnementaux, la réduction des inégalités par l'accès au logement et à l'éducation, font partie de ses priorités. Le territoire de la CMRP, de par sa localisation aux portes de Port-au-Prince et de part sa géographie entre mornes et plaines, est représentatif de ces grandes problématiques haïtiennes. L'Atelier a ainsi pour ambition d'illustrer des possibles déclinaisons de la stratégie nationale à l'échelle d'un territoire et de sa réalité singulière.

UNE CAMPAGNE HAÏTIENNE EN MUTATION AUX PORTES DE PORT-AU-PRINCE

Le territoire de la CMRP est le résultat d'une longue histoire et son organisation spatiale a été fortement influencée par la géographie naturelle : hiérarchie claire entre plaines littorales et mornes de l'arrière pays. Ici des villes organisées autour des noyaux coloniaux et là un peuplement rural extrêmement dispersé. Ici une agriculture de la canne à sucre autrefois hégémonique et marquant encore fortement le paysage, là une agriculture largement vivrière formant des paysages plus décousus. Ces réalités ont également structuré des représentations contrastées des espaces et des hommes qui y vivent. L'équilibre d'autrefois est aujourd'hui fortement affecté par la vitalité démographique qui s'exerce partout et se traduit concrètement par une pression accrue sur les terres arables menaçant à terme leur fertilité,

une urbanisation qui mite les terres agricoles tandis que les îlots en ruine des centres villes persistent, des difficultés toujours plus grandes pour les populations d'accéder aux services et aux opportunités économiques.

Le territoire est également structuré par la RN2 qui le traverse d'Est en Ouest et le relie à Port-au-Prince, Jacmel et Miragoâne. Autrefois, simple voie de transit, la RN2 est devenue le lieu de migrations pendulaires quotidiennes entre la capitale, Gressier et Léogâne, voire Grand et Petit Goâve. Les communes s'intègrent chaque jour d'avantage au bassin de vie métropolitain, Port-au-Prince cristallisant le rêve d'une vie meilleure qui n'existerait pas ailleurs. Or, la polarisation portoprincienne porte un risque de déstructuration qui touche l'espace mais également la vie des populations locales. L'extension urbaine non maîtrisée le long de l'axe de la RN2 et de l'axe littoral menace aujourd'hui la grande plaine de Léogâne.

Le territoire de la CMRP est ainsi travaillé par une mutation profonde et est en recherche d'un nouvel équilibre interne et externe. Comment vivre et travailler dans ce territoire demain ? Comment répondre aux aspirations légitimes des populations locales d'accéder à une vie digne ? Comment vivre avec cette nature fragile et exposée ? Quelles sont les formes d'organisation de l'espace permettant de répondre au mieux à ces défis ?

UNE HYPOTHÈSE NOUVELLE D'AMÉNAGEMENT : « LA CAMPAGNE COMME LA VILLE EST ÉMANCIPATRICE »

Ces enjeux concernent la relation « villes-campagnes » et l'ensemble de leurs interrelations : l'équilibre de leurs peuplements, leurs impacts sur les ressources, leurs complémentarités économiques et leurs liens de solidarité et de gouvernance.

Si l'aménagement du territoire sépare habituellement l'approche de l'espace urbain de celle de l'espace rural, l'hypothèse qui a été partagée par les partis-prenants de l'Atelier est qu'il fallait ici penser de façon inclusive espaces des villes et des campagnes.

Plus encore, l'Atelier invite à repenser la hiérarchie de valeur habituellement attribuée à la ville et à la campagne et à considérer que la campagne – comme la ville – pouvait être le lieu d'un développement humain intégral.

Autrement dit, il ne s'agit pas seulement de préparer les villes à recevoir des populations nouvelles, ni d'améliorer les conditions de vie des campagnes afin de réguler le flux migratoire, mais bien de penser l'organisation de ces espaces afin de répondre aux aspirations des populations à accéder à une vie digne et émancipatrice.

UNE DÉMARCHE EMBLÉMATIQUE POUR TRACER DES PERSPECTIVES

Cette relation « ville-campagnes » se décline de deux manières sur le territoire de la Région des Palmes : au sein de la région elle-même entre les mornes rurales et la plaine urbaine et au sein de l'aire métropolitaine entre la région dans

son ensemble et l'agglomération de Port-au-Prince. Les 4 équipes sont invitées à développer leurs questionnements et propositions sur ces deux échelles, à travers plusieurs thèmes, tels que le devenir de l'agriculture, les formes de l'urbanisation, l'aménagement du littoral ou de la RN2...

Le regard nouveau qu'elles porteront sur le territoire, interrogera les représentations trop communément partagées et pourra éveiller de nouveaux intérêts pour des dimensions méconnues de la région.

Les lignes directrices qu'elles imagineront, poseront les termes d'un débat constructif pour le territoire et aideront à identifier les leviers stratégiques d'un développement harmonieux. Les illustrations localisées, pourront quant-à elles inviter à des actions concrètes pour répondre à des enjeux localisés et améliorer la vie quotidienne des habitants de la Région des Palmes.

L'Atelier n'épuisera pas le sujet, mais ses résultats constitueront une base pour l'élaboration du projet de territoire de la CMRP. Parce que la « Région des Palmes » est un concentré des problématiques Haïtiennes, ils pourront inspirer d'autres démarches ou projets dans le territoire national.

CONFÉRENCES

L'Atelier s'est ouvert sur trois journées de visites et de rencontres avec les habitants, élus et experts du territoire. Les participants ont exploré les différentes facettes de la région, des extensions urbaines informelles à la plaine de Léogâne en passant par les mornes si difficiles d'accès.

L'atelier a démarré samedi 27 février par une série de conférences à Port-au-Prince dans les locaux de la FOKAL, centre culturel pluridisciplinaire, pour expliquer aux participants et au public les grands enjeux qui traversent la République d'Haïti contemporaine et plus particulièrement la Région des Palmes.



Fondation Konesans ak Libète (FOKAL), Port-au-Prince

LE FONCIER HAÏTIEN

Michèle ORIOL, Secrétaire exécutif du CIAT

Le tremblement de terre, inattendu et dévastateur, a surpris le gouvernement et la reconstruction a fait surgir deux sujets jusqu'alors laissés de côté en Haïti : la Ville, et le Foncier.

« Le foncier est probablement l'obstacle majeur à la reconstruction »

« le foncier en Haïti est un phénomène social total »

Le foncier reste un sujet méconnu (la littérature existe, mais elle est soit ancienne et méconnue, soit rédigée en langue étrangère, en anglais notamment). C'est un enjeu complexe, difficile à saisir.

La littérature plus récente, inspirée des modèles sudaméricains latifundiaires, propose une réforme agraire qui se heurte aux caractéristiques haïtiennes, où les grandes exploitations dépassent rarement 200ha, et qui se caractérise au



Accueil des participants

contraire par un phénomène « microfundiaire », d'éclatement des parcelles en parcelles de plus en plus petites.

Il s'agit aujourd'hui du principal défi pour mener à bien la structuration du territoire et la reconstruction des villes, en particulier la Région Métropolitaine de Port-au-Prince. Ce flou foncier empêche ainsi un développement urbain organisé et participe notamment à l'opacité des contrats immobiliers.

À qui appartient la terre ? «Liberté ou propriété»

Le modèle foncier haïtien est hérité du système colonial français moderne, où la terre est une marchandise libre de droit. Les propriétés avant la révolution se divisaient en « habitations » rurales, d'environ 100/200 ha et possédées par les colons producteurs de sucre, et des propriétés plus petites appartenant à une classe d'affranchis, généralement artisans (en ville) ou « pionniers » défrichant les mornes pour planter café et cacao. Au moment de la révolution en 1793, les opposants « immigrés » sont dépossédés ou fuient le pays, ce patrimoine important revient à l'administration (l'approche Santonax – au contraire de Vereylles – privilégie le maintien de ces terres dans le giron étatique), ainsi que les mornes non-défrichés. En 1804, avec l'indépendance, la situation bouge peu : les terres privés trouvent de nombreux repreneurs, anciens et nouveaux libres, et une partie du patrimoine de l'Etat est redistribué sous les administrations Pétion et Boyer, en partie à de petits paysans, en partie aux généraux et administrateurs méritant.

Aujourd'hui : le morcellement, l'absentéisme et l'indivision

- Partant d'une base de 5 carreaux, la succession des héritages (répartition de la terre en parts égales entre chaque enfants) morcelle le foncier paysan et crée des terres inexploitable, foyer rural improductif et appelé « démembré familial ». La division successive des terres de génération en génération pulvérise l'espace en milliers de parcelles. L'exemple de Grand Perrin : une commune de 18000 ha, divisée en 100 habitations coloniales est aujourd'hui pulvérisée en 25000 propriétés.

- L'indivision est apparue comme outil de maintien en une parcelle du démembré familial... complexifiant encore la revente des terres, dont un ou plusieurs des propriétaires indivisé ne vit plus à proximité. On aboutit à une situation de flou qui rend difficile les réformes du foncier et constitue un obstacle important à la collecte des taxes foncières.

- L'absentéisme des propriétaires (beaucoup d'entre eux habitent notamment à l'étranger) est un obstacle de plus pour la gestion et la mise en valeur des terres. On estime aujourd'hui que 50%

des propriétaires vivent à l'étranger.

- Le domaine de l'Etat n'a jamais été recensé et est aujourd'hui défini par la négative : ce qui n'est pas privé (cela n'inclut pas l'appropriation illégale) est du domaine de l'Etat... une définition qui ne permet pas une véritable gestion des terres de l'Etat, encore moins une politique d'aménagement sur ces terres.

- La gestion du domaine public, qui revient à l'état, est concurrencée par les mairies qui afferment, enregistrent et revendent illégalement le foncier de leurs communes.

Quels acteurs, quelles perspectives ?

Domaine privé : Inspiré du modèle français, les acteurs du système foncier sur les propriétés privées sont avant tous des professionnels libéraux: arpenteurs chargés de la mesure des parcelles, et notaires chargés de leur enregistrement légal. Haïti a besoin de la modernisation de l'équipement (obsolète et imprécis), du regroupement de ces professionnels en organisations professionnelles, et de l'établissement par ces organisations d'une éthique de la profession.

Domaine public : la Direction Générale des Impôts (DGI) est responsable de l'enregistrement et de la gestion du domaine public. Son Bureau du Domaine contient plus d'un million de pages d'archives. La numérisation et le référencement de ces archives devrait permettre de faciliter l'accès à ces données et la prise en considération des documents légaux.

A l'échelle des citoyens propriétaires et acheteurs, cette complexité génère une véritable « insécurité foncière » au quotidien. L'établissement de nouvelles lois, une approche holistique impliquant tous les acteurs, et une approche via un cadastre simplifié pour les 75% de terres disposant de document ayant une valeur légale, sont autant de pistes que poursuit le CIAT.

MISE EN PERSPECTIVE, HISTOIRE ET GEOGRAPHIE HAÏTIENNE

Jean-Marie THEODAT, Géographe

M. Théodat est d'abord revenu sur la géographie d'Haïti, que l'on pense fréquemment comme une île alors qu'elle est une partie de l'île partagée avec la République Dominicaine. La dénomination elle-même de l'île pose problème car elle est connue



M J.F. Theodat, Mme M. Oriol et Mme R.M. Guignard



Mme M. Oriol



M J.F. Theodat



Auditorium de la FOKAL

comme l'Hispanola (l'espagnole), niant de sorte les communautés qui vivaient auparavant sur le territoire, décimées après l'arrivée des colons.

« Haïti est marquée par un phénomène de double-insularité, une île dans l'île. Souvent la République d'Haïti a été représentée cartographiquement sans montrer la partie dominicaine : au-delà de la frontière, le blanc. »

Durant l'occupation des colons espagnols puis des français, les grandes exploitations agricoles ainsi que les villes côtières organisaient l'espace et la structure économique du pays. Le littoral et la mer organisent le territoire – les liaisons terrestres sont rares et de mauvaises qualité, quand elles existent. On s'enorgueillit de son port, souvent plus actif avec des villes étrangères qu'avec les autres villes du pays.

L'importance des grands centres urbains et surtout des villes côtières, connectées entre elles et au reste du monde par la mer, se consolide. Les sentiments et identités régionaux sont appropriés par ces centres urbains (« On est de Jérémie », « on est de Ti-Goâve », même si on n'y est pas né et qu'on n'y habite pas vraiment).

Ensuite, l'indépendance et le phénomène d'atomisation du territoire et des structures ont indirectement affecté l'économie et les systèmes de production haïtiens. Cela ne s'est pas accompagné d'une envie de renverser la situation ni d'implanter une nouvelle économie.

Pendant les années 1970 et 1980, l'exode rural vers la capitale porto-princienne devient très important : Port-au-Prince est dès lors « l'entonnoir d'Haïti ». L'élite urbaine de province s'installe à Port-au-Prince, qui en recueille « le marc » tandis que la crème part pour l'étranger. Conséquence :

tout se concentre dans la capitale au détriment de la campagne.

- Une identité tropicale
Malgré les discours et les sentiments régionaux qui existent dans le pays ainsi que dans les autres pays de l'archipel, Haïti est avant tout un pays des Caraïbes, et en tant que tel il a bien plus de similitudes avec ses voisins régionaux que de différences.

- Les lieux d'échange : les marchés
« Le marché est à l'image de la capitale : il concentre en un même lieu les forces vives du commerce de la ville » .

Dans le cadre de cette dynamique de concentration féroce que subit la capitale, M. Théodat, s'inspirant du marché de la Croix-des-Bossales, propose une définition de Port-au-Prince en sept lieux, parmi lesquels on trouve le marché. Il propose une lecture du marché en trois morceaux d'échelle, de temps et de régime. Le marché a donc aussi bien une dimension locale, régionale que nationale, qui correspondent à des moments de la journée différents et à des types de commerce particuliers.

marché national	marché régional	marché local
avant 6 am	6am - 6pm	après 6 pm
marché de gros	marché demi-gros	marché détail

« Une journée sans brasser, c'est une journée de jeûne »

Le territoire haïtien peut ainsi être lu à travers ses marchés et en particulier à travers les relations et les rapports multiples qu'il établit avec l'espace.

QUELLE VISION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIALE D'HAÏTI, NOTAMMENT CONCERNANT LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES ? QUELLE GOUVERNANCE POUR SA MISE EN PLACE ?

Michèle Pierrelouis, politicienne et économiste, ancienne Première ministre

Partant d'une analyse de la littérature sur Haïti depuis le 19ème siècle, on constate la répétition d'un schéma d'analyse aboutissant à des conclusions égales « Le pays est dans une situation très grave, il faut un sursaut national ». Ce thème du sursaut national, qu'elle énonce comme étant une chimère de l'analyse politique haïtienne, traversera le temps, sans pour autant que les recommandations directives énoncées par ces analystes aient été mise en pratique.

Constance, schéma inchangé, recommandations restant lettre morte... Joignant à ce bilan une



M Théodat, la FOKAL à Port-au-Prince

analyse des discours d'investissement des Premiers Ministres (et réalisant de ce fait une autocritique sévère), elle décèle, au-delà de l'énoncé des mesures nécessaires et nombreuses, un oubli marquant de la question des moyens : une déconnexion entre les velleités politiques et la réalité économique. L'Etat n'a pas d'argent.

Il existe une déconnexion réelle entre l'état et les citoyens, entre la volonté de développement et les ressources disponibles tant techniques que financières pour la mettre en place. Haïti a besoin de décideurs ayant une connaissance plus poussée du territoire, de ses habitants, de leur mode de vie et leurs besoins afin de réduire cet écart dramatique.

Cet absence de moyens peut s'expliquer de différentes manières :

- une économie de rente ;
- la dominance de l'informel ;
- une évasion fiscale massive ;
- une corruption massive ;

tout cela aboutissant à une dépendance financière totale.

Le cadre juridico-politique étatique entretient cet état d'abandon des politiques. On ignore le terrain et les spécificités régionales, on ne connaît pas le territoire qu'il faut étudier finement et connecter. Conceptuellement, il est remarquable de noter que le mot "ville" est totalement absent des (nombreuses) constitutions haïtiennes (sauf une exception dans l'article 28 de la Constitution de Dessalines : « Au premier coup de canon les villes disparaissent et la population est debout » - autrement dit, la ville comme butin de guerre). En conséquence, les politiques de l'habitat, du milieu de vie ou des zones urbaines ne font pas partie des priorités des gouvernements successifs. De plus, le milieu rural est l'espace négligé par excellence.

Toutefois, Mme Pierrelouis nous a brièvement présenté un projet d'aménagement concerté prouvant qu'il existe une autre façon de faire, celui du Parc Martissant et ses zones urbaines adjacentes, abordé en Déclaration d'Utilité Publique. Un quartier mixte, de classes sociales variées (moyennes et pauvres), où a été menée une enquête fine et des ateliers avec les habitants servant de base pour proposer un projet de revitalisation urbaine.

Malheureusement, il n'existe pas de stratégie opérationnelle à l'échelle nationale qui facilite et encourage la mise en oeuvre de stratégies alternatives.

ÉCONOMIE ET COMPÉTIVITÉ

Par Kesner Pharel, économiste

L'économie haïtienne a été longtemps basée sur la production agricole. Aujourd'hui, l'agriculture ne représente que 20% du PIB et l'économie est basée en grande majorité sur les services. Ce changement brutal induit qu'il existe une forte concentration de richesse dans le département



Présentation des intervenants à la FOKAL

de l'Ouest et à Port-au-Prince en particulier.

Si l'on regarde le PIB de l'ensemble des pays des Caraïbes, Haïti est le seul à avoir un développement économique étanche par rapport au décollage progressif observé en Jamaïque, Cuba ou bien en République Dominicaine.

Haïti est victime d'une forte pression démographique et donc d'une demande importante de services par sa population, mais le pays dispose d'un très faible budget pour y répondre. En général, il n'existe pas de recettes locales pour faire face à ces demandes, malgré le potentiel que représente la Contribution Foncière Des Propriétés Bâties (CFPB). Il y a de plus un manque de main d'oeuvre qualifiée, qui fuit les vers les pays voisins.

Le pays aurait surtout besoin d'une diversification de son économie, aussi bien sur le plan des services en pleine expansion que dans l'agriculture.

M. Pharel a enfin insisté, en écho aux autres intervenants, sur le manque de connexion entre les institutions de la République et les structures locales et leur population. Ceci est le plus grand défi auquel le pays doit répondre.



Mme M. Pierrelouis



M K. Pharel

ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR L'AGRICULTURE HAÏTIENNE

Par Paul DURET, Ing. agronome, CIAT

M. Paul Duret est intervenu après le Forum d'Échange sur les spécificités de l'agriculture haïtienne. Il nous a proposé une présentation structurée en 3 souvenirs, 4 chiffres et 5 questions / réflexions.

3 souvenirs :

-Lit mineur et lit majeur (cultures de décrues)
 En conséquence du manque de terres dévolu à l'exploitation agricole, les paysans profitent de tout morceau de terre disponible malgré la présence d'aléas et de risques signifiant potentiellement la perte de leur travail. Tel est le cas des agriculteurs qui s'installent sur les rives de certaines rivières, et qui, malgré l'anéantissement de leur plantation et de leur investissement en argent, temps et énergie à la moindre inondation, recommencent ensuite à cultiver au même endroit.

-L'insécurité alimentaire et la liane panier
 Des cultures anciennement très rentables sont

tombées dans l'oubli aujourd'hui. C'est le cas de la liane panier, qui était un des piliers de l'alimentation de base haïtienne. Actuellement, des cultures comme le maïs ont pris la relève malgré leur rentabilité très inférieure. 60% de la production de maïs est destiné à la consommation propre et seuls les 40% restants sont commercialisés.

- Des petits exploitants agricoles et vendeurs de force de travail
 40 % de la population. Ce sont des paysans qui vivent dans la pauvreté et qui n'ont pas de liquidité pour investir dans la mise en place d'une exploitation moyenne ni dans l'embauche d'ouvriers.

4 chiffres :

- Une moyenne annuelle de 2% de dommages et de pertes du PIB de 1975 à 2012 due aux conditions météorologiques
 Ces catastrophes ont tendance à toucher en plus grand nombre les populations pauvres et marginales installées dans les zones inondables et sur la côte, notamment dans le cas des tempêtes tropicales où presque 50% des dommages et des pertes dans les secteurs productifs se sont

concentrés dans le secteur de l'agriculture. De tous les pays des Caraïbes, Haïti est celui qui subit le plus grand nombre de catastrophes par kilomètre carré.

- 56% de population urbaine en 2013 et 20% en 1971)

L'exode rural est la principale raison de la croissance de la population urbaine. Certains experts, comme Marc Dufumier, défendent une politique volontariste afin de retenir les paysans dans les mornes. Dans le même temps, cette concentration urbaine peut être vue comme un marché interne à développer dans le pays : elle signifie le passage à une société tournée vers la consommation et constitue un débouché pour l'agriculture. Un bon indice est par exemple le prix d'achat du café en ce moment : il est plus élevé pour le marché local qu'à l'export.

Dans le même temps, l'augmentation du taux d'alphabétisation global, en particulier chez les femmes, entraîne une évolution de la structure familiale (notamment, le nombre d'enfants par famille diminue). Ainsi, le rôle des femmes dans l'activité commerciale est de plus en plus important.



M Kesner Pharel, la FOKAL à Port-au-Prince



M Paul DURET, Léogâne



Place de la FOAKL



- 10% d'extrême pauvreté en 2012 à Port-au-Prince (pôle d'attraction et d'exode rural)
La pauvreté extrême (moins d'un dollar par jour) a reculé, en particulier dans les zones urbaines, mais de fortes disparités régionales persistent. Ces disparités s'expliquent par les transferts privés et les revenus du travail, en particulier dans les secteurs du commerce et de la construction.

- 0,42 ha/parcelle et 2 à 3 parcelles en moyenne par petite exploitation agricole familiale (moins de 1 carreau)

Le grand morcellement des terres haïtiennes est une limite pour le développement de son agriculture. Difficulté supplémentaire : lors du décès du propriétaire d'un terrain agricole, la parcelle revient à ses enfants de manière égalitaire et non pas à l'aîné comme ce fut longtemps le cas en France. Il est donc impossible de compter sur un capital familial pour fonder une grande exploitation, et chaque génération doit refaire tout le travail pour avoir un territoire de taille.

5 questions / réflexions :

- Dans quels endroits concentrer des actions pour un développement harmonieux durable ?

- Quels types d'intervention qui sont recommandés ?

- Comment mettre en oeuvre aménagement du territoire et urbanisation (petits villages, grandes villes) ?

- Quelles solutions pour la sécurité alimentaire en milieu rural et en ville ?

- Comment préserver les capacités de production agricoles ?

FORUM D'ÉCHANGE

JEUDI 3 MARS > LÉOGÂNE



Présentation lors du forum d'échange, Équipe A



Présentation Équipe B



Forum d'échange, présentation Équipe C, hôtel Taciana, Léogâne



Présentation Équipe D



Questions du public

VISITES

SAMEDI 27 FÉVRIER > DE PORT-AU PRINCE À GRESSIER

Après cette introduction générale au territoire, c'est en bus que les participants ont pu goûter à leur espace d'étude, à l'écoute de Rose-May Guignard, responsable du pôle urbanisme et aménagement au CIAT, d'Yvan Peichinat, urbaniste, et de Jean-François Tardieu, agronome et géographe, qui nous ont sensibilisés à la croissance urbaine difficile à contrôler via deux arrêts sur des belvédères offrant des vues panoramiques sur la métropole, puis sur des quartiers informels à flanc de colline.

Peu à peu, en suivant le long de la route nationale 2 qui structure d'est en ouest la région d'étude, l'animation intense, le bruit et les embouteillages de Portail Léogâne et de Carrefour, se sont apaisées à l'approche des plages de Gressier... aujourd'hui toutes « privatisées ». C'est sur une de ces plages qu'une délégation des mairies de Léogâne et Gressier a reçu l'équipe.



Port-au-Prince



Dans le bus nous menant hors de Port-au-Prince



Marchandes au bord de la route vers Martissant



Port-au-Prince, constructions informelles



Jean-Laurent Lhérisson, toit de l'Hôtel Rolanda, Port-au-Prince



Mme Rose-May Guignard, littoral Carrefour, PaP

Palais National Port-au-Prince
18°32'34.58"N ; 72°20'20.29"W

FOKAL, Port-au-Prince
18°31'54.90"N ; 72°20'7.79"W
Elevation : 50m

Montana Hôtel, Tétion-Ville
18°31'38.00"N ; 72°17'52.00"W
Elevation : 320m

Portail Léogâne
18°32'10.81"N ; 72°20'46.43"W
Elevation : 6m

Marché de Mariani
18°32'23.45"N ; 72°25'43.27"W

Guilou Beach
18°32'43.37"N ; 72°31'50.94"W

- Lieu d'intérêt / repère
- - - Limites sections communales
- ||||| Limites communales
- Itineraire



Sur le littoral, à Carrefour



Accueil par les équipes municipales de Gressier et Léogâne



M. Jean François Tardieu, parlant du marché de Gressier

VISITES

DIMANCHE 28 FÉVRIER > DANS LES MORNES

Le dimanche 28 février, c'est dans les mornes que se rendent les participants : sur la route de Jacmel se dévoile le paysage de piémonts autour de Carrefour Dufort, et la plaine de Léogâne, l'autre espace productif de la région des Palmes qui subit des transformations rapides, au coeur de l'urbanisation informelle et des projets visant à réorienter l'agriculture locale.

Plus haut, un groupement de maisons en bord de route permet de connaître une forme d'habitat dispersé montagnard. Les mornes sont l'arrière-pays productif et rural menacé par la déforestation et l'exode de ses habitants.

Une alternative : l'association des Paysans de Vallue qui fournit services et revenus à la communauté de paysans en échange de leur engagement à respecter les règles de la communauté et de leur force de travail. Avec son président Abner Septembre, accompagné par trois membres de l'association, paysans, artistes, et constructeurs, pour présenter l'alternative que représente cette association (comme l'hôtel-restaurant Ban-Yen où l'on peut profiter de produits locaux),

la discussion s'engage : il faut l'interrompre pour continuer les visites des équipements et innovation de l'association : hôtel, restaurant, produits locaux, laiterie, salle de conférence, pépinière, impluvium, espace de camping et de fête, festival annuel...

Plus tard, l'équipe rejoint Francis Alphonse, Directeur Général de la DATIP, qui présente l'historique et les compétences de la Communauté de Municipalités de la Région des Palmes.



Plaine de Léogâne depuis la route de Jacmel



Dans les mornes, sortie de l'église, samedi



Jean-Philippe Viala, « la vie dans les mornes »



M Abner Septembre, Hôtel Ban-Yen à Vallue



Vallue (Petit-Goâve) - Association des Paysans de Vallue (APV)



Plaine de Léogâne depuis la route de Jacmel



Plaine de Léogâne depuis la route de Jacmel



Hameau le long de la route de Jacmel

VISITES

LUNDI 29 FÉVRIER > LA PLAINE DE LÉOGÂNE

Le lundi 29 février à Léogâne, la plaine est à l'honneur. Les participants ont été invités à déambuler dans un marché très vivant puis à découvrir l'usine sucrière de Léogâne en compagnie de Narcius Martenat-Nels, ingénieur agronome. Celui-ci a raconté le destin passionnant de la seule usine de canne à sucre du pays, qui, malgré ses fortes potentialités, ne fonctionne que trois mois par an par manque d'investissement... et de matières premières. Elvis Cineus, de la DATIP, a ensuite dirigé les visites vers une guildive, distillerie traditionnelle où nous goûtons le clairin.

La visite s'achève à la plage de Ça-ira, autrefois lieu de loisirs renommé pour ses cocotiers et son sable blanc, aujourd'hui dégradé par les crues de la Rouyonne, qui a emporté les arbres et ensablé l'embouchure. Aujourd'hui le lieu est surtout utilisé par les pêcheurs, aux pratiques limitées par la portée de leurs fragiles barques à voile et par leurs débouchés, essentiellement locaux.

Enfin, ces trois journées ont pu se clore sur un moment particulièrement important réunissant les équipes municipales des communes de la Communauté de la Région des Palmes, des représentants de la DATIP et du CIAT ainsi que des membres de la société civile : la cérémonie d'ouverture, durant laquelle les maîtres d'ouvrage ont pu adresser aux participants leurs attentes concernant l'atelier. De nombreux sujets émergent, du rééquilibrage nécessaire entre les espaces ruraux et les espaces urbains, à la peur de voir cette zone devenir une banlieue de l'espace métropolitain port-au-princien en passant par la nécessité pour la structure qu'est la CMRP de se doter d'une vision politique à long terme. Progressivement, l'auditoire et les acteurs locaux ont orienté la réunion vers des débats animés, cherchant à qui la faute entre habitants, maires ou état central. Un aperçu intéressant pour les participants de ce qui anime les élus du pays.



Visite à l'Usine de canne à sucre de Darbonne



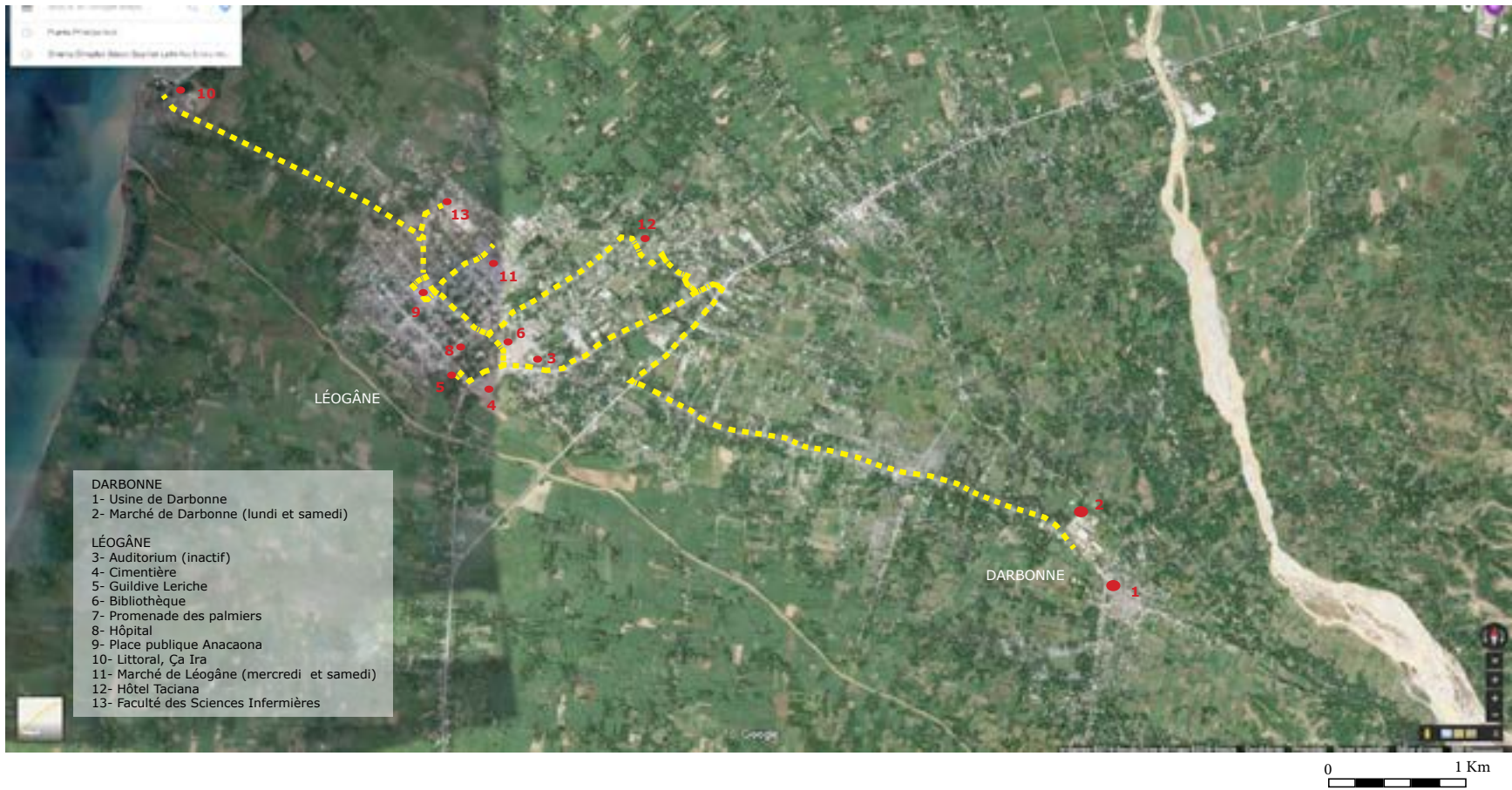
Au marché de Darbonne avec Elvis Cineus, DATIP



Martenot-Nels Narcius, Ing. Agr.



Guildive Leriche, Léogâne



Littorale de Léogâne, Ça Ira



Cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier - Faculté des Sciences Infirmières de Léogâne



Travaux par équipe





ÉQUIPE A : MOUN MON « OUVRIR LES MORNES »

Nom	Prénom	Spécialité	Nationalité
ALGIS	Rémi	Paysagiste	France
CELESTIN DUPLAN	Addly	Architecte — urbaniste	Haïti
GABRIEL	Myriam	Urbaniste-Programmiste-Géographe	France
CHITAPI	Simbarashe	Urbaniste	Zimbabwe
RUBIO	Hugo	Ingénieur agro-développement	France
LOUIS	Tales	Ingénieur Batiment/Business Consultant	Haïti

Équipe A



PLACER LES MORNES AU CŒUR POUR TRANSFORMER LE TERRITOIRE

INTÉGRER UN TERRITOIRE REJETÉ

La dichotomie Plaine-Montagne révèle un rejet du Morne considéré comme un espace que l'on quitte plutôt qu'un espace où l'on vient.

Si l'imaginaire haïtien conforte cette situation, ce projet veut contribuer à inverser le regard pour replacer les mornes au cœur du territoire.

LES MORNES À LA SOURCE DU DÉVELOPPEMENT

La région des Palmes se comprend aujourd'hui comme un territoire contraint par d'importants déséquilibres Plaines/Mornes. La concentration des aménités urbaines, des services et de l'activité économique dans les plaines limitent aujourd'hui le développement de la région à sa bande littorale. L'avenir des plaines est pourtant intrinsèquement lié au développement des Mornes : complémentarités des bassins de productions agricoles, résilience des bassins de vie et de production des sommets à la mer.

Rééquilibrer le territoire, transformer les mornes, favoriser le maintien de sa population (voire son augmentation) permettra de développer les dynamiques propres aux mornes, en incarnant de nouvelles et réconciliant des territoires complémentaires.

LES MORNES STRUCTURANTES AU-DELÀ DES LIMITES

La limite administrative constitue une abstraction qui découpe de façon artificielle l'espace vécu alors que les bassins de vie et les pôles d'attraction du grand territoire tendent à les dépasser.

Replacer les mornes au cœur du territoire, c'est aussi reconnaître leur importance dans les échanges à l'échelle d'un vaste territoire et la complexité des relations qui les lient avec les villes côtières au nord et au sud.



Vue vers les plaines



Vue vers les Mornes

LES MORNES : LE NOUVEAU FRONT PIONNIER DE LA PRESQU'ILE DU SUD

UN TERRITOIRE À LA CROISÉE D'ENJEUX MULTIPLES

Une pression démographique sur le littoral nord à desserrer

Dix millions d'habitants en 2015, quinze millions d'habitants en 2050, le pays vit sa transition démographique ce qui exerce une pression majeure sur les littoraux qui accueillent aujourd'hui l'essentiel du peuplement. La proximité de la région des Palmes avec la capitale, principal bassin d'emplois du pays, la positionne aujourd'hui en situation de dépendance tout en subissant les impacts de son aire d'influence (concentration des nouvelles populations dans les plaines, étalement urbain sur des sols fertiles et augmentation du trafic sur la RN2).

Un enjeu d'articulation des deux façades maritimes...

Pour échapper à la logique de corridor littoral, susceptible d'accueillir la croissance démographique à venir, il apparaît nécessaire d'inscrire la région des Palmes dans un territoire plus vaste. Au-delà des limites administratives et de la ligne de côte, les Palmes s'inscrivent dans un réseau de relations qui s'étend aux Antilles et au continent américain. Au nord, la région s'ouvre au continent nord-américain qui constitue l'un des premiers partenaires économiques du pays. Au sud, Le Port

de Jacmel ouvre la région des Palmes au continent sud-américain et aux Antilles. Cette porte d'entrée maritime devrait voir son importance se renforcer du fait de l'élargissement du canal de Panama.

...qui placent les mornes au cœur du développement

Les dynamiques qui nourrissent la région des Palmes ne sont pas seulement circonscrites au corridor littoral établi entre Port-au-Prince et Petit-Goâve. Sur le littoral nord, l'île de la Gonave devient un territoire à mettre en résonance avec les régions des Palmes. La façade sud apporte quant à elle un dynamisme qui se diffuse le long de la RN4. Ouvrir les mornes au nord et au sud les positionne à l'articulation des deux façades maritimes majeures pour le développement du pays.

Ouvrir les mornes c'est s'interroger sur :

- ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent être ;
- leur capacité à révéler la puissance de la géographie pour rendre service à un large territoire ;
- leur capacité à accueillir une part du développement de manière à rééquilibrer le territoire à une plus grande échelle pour compléter l'organisation est-ouest.



Les mornes : un entre-deux

LES MORNES AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DES PALMES

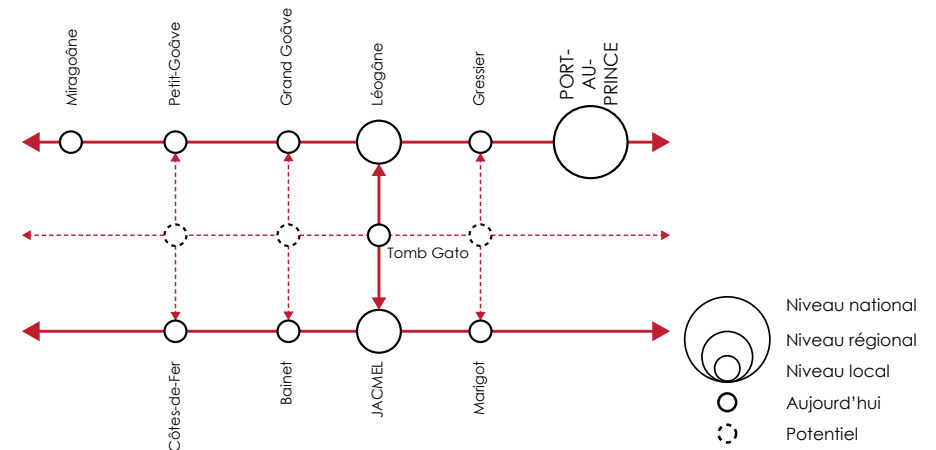
L'organisation du territoire des Palmes révèle la polarisation du littoral et positionne les Mornes en périphérie. Pourtant, le peuplement, la configuration du réseau et le socle géographique révèlent le potentiel d'intégration des Mornes dans une stratégie de développement plus vaste favorisant le basculement régional vers le Sud.

DES AXES TRANSVERSAUX STRUCTURANTS ÉBAUCHANT UN MAILLAGE ET UN DÉSENCLAVEMENT DU TERRITOIRE

- **Les Routes Nationales 2 et 4** : L'organisation du territoire de la région des Palmes s'apprécie aujourd'hui suivant le littoral et le versant septentrional des Mornes. La RN4 participe à un premier basculement vers les mornes et le littoral méridional. Elle contribue à amener les aménités publiques et services au cœur des mornes et participe à la dynamisation des territoires innervés (Tomb Gato, Jacmel).
- **Les pistes nord/sud** : Elles dessinent de possibles lignes de consolidation des réseaux Nord/Sud, de basculement et de développement de part et d'autre des Mornes.

DES EMBRYONS DE POLARITÉS À MÊME DE CONSTITUER UN RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DE LA VILLE AU VILLAGE

- **Les villes/porte d'entrée du littoral** : elles jalonnent les littoraux et se complètent tant en termes d'aménités urbaines, de services, que de productions agricoles. L'absence de réseaux magistraux N/S limitent le déploiement de leur aire d'influence vers les mornes et constituent un frein au développement des mornes. De même, l'enclavement des villes de la côte méridionale (Côte-de-Fer, Bainet) entrave leurs développements.
- **Les bourgs** : ils sont desservis par le réseau magistral et donnent à la région des Palmes une ouverture vers les mornes et la façade méridionale. Leur aire d'influence (aménités publiques, services) rayonne sur les territoires isolés des mornes.
- **Les villages** : desservis par des pistes et des vallées, ils constituent une constellation de petits peuplements denses parsèment les mornes. Ils sont difficilement connectés aux villes et aux bourgs et souffrent d'un important isolement.



UNE TOPOGRAPHIE FACTEUR DE DIVERSITÉ DE PEUPLEMENT ET DE PAYSAGES

Les grandes plaines de Leogâne /Miragoâne — Petit Goâve, adossés à des mornes pentus, sont tournés vers la mer et le littoral.

Les étroites plaines de Grand-Goave et Jacmel, s'adosent à un piémont au relief doux et s'ouvrent chacune sur un important chevelu de vallée, assurant un basculement de la plaine vers les mornes de façade littorale nord à façade littorale sud. Les villes de Côtes-de-Fer et de Bainet présentent une diffusion similaire de leur bassin agricole du littoral sud vers les profondeurs des mornes.

Les mornes desservis par des routes présentent des activités agricoles marchandes et vivrières intenses allant de pair avec un peuplement dense.

Au-delà de ces grands réseaux géographiques ou routiers, les mornes se caractérisent par des cultures essentiellement vivrières.

UNE INTERDÉPENDANCE DES PLAINES AVEC LES MORNES

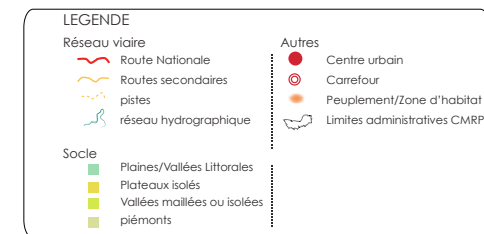
La pression importante exercée par les plaines sur les piémonts et vallée en amont se traduit tant par la densité de peuplement que par la dégradation du patrimoine naturel. Le développement littoral exerce une pression sur les mornes qui constituent un territoire ressource (bois énergie).

DES POSSIBLES COMPLÉMENTARITÉS À RÉVÉLER À TRAVERS UN DÉVELOPPEMENT NORD/SUD

Fertiles, les plaines agricoles supportent des activités agricoles principalement extensives et marchandes (riz, canne à sucre, poisson d'élevage et sauvage) à destination des Palmes et des bassins de peuplement limitrophes.

Les mornes des piémonts et vallées connectés aux villes présentent une agriculture marchande plus intensive (maraîchage, fruits), complémentaire des productions des plaines et orientée vers ces marchés. Les cultures vivrières y sont aussi plus présentes.

Les mornes desservis (routes, chemins dans les vallées) présentent des activités agricoles marchandes et vivrières intenses allant de pair avec un peuplement dense. Les mornes plus isolés (pistes) se caractérisent par des cultures essentiellement vivrières.



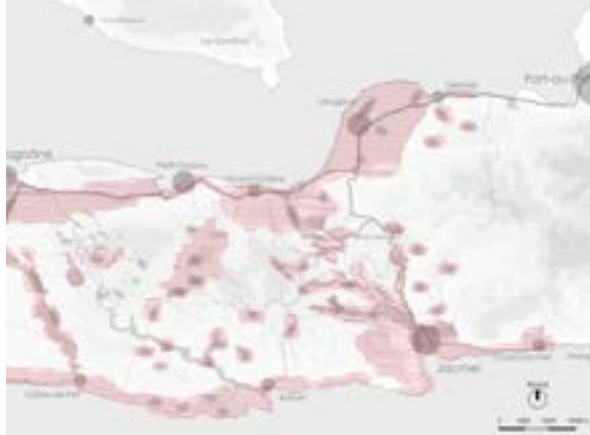
Le maillage par les flux



Le maillage par les aires d'influence



Le maillage par les bassins de vie



COMPLÉTER LE MAILLAGE EN S'APPUYANT SUR LE SOCLE POUR MIEUX VIVRE DANS LES MORNES

Une stratégie fondée sur des lignes de force

L'approche transversale par le socle, les réseaux et le peuplement permettent de dégager d'autres axes structurants. Ces axes se dessinent suivant trois principes :

- les **flux de marchandises et de personnes** qui mettent en évidence des lignes de force structurantes entre les polarités existantes ;
- les **aires d'influence** qui exercent une polarisation de la population du fait de leur accessibilité et des aménités que concentrent certains pôles (équipements, services, emplois, divertissement...);
- les **bassins de vie** qui se définissent suivant le potentiel de développement agronomique, une accessibilité à géométrie variable (de la piste à la route nationale) et des aménités répondant aux besoins quotidiens de la population.

Les bourgs et villages des Mornes sont ainsi révélés et servent d'appui à l'élaboration d'une stratégie de développement des Mornes.

Les mornes se structurent...

La stratégie se décline dans le territoire qui se singularise au regard des spécificités du socle qui fait naître des vocations :

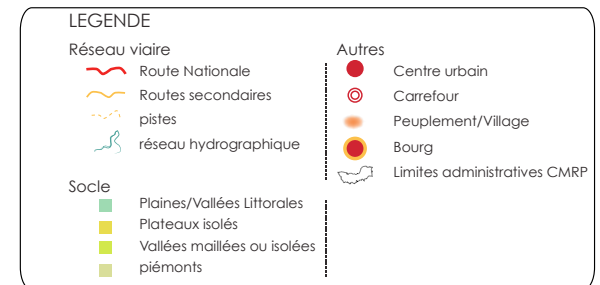
- **La vallée d'excellence** se démarque par des cultures commerciales qualitatives à destination du pays et de l'étranger. Porte d'entrée privilégiée vers les mornes, elles peuvent participer au développement d'un écotourisme.
- **Les mornes énergétiques** se positionnent sur la production d'énergie en lien avec l'agriculture ;
- **Les vallées vivrières** se caractérisent davantage par une agriculture aux débouchés locaux ou vivriers ;
- **La bande littorale** décline son rapport aux mornes suivant trois spécificités : la **grande vallée rizicole**, le **piémont maraîcher** et la **plaine des grandes cultures**. L'aménagement des mornes doit contribuer à préserver ces cultures de qualité.

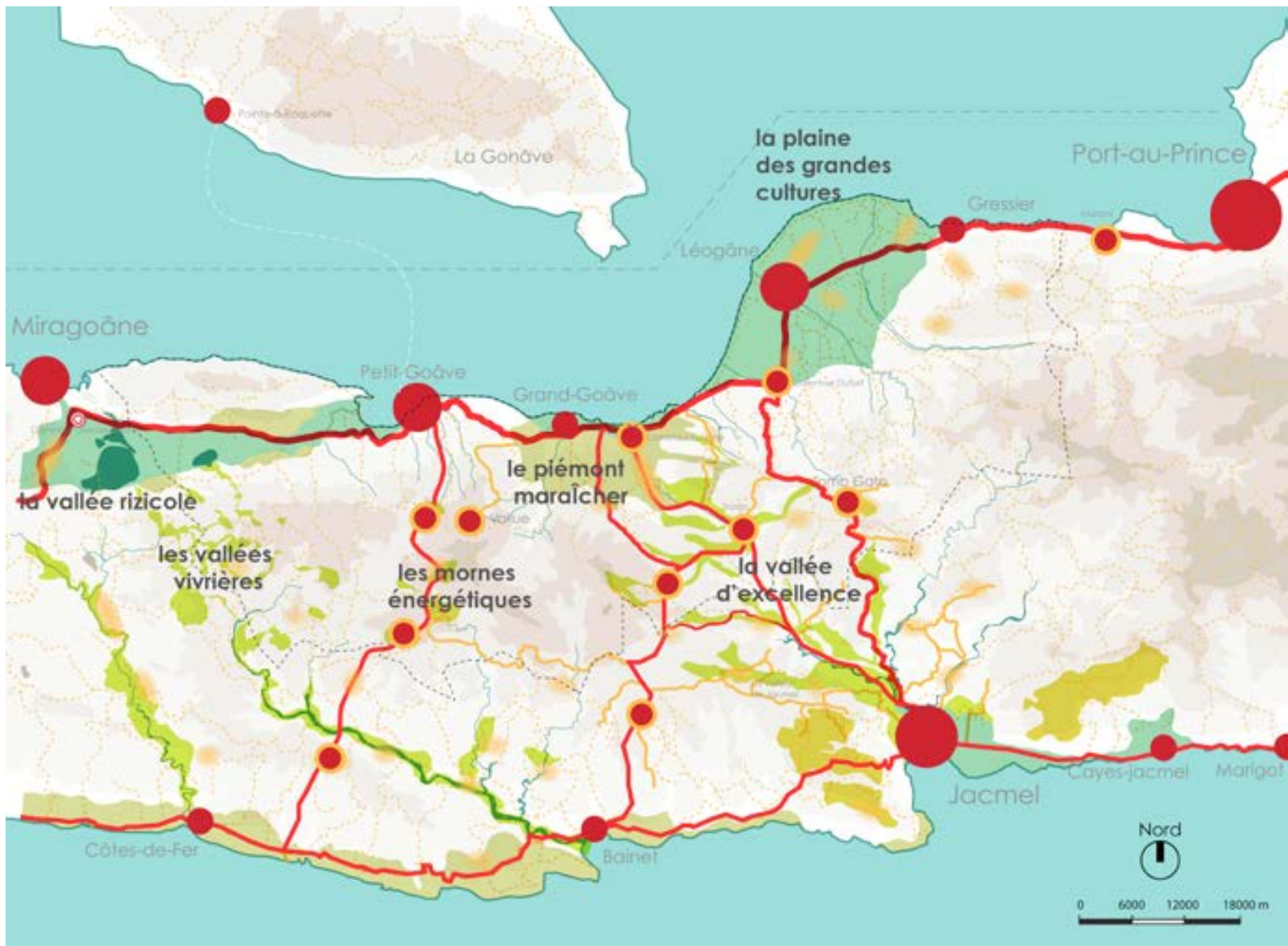
... et participent au maillage du territoire

Le projet des Mornes permet de compléter le maillage du territoire des Palmes :

- **Les portes d'entrée littorales mises en réseau.** Elles orientent un développement du corridor qui s'apprécie à d'autres échelles. Apprécier les portes d'entrée littorales à une plus petite échelle permet de répartir l'effort d'urbanisation à une échelle plus pertinente et ainsi de préserver les terres fertiles des plaines ;
- **Les bourgs** se renforcent pour se positionner en véritable relais des dynamiques littorales. Elles affirment leur caractère polarisant à l'échelle des mornes et attirent des populations du fait d'un renforcement de leurs capacités productives (bassin de production). Leur aire d'influence se propage aux mornes plus isolés comme aux littoraux.
- **Les villages** s'organisent à l'intérieur des mornes. Ils concentrent les services essentiels à la population et exploitent leur potentiel agronomique de telle sorte à garantir leur développement semi-autonome tout en préservant les territoires situés à l'aval des risques environnementaux (glissement de terrain, inondation). Leur croissance permet de constituer rapidement un centre de village accueillant des services semi-autonomes (eau courante, électricité).

Le maillage se diffuse progressivement à l'ensemble des mornes, les bourgs se renforcent, les villages se révèlent, et l'agriculture se transforme.





Les mornes au cœur du développement de la Région des Palmes

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

Recentrer la région des mornes permet d'apprécier des polarités à différentes échelles. Le peuplement des mornes dessine d'ores et déjà des agglomérations plus ou moins continues, porteuses de potentiels de développement différenciés. Mettre en œuvre le projet de territoire c'est se plonger dans le local et s'interroger sur ce qu'elles sont pour mieux les projeter. Deux types de polarités font l'objet d'un développement plus approfondi : les bourgs et les villages.

TOMB GATO : UN BOURG AU CŒUR DES MORNES

Situé sur la RN4 à équidistance de Léogâne et Jacmel, Tomb Gato concentre des services à la population lui permettant de rayonner.

État des Lieux

- **Des services de base déjà présents**

Les services essentiels regroupent des équipements de base (éducation, lieu de réunion, marché, bureau du CASEC, etc.) complétés par une gamme d'équipements rayonnants (formation supérieure, marché central).

- **Une activité fondée sur le secteur agricole**

L'essentiel de l'activité relève du secteur agricole (café et maraîchage) et commercial, deux secteurs intimement liés. Les paysans vendent une part de leur production au marché de Tomb Gato.

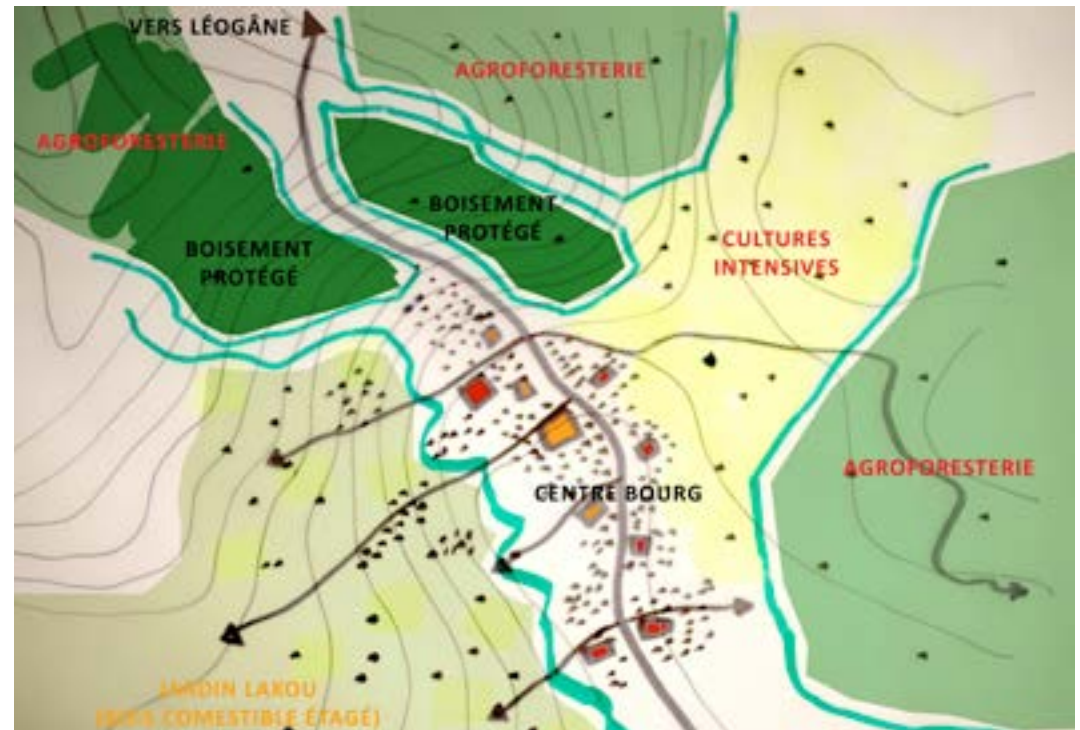
Projet

- **Une future centralité**

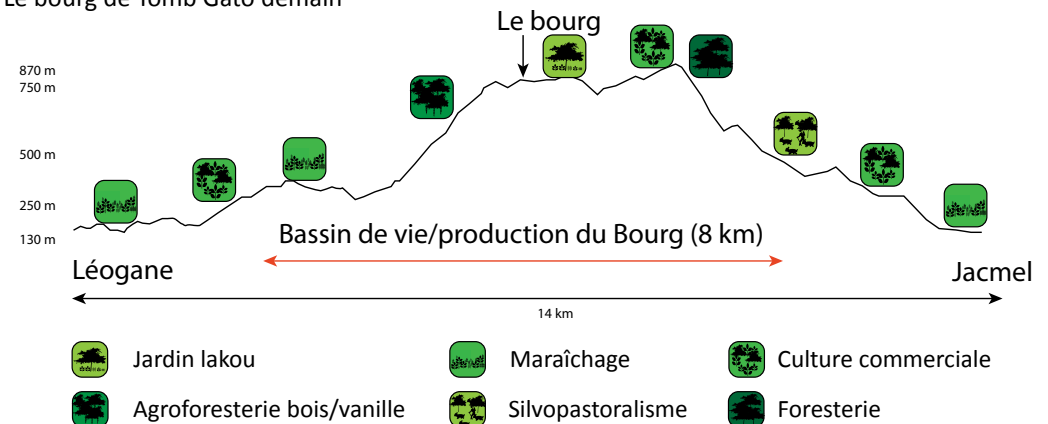
L'intensité de l'activité agricole et commerciale, associée à un embryon d'aménités publiques (proximité et rayonnant) permet d'envisager un renforcement du bourg. De nouvelles aménités publiques seront créées, centre de ressource technique, château d'eau, microcentrale éolienne, latrines, etc.) permettant de conforter une centralité articulant les villes littorales et les villages des mornes.

- **Une agriculture d'excellence**

Dans le même temps, l'activité agricole se transforme. Le potentiel agronomique et la situation dans les Mornes (plus de 400 m d'altitude) laissent envisager un renforcement des cultures commerciales pour intégrer le pôle dans une « vallée d'excellence » (cf p.8). La création de filières de transformation sera concomitante.



Le bourg de Tomb Gato demain



Le bassin de vie de Tomb Gato

FICHE : UN VILLAGE D'ARTICULATION ENTRE BOURG ET MORNES ISOLÉS

Situé à l'ouest de Tomb Gato sur un plateau, Fiche est encaissé dans un relief plus marqué. Il s'inscrit dans l'aire d'influence supposé de Tomb Gato (environ 4 kilomètres).

État des Lieux

- **Une micropolarité naissante**

Le village joue son rôle de micropolarité en cours de constitution : un dispensaire est présent et les habitations s'agglomèrent autour du micro centre par rayonnement le long des pistes. L'agriculture constitue l'essentiel de son activité.

- **Un habitat dispersé très présent**

L'habitat dispersé est la norme, les regroupements ne concernent que quelques maisons. Cette configuration répond à une part importante de la culture vivrière dans l'alimentation de ses habitants.

Projet

- **Des services de bases à développer**

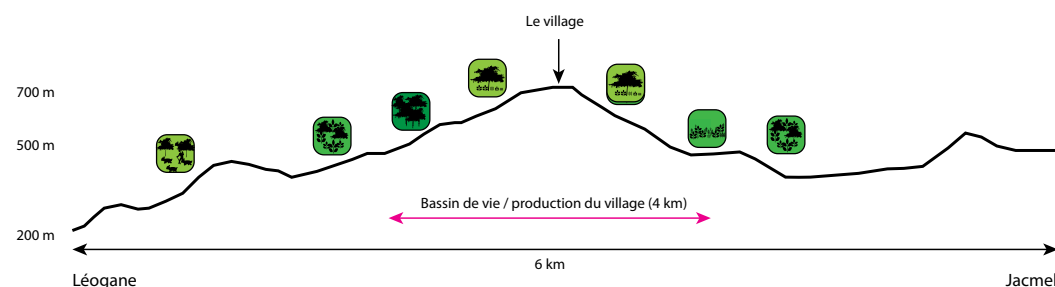
L'enjeu du renforcement du village réside dans la nécessité de répondre au mieux aux besoins essentiels des habitants de son aire d'influence estimée à 2 km. Au-delà des services de base, des formations spécifiques sur l'agroforesterie pourront être mis en place afin d'accompagner la transformation agricole. L'accès à l'eau et à l'électricité sera garanti par la diffusion de technologie décentralisée (récupération eau, solaire, etc.) et un appui technique assuré par les pouvoirs publics.

- **Une transformation agricole**

Le développement de l'agroforesterie, notamment de cultures d'excellences café/cacao/vanille/,etc. pourra constituer une activité complémentaire. Cette production s'intégrera dans la « Vallée d'excellence » en alimentant les unités de transformation communautaire présentes à Tomb Gato.



Le village de Fiche demain



Le bassin de vie de Fiche

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

Placer les mornes au cœur du développement contribue à faire évoluer et à transformer dans une certaine mesure la façon d'habiter, de cultiver et de se déplacer.

L'accès aux services et infrastructures favorise la transformation des mornes

Le maillage progressif renforce la connexion entre les façades littorales, mais aussi entre les mornes, mettant ainsi en valeur leurs complémentarités paysagère, agronomique et économique. Les mornes se muent en un lieu d'échanges, de création, de richesses et de services propices au développement de l'ensemble de l'isthme des Palmes.

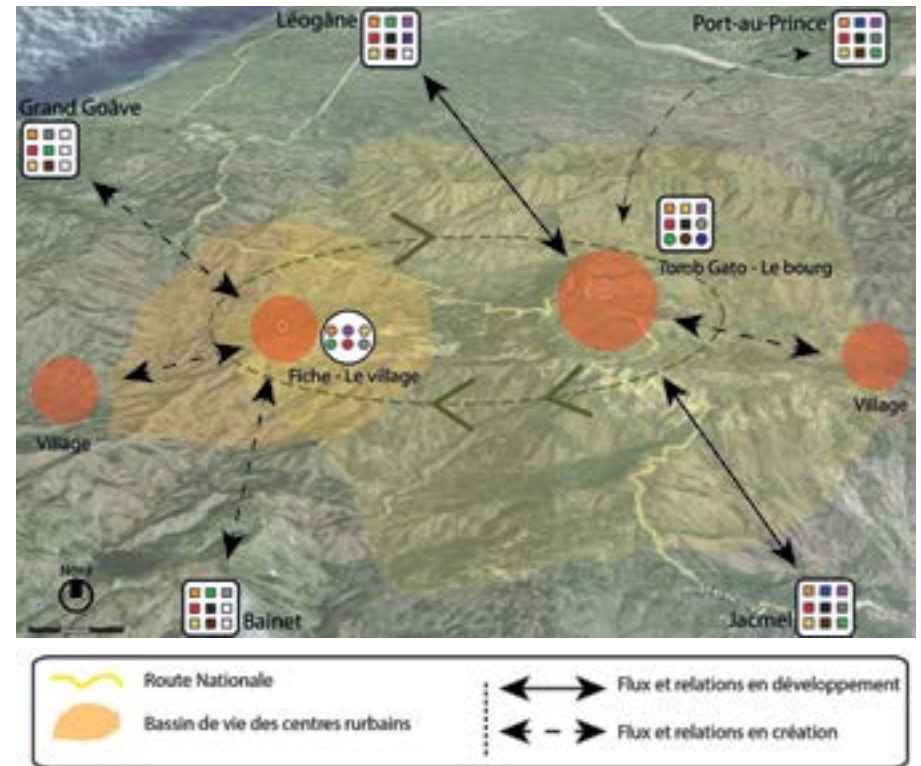
Les bourgs et les villages deviennent des lieux de vie et d'opportunités multiples

Les aires d'influences des villages et des bourgs se superposent et offrent à leurs habitants une pluralité de choix en termes d'infrastructures et de services permettant le développement

de diverses filières dans les mornes (agrotourisme, usine de transformation valorisation des déchets, etc.). L'habitant isolé vient chercher des services dans ces centres et bénéficie d'un appui pour acquérir et installer du matériel autonome (récupération d'eau, panneau solaire, etc.).

La population locale s'organise et participe activement à la gestion de son territoire

La gouvernance locale s'appuie sur des comités villageois travaillant de concert avec les autorités. Ces comités sont constitués d'habitants de la zone qui sont maintenant mieux formés du fait de l'accès à des études supérieures dans les bourgs. Ils participent à la gestion des infrastructures collectives, mais aussi, par exemple, à la coordination des actions locales des ONG.



LEVIERS DE LA TRANSFORMATION DES MORNES		OBJECTIFS	INSTRUMENTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE		
			FINANCIERS	TECHNIQUES	ORGANISATIONNELS
AMÉNITÉS PUBLIQUES	> Accès aux services élémentaires pour le plus grand nombre (connaissance, services administratifs, soins) et aux biens de consommation courants	> Investissements internationaux (ONGs, bailleurs, etc.) > Partenariat financier entre les différentes collectivités	> Appui d'universités locales et nationales > Bureaux d'ingénierie et constructeurs > Travaux publics > ONGs spécialisées (agronomie, WASH, etc.)	> Gestion des équipements publics par les CASECs et la Région des Palmes > Création de Comités villageois composés de représentants des habitants assurant la gestion des équipements (coordination des intervenants, supervision, réparation, etc.) et coordonnant les investissements	
SERVICES / INFRASTRUCTURES (énergie, eau potable, déchets)	> Accès à l'ensemble des infrastructures (réseaux) pour les Mornes desservies par la route > Garantir l'autonomie pour l'habitat isolé	> Investissement des collectivités > Cotisation des habitants > Taxe pour l'entretien des espaces protégés pourvoyeurs de services > Incitations fiscales suivant les cultures mises en place > Micro-crédit communautaire	> Création de centres de ressources techniques dans les Bourgs et Villages > Développement de centres de formation agricole et de pépinières répondant aux spécificités des bassins agricoles (maraîchage, agro-foresterie, etc.)	> Modifications des lois pour protéger les terres agricoles (ex : surface minimum de division 5000m ² , droit de préemption pour les exploitants limitrophes, baux de long termes, etc.)	
GESTION DU PATRIMOINE NATUREL ET DES RISQUES	> Contenir la pression sur les espaces sensibles en développant les Mornes				

UNE TRANSFORMATION DE L'AGROÉCONOMIE DES MORNES

S'ancrant dans la réalité du territoire, l'agriculture vivrière et commerciale se diversifie et revêt de nouvelles formes, protégeant le patrimoine naturel et les plaines et développant l'activité économique.

Des cultures d'excellence s'exportant à l'international — « La Vallée d'excellence »

S'articulant autour du développement d'une appellation « Pwodi mòn », cacao, café, vanille, etc. sont cultivés et transformés dans les mornes. Les unités de transformation situées dans les bourgs constituent des attractions pour l'agrotourisme et participent à la diversification de l'emploi.

Bois d'œuvre et bioénergie au service de l'isthme des Palmes — « Les mornes énergétiques »


La demande locale en bois énergie et en bois d'œuvre représente une exceptionnelle opportunité économique pour les mornes. Le développement de parcelles forestières et la production ligneuse agroforestière satisferont durablement cette demande.

Mitage d'espaces maraichers pour l'autosuffisance alimentaire et le commerce régional — « Les Vallées vivrières et le Piémont Maraicher »

La fonction vivrière et de commerce régional des mornes sera conservée, mais réorganisée (spatialement et mode de culture) pour limiter l'érosion et les impacts environnementaux.

Une coordination des cultures assurée par les bourgs et villages

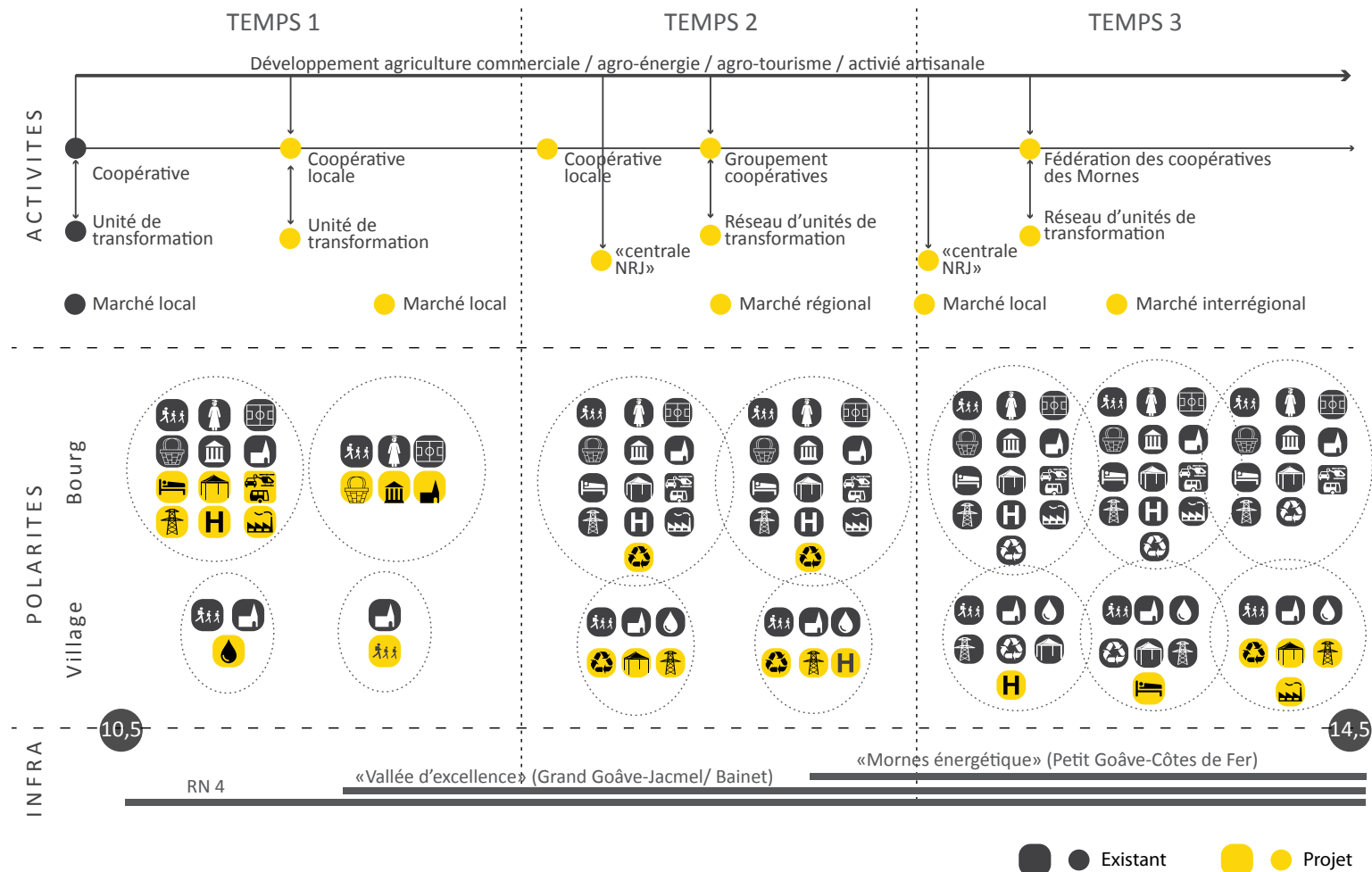
Les choix de rotation et d'assolement seront coordonnés par les comités villageois afin d'assurer l'équilibre entre cultures et besoins tant pour les agriculteurs rurbains que dispersés qui se structurent en association de producteurs.

Nom	Couverture	Valorisation	Externalités	Implantation
Forêts cultivées (1) 	Association arbre à bois énergie (cycle court) et à bois d'œuvre (cycle long) + plantes de couverture (biomasse)	<ul style="list-style-type: none"> - Marché local, puis possible exportation. - Création d'une filière locale structurée bio-énergie et bois d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Préservation des bassins versants - Autonomie énergétique 	Fortes pentes et zone très sensibles à l'érosion mais assez accessibles
Jardin à épices 	Idem (1) + vanilliers, poivriers	<ul style="list-style-type: none"> - Idem (1) + - Production d'épices d'excellence essentiellement pour le tourisme//export 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Protection des BV - Transformation de l'image de l'île 	Partout, doit être relativement accessible, poivrier à maximum 700m
Sylvopastoralisme 	Idem (1) + Bovins, caprins à faible densité, cochon créole	<ul style="list-style-type: none"> - Idem (1) + - Production de viande de montagne de haute qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - Entretien du paysage - Protection des espèces locales 	Savanes et zones non valorisables par d'autres systèmes
Jardin cacao / café / épices 	Caféiers (association avec l'apiculture bénéfique), muscadiers, girofliers, cannellier, poules pondeuses	<ul style="list-style-type: none"> - Production de café et de cacao d'excellence - Développement d'une filière de transformation locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Potentialités agrotouristiques fortes - Couverture du sol - Diversification 	Sur les zones peu sensibles à l'érosion Café à minimum 400m
Maraîchage 	Légumes et fruits	Commerce à l'échelle de la région	Autosuffisance à une échelle régionale	Dans les vallées, piémonts, autour des habitations
Jardin lakou 	Légumes et fruits	Vivrier et commerce à l'échelle du village/bourg	Autosuffisance à une échelle locale	Dans les vallées, autour des habitations
Forêts protégées 	Arbres locaux à protéger	<ul style="list-style-type: none"> - Tourisme - Cueillettes des plantes médicinales 	<ul style="list-style-type: none"> - Réservoir de biodiversité - Préservation du paysage 	Zone très sensibles à l'érosion ponctuellement près des bourgs

PROJETER LE TERRITOIRE DES MORNES À LONG TERME

Les mornes sont progressivement structurées par le projet de territoire. Durant le « temps 1 », l'activité économique se renforce dans les mornes, en lien avec le potentiel de développement agronomique, touristique et artisanal. Les bourgs et villages d'ores et déjà identifiés se musclent en conséquence (la gamme des équipements se complète) et commencent à devenir des territoires d'accueil de la population. Dans le même temps, des infrastructures économiques, de services et énergétique s'implantent dans le territoire des mornes, et s'inscrivent dans les aires d'influence des bourgs et villages. Ce temps 1 concerne prioritairement la Vallée d'excellence.

Le temps 2 traduit une diffusion du processus. Aux bourgs et villages renforcés de la phase 1 s'ajoutent et se renforcent d'autres lieux potentiellement polarisants. Les territoires concernés sont situés à l'ouest de la Vallée d'excellence et des Mornes énergétiques. La diffusion du processus permet aux aires d'influence des pôles constitués (bourgs et villages) et en voie de l'être de se recouper (temps 3). La population des mornes bénéficie ainsi plus largement des services essentiels et accède plus facilement aux emplois. La transversalité se matérialise ainsi du nord au sud et de morne à morne.





ÉQUIPE B : SARASIMBI

« LA MER S'IMPOSE »

Madame SARA, femme infatigable dont les pas maillent la Terre incarne l'être humain.

SIMBI la sirène, symbole des dieux de la Mer qui accueillent dans l'autre monde.

La rencontre des deux nous rappelle le lien fondamental et fusionnel entre la terre et la mer.

Nom	Prénom	Spécialité	Nationalité
GENÉVRIER	Maxime	Urbaniste Indépendant	France
LEISER	Jimmy	Architecte paysagiste	Belgique
ADRIEN	Carlyle	Sociologue	Haïti
SENE	Abdoulaye	Architecte	Sénégal
SERESSIA	Ségoène	Urbaniste	France
STEPHENSON	Marie-Christine	Urbaniste	Haïti

Équipe B



UN RAPPORT AMBIGU À LA MER

LES HAITIENS SERAIENT-ILS FÂCHÉS AVEC LA MER?

Haiti, pays au relief montagneux et accidenté, dessine dans le bassin de la Caraïbe un fer à cheval qui permet à la mer de s'imposer à la vue où que l'on se trouve sur le territoire. Pourtant, malgré l'omniprésence de la mer, les haïtiens ont surtout préféré habiter les Mornes.

Jusqu'aux environs des années 1980, ils sont près de 70% à vivre dans les milieux ruraux. Cependant, une transition urbaine est déjà amorcée puisqu'on estime qu'en 2015 la population urbaine et côtière représente plus de 50% de la population globale.

Toutefois, la population, en milieu rural, a presque doublé sur ces trente dernières années, ce qui laisse entendre que la population côtière a de son côté explosé.

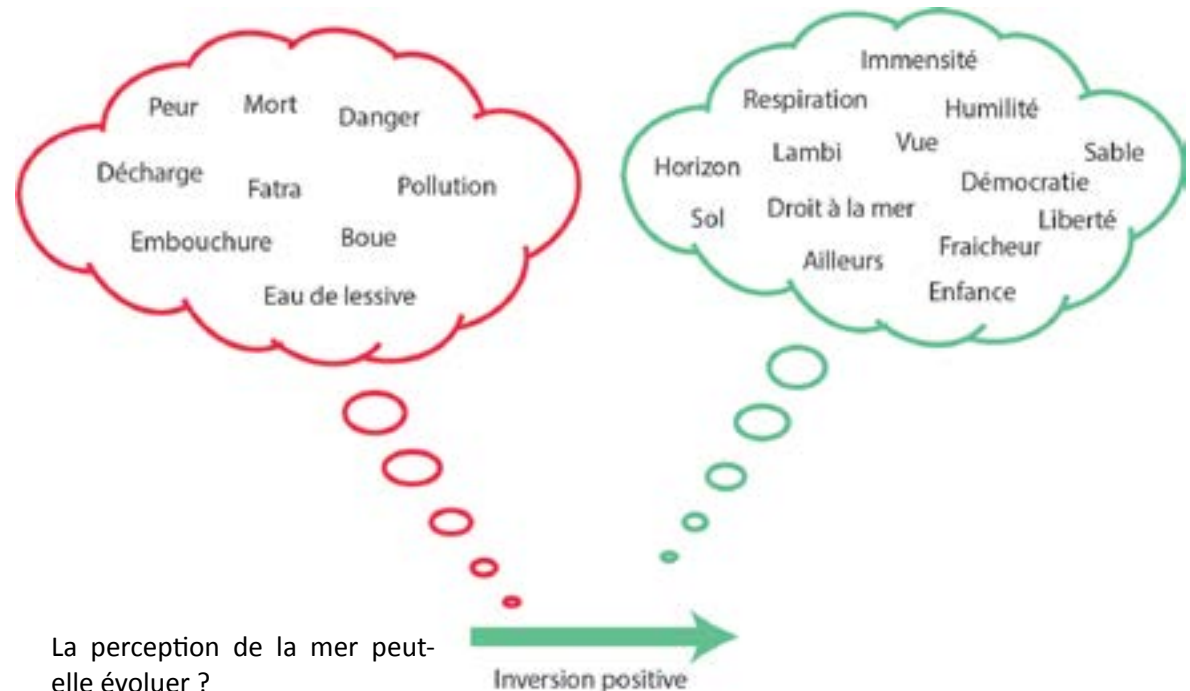
Cette explosion non-planifiée de la population urbaine est problématique à plus d'un titre : en plus de favoriser le développement incontrôlé des quartiers précaires le long du littoral des villes du pays, cette démographie galopante engendre une pollution de la mer qui est souvent utilisée comme exutoire.



PERCEPTION DE LA MER



ça ira beach - plage exutoire



La perception de la mer peut-elle évoluer ?

L'analyse historique et socio-anthropologique laisse deviner une relation de rejet vis-à-vis de la mer. Cette relation se manifeste par les usages les plus bas qui lui sont réservés (exutoire de déchets solides et liquides, clôture, barrage de la vue, assèchement des mangroves, mise à mort systématique des animaux marins et de la flore, etc...)

L'absence de loa (esprit sacré) créole ou indigène marin dans le panthéon vaudou haïtien en dit long sur les relations entretenues avec la mer. Aussi, vu l'éparpillement des établissements humains dans l'hinterland agricole (les plaines et

les mornes), la mer s'est retrouvée de plus en plus éloignée des habitants tant physiquement que dans leur imaginaire. De plus, les marchés locaux et régionaux ne se trouvent pas sur le littoral.

Aujourd'hui, quoique constituée de villes côtières uniquement, il semblerait que la plupart des jeunes ne savent pas nager, mis à part les enfants des pêcheurs. Les premiers sont partagés entre les valeurs « négatives » entretenues par leurs parents et grands-parents et les dynamiques positives, liées à l'effet de mode, à l'urbanisation, au tourisme local et d'expatriés qui s'y développent de plus en plus. Tandis que les seconds, qui

connaissent très bien la mer, n'ont pas l'occasion de tirer pleinement profit de tout ce qu'elle peut leur offrir.

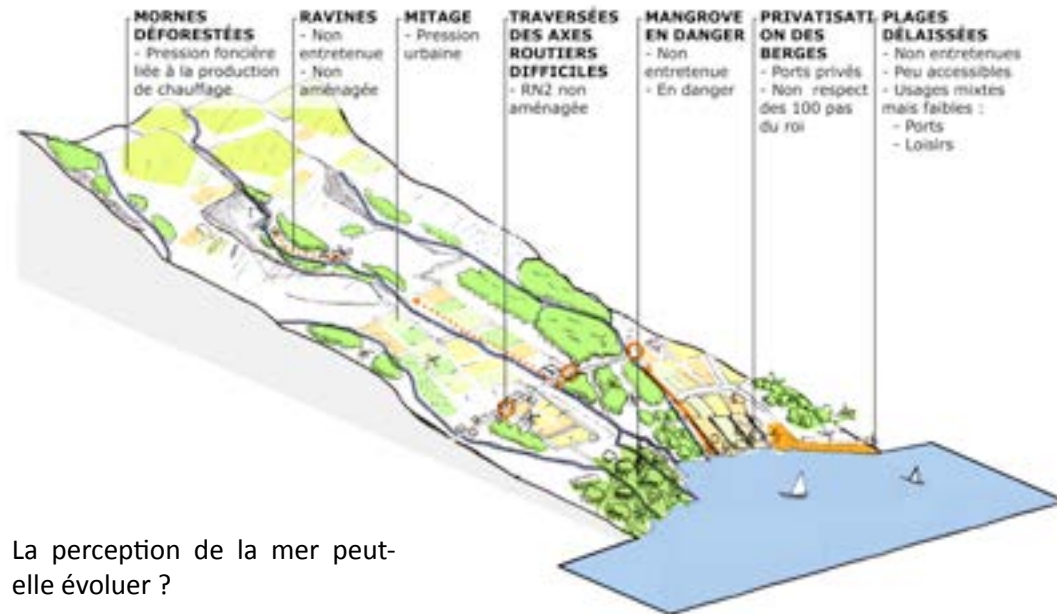
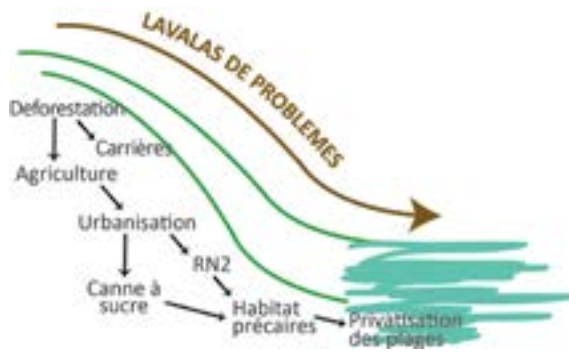
Une nouvelle économie de la mer, peut-elle mettre participer à cette mutation ?

Comment donner une plus-value économique génératrice de respect ?

Quelle connexion avec le réseau hydrographique des Mornes qui dessine et relie le monde d'en dehors?

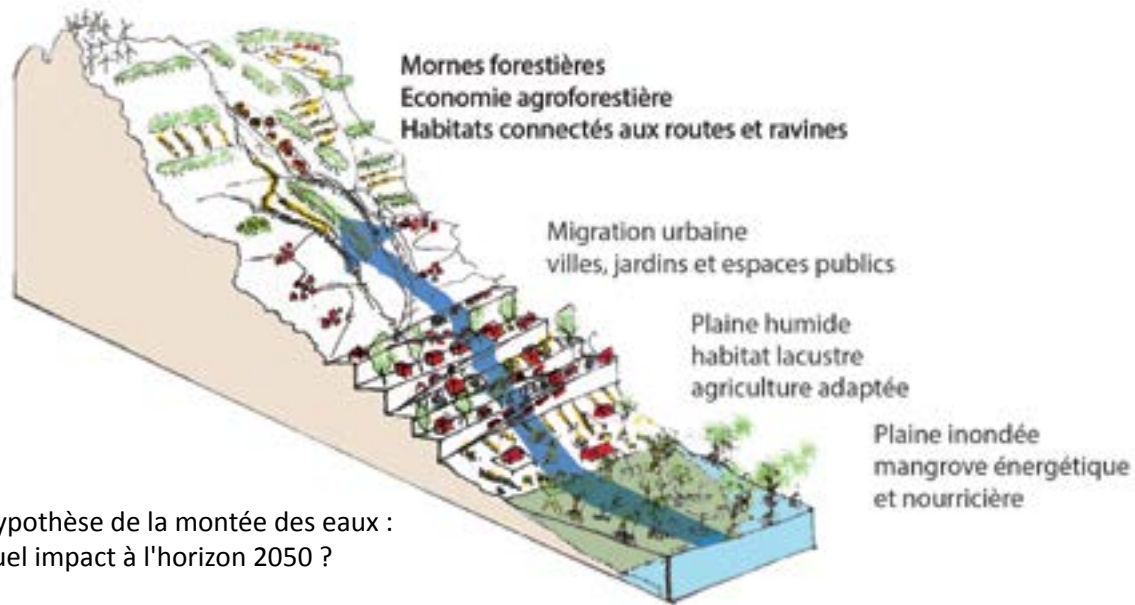
AUJOURD'HUI, "LAVALAS" DE PROBLEMES

L'avalanche de problèmes conduisant à un enchaînement néfaste d'impacts sociaux, environnementaux et économiques, à différents niveaux sur le territoire des Palmes.



La perception de la mer peut-elle évoluer ?

LE TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉCONOMIQUE



Hypothèse de la montée des eaux :
quel impact à l'horizon 2050 ?



Léogane inondée : comment s'adapter ?



Comment repenser l'aménagement du littoral ?

La mer comme point de départ pour infiltrer un développement vers les Mornes, instiguer une dynamique, oui mais comment ?

Le territoire des Palmes s'urbanise largement dans la plaine et vers la mer. Il serait facile de proposer un schéma de développement du littoral basé sur l'intensification de la pêche, l'aménagement d'un front de mer qu'on peut retrouver dans toutes les villes littorales avec resorts et balades de bord de mer ainsi que l'implantation d'équipements structurants. Nous pensons que l'avenir des Palmes ne réside pas dans un urbanisme basé sur le tourisme de masse.

Au-delà du risque sismique, le territoire doit régulièrement faire face à des événements climatiques ou physiques violents : glissements de terrain, cyclones, salinisation progressive des terres agricoles entraînant des rentrées de la mer dans le territoire terrestre.

De même que les ressources halieutiques ne sont pas infinies, les terres agricoles sont de plus en plus confisquées par l'urbanisation.

Ces différentes composantes interpellent le choix d'urbanisme à venir.

s'appuyer sur les savoirs-faire et les ressources naturelles mais inverser le regard et les schémas habituels

LA RESILIENCE ET LA DIVERSIFICATION FACE AUX CRISES

LE TRESSAGE DES TRADITIONS ET DE LA MODERNITE

Les valeurs et traditions haïtiennes ont permis tant bien que mal au pays de surmonter les nombreuses catastrophes naturelles et sociopolitiques des dernières décennies. Leur vitalité et leur force omniprésente sont les premiers ressorts pour le renouveau et une véritable résilience qui servira de modèle au reste du pays. La combinaison ou le tressage des composants traditionnels/informels avec des composants modernes, contemporains,

innovants, plus « formels » et durables propulseront la région des Palmes au premier rang de la compétitivité en Haïti. Elle cessera d'être classée comme une « zone de transit », et vivra d'abord par elle-même (ses potentialités propres et les opportunités dues à sa localisation) et pour elle-même, et ce à plusieurs échelles. Elle ne sera plus considérée comme le grenier de Port-au-Prince. Le fournisseur de clairin pas cher. Les villes, les

plaines ne dépendront plus des mornes dénudés pour l'énergie. Les mornes tireront pleinement profit des nouvelles opportunités offertes par la mer, qui fera désormais partie du territoire physique et imaginaire au même titre que la partie terrestre (l'autre moitié).

INVERSER LE REGARD



LA MER S'IMPOSE AU TERRITOIRE

COMMENT LA CULTURE ET L'ÉCONOMIE MARITIMES S'INFILTRERONT-ELLES DANS LES TERRES ?

La stratégie proposée vise à renverser les tendances, en « accommodant » progressivement les déchirures dûes au passé. Et ce, en partant de la mer, où tout a commencé.

Pour cela, il s'agit d'abord de s'appuyer sur les habitants et les réseaux économiques existants pour les mettre en lien avec la modernité et les nouvelles opportunités (de vie, de carrière, de loisirs, de production).

Il s'agit ensuite de comprendre comment les nouvelles activités liées à la mer vont impacter l'intérieur des terres, changeant la vie et les espaces de vie. L'idée est d'anticiper et de valoriser ces changements sur la base de la nécessaire diversification des activités.

Outre l'eau elle-même, 3 portes d'entrées constituent le littoral et le pénètrent dans son économie et son écologie :

- Les ports (et le réseau économique)
- Les plages (et les activités de loisirs)
- Les mangroves (et le cycle forestier)

Chacune de ces portes d'entrées a de multiples impacts sur le territoire. Il s'agit de les maîtriser en s'appuyant aussi sur les éléments physiques qui pénètrent les terres : les ravines et l'évolution de l'habitat par exemple.



LES PORTES D'ENTRÉE : L'HUMAIN ET LA TERRE

LES HABITANTS, OU LE MAILLAGE HUMAIN

Madame Sara, figure de l'adaptation et de la résilience

Les Madames Sara sont des intermédiaires entre la montagne et la plaine. Le va-et-vient qu'elles décrivent entre la campagne et la ville font d'elles des porteuses d'information, de denrées et de produits variés dans les deux sens. En ce sens, elles fournissent un service collectif indispensable à la ville et à la montagne.

Nous proposons de nous appuyer sur ce maillage humain.

Les pêcheurs et agriculteur, acteurs de leur territoire

Telle que pratiquée aujourd'hui, la pêche est incapable de garantir au pêcheur une vie pleine et épanouie. Le pêcheur de la Région des Palmes sera appelé à diversifier ses activités pour pouvoir répondre à ses besoins et à ceux de ses proches car il est souvent mari et père de plusieurs enfants. Ainsi devra-t-il s'occuper par exemple de la gestion de son littoral, puisque l'activité touristique sera l'une de ses sources de revenu. Il sera également éducateur chargé de transmettre aux nouvelles générations son savoir-faire et ses nouvelles valeurs liées à la mer et au littoral. Dès lors, une petite formation en guide touristique lui sera nécessaire. Homme des profondeurs, il jouera aussi le rôle de transporteur avec son petit bateau transformé en cabotage. De même, dans ses nouveaux rôles, il sera chargé de la garde et de la protection de l'écosystème du littoral (mangroves,

roches coralliennes, espèces menacées...). En ce sens, il sera l'un des collaborateurs immédiats du SEMANAH (Service Maritime et de Navigation d'Haïti). Ce qui est vrai pour le pêcheur l'est également pour l'agriculteur. L'agriculture n'est plus une source de revenu suffisante et unique. En effet, l'espace utilisé par l'un comme l'autre est de plus en plus restreint tant sur le littoral que sur les terres de plus en plus pauvres (sols érodés, écosystème de mangroves et coralliens surexploités), exacerbant leur vulnérabilité aux chocs naturels et socio-économiques



*Madame Sara, je te suis, je te poursuis, car tu es porteuse
Tes pas maillent le territoire,
Tu es porteuse de la ville en devenir,
Tes pas marquent le pays,
Tu es porteuse de la campagne en devenir.
Tes pas foulent le rivage,
Tu es porteuse des nouvelles de la mer .
Cette mer, tu nous l'a dit, est une mère nourricière.
Notre mère, tu nous le raconte, veut nous embrasser,
Madame Sara, je te suis, je te poursuis,
Sous tes pas, j'entends la symphonie des habitants de la mer,
Dans ton panier, je sens la fraîcheur des mangroves
Les senteurs des mornes imbibent ta robe, la brume épaisse des montagnes recouvre ton foulard.
Madame Sara, je te suis à travers cette brume des montagnes qui se dilue et se fond dans la brise marine.
Madame Sara, je marche avec toi,
car enfin, tu m'as permis de lier la haute mer à la haute montagne, tu m'as permis d'amener la plaine à la montagne
Tu m'as permis de descendre de la montagne à la plaine sans glisser,
Tu m'as enfin permis de mélanger la brume à la brise sans tourbillonner.*

Abdoulaye SENE

POUR UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE DU FONCIER

Vu la complexité du foncier en Haïti, et le temps que risque de prendre la réalisation du cadastre général, ne serait-il pas plus efficace d'adopter un mode de gestion foncier flexible et mixte ? L'approche proposée va dans le même sens que l'idée soutenue par plusieurs experts haïtiens de séparer la propriété du sol, de son usage ou de son exploitation.

Elle s'appuie sur :

- les traditions et les us et coutumes haïtiens, en matière de gestion des terres
- les garants « naturels » de l'autorité dans la sphère socioculturelle haïtienne, en l'occurrence les leaders religieux (toutes religions confondues) avec qui la CMRP/DATIP, pourrait travailler afin de garantir le respect des usages une fois conjointement établis. De plus, ils

peuvent facilement contribuer à une plus large vulgarisation des recommandations en termes d'usage des parcelles.

L'approche prônée met justement l'accent sur la notion d'usage aux fins de services publics, d'intérêt de la société. Les usages retenus en fonction de multiples enjeux et dynamiques, notamment le changement climatique, permettront de contrecarrer les inerties néfastes existantes et trouver un maximum d'adhésion.

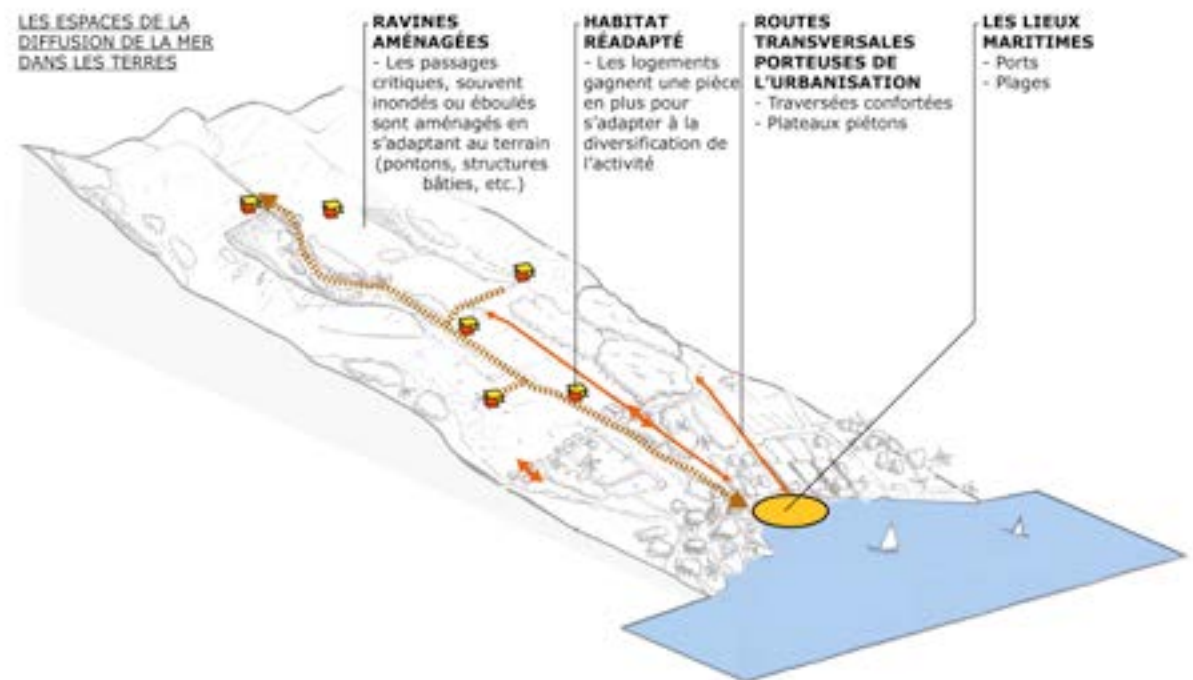
Les outils et méthodes de mise en œuvre de cette politique seront :

- **les séances de concertations publiques**, ou forums citoyens, qui permettront de gagner l'adhésion des différents groupes de la communauté (charbonniers, madame Sara, pêcheurs, commerçants, instituteurs,

propriétaires...)

- La reprise en main des **forêts municipales** (existantes dans la loi) et leur gestion collective par des moyens souples et efficaces, en lien avec l'économie réelle locale
- les **arrêtés municipaux** pour déclarer des espaces de servitude publique sur la base de l'adhésion populaire
- La **Co-gestion**, avec le maintien de certains usages dits « informels », garantissant un minimum de rotation dans l'exploitation et par conséquent la régénération naturelle des mangroves et autres boisés.
- Les **us et coutumes** relatifs au système de métayage sur les terrains privés

PORTS, RAVINES ET ROUTES : FER DE LANCE DE LA STRATÉGIE DE PÉNÉTRATION DANS LES TERRES.



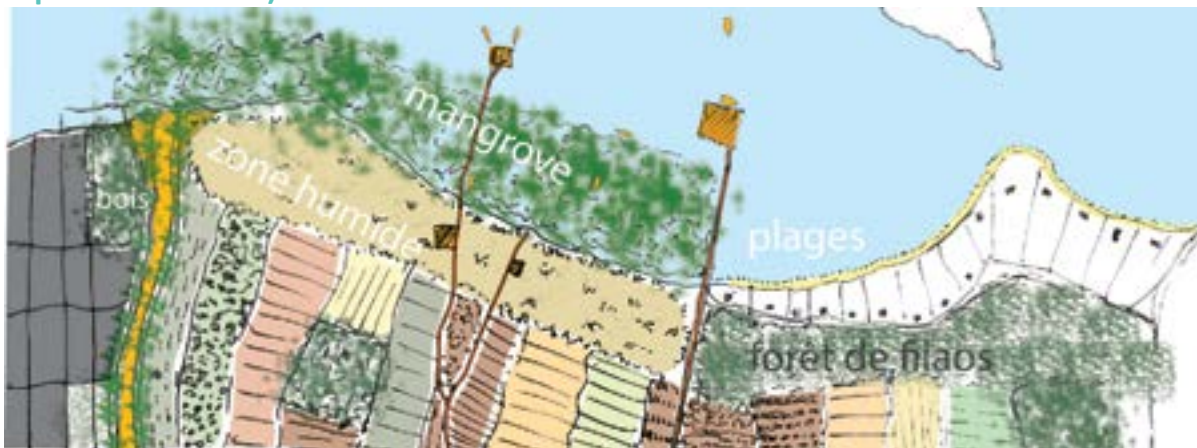
LES FILIÈRES DE LA MER

DE LA MANGROVE AUX MORNES REBOISÉS

Ramener la production de bois sur les côtes pour diminuer la deforestation



Zoom sur la mangrove énergétique : un système productif (bois, ressources halieutiques et tourisme)



Un mode de gestion foncière flexible et mixte

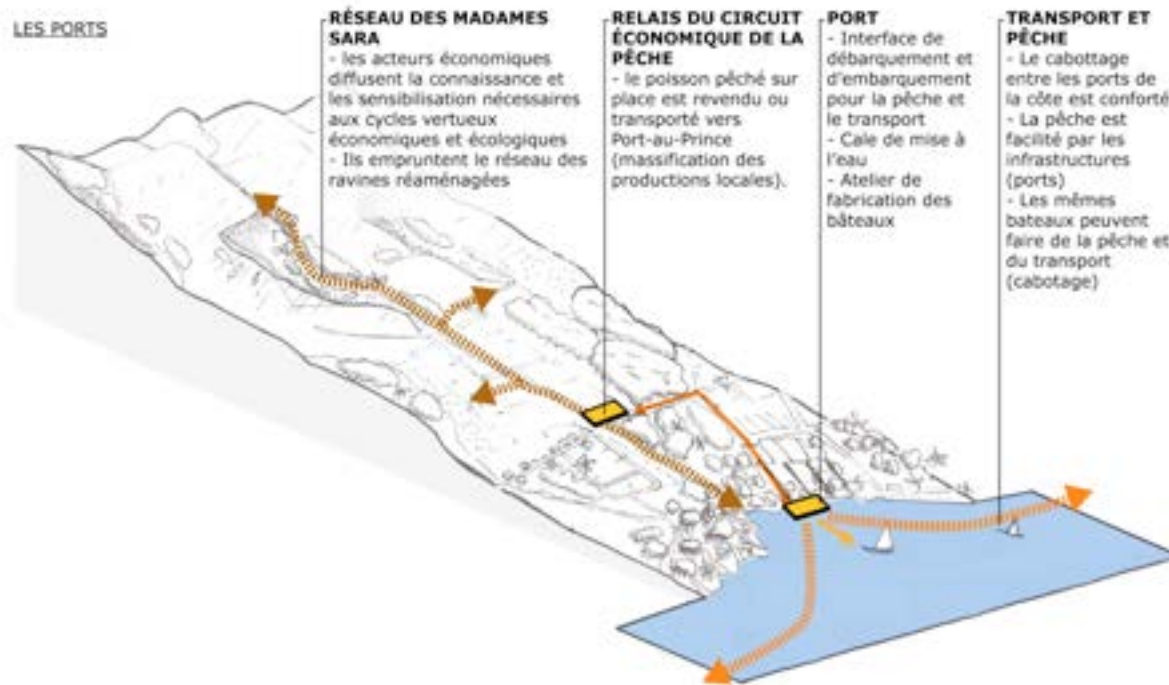
Dans cet esprit, la restauration intelligente et productive de la mangrove s'impose comme une solution intermédiaire en attendant la transition énergétique tant souhaitée. En effet, la demande en charbon de bois et bois de chauffe est concentrée dans les villes en croissance. La mangrove servira désormais non seulement à renforcer l'écosystème fragile du littoral, mais aussi à dépressuriser les mornes en fournissant une substitution énergétique contrôlée et durable. Parallèlement, cette mangrove reconstituée sera la base à partir de laquelle on procédera à la réinstauration de la forêt municipale de centre bourg de jadis. Ainsi, une politique de reforestation des mornes qui prend en compte les besoins de l'agriculture paysanne aura toute la chance de réussir.

La forêt municipale dans les ravines : écosystèmes et aménités



DU PORT AUX MARCHÉS

Irriguer le territoire a partir des ports



Le port de Petit-Goâve ouvert et fonctionnel



Le cabotage est une pratique existante peu développée. Pourtant, vu sa position géographique, la région pourrait miser sur le port de Petit-Goâve et sur les multiples petits ports naturels, capter et développer une partie des flux maritimes.

Le transport maritime pourrait servir d'alternative à la RN2 saturée et relier la capitale aux Cayes. Captant les flux humains et économiques, les ports seront les points d'entrée de la transfiguration souhaitée pour l'hinterland.

Notre proposition se décline sur deux volets.

- le port « formel », de Petit Goâve connecté aux réelles pratiques maritimes et connecté à la ville
- les chapelets de petits ports naturels, « informels », grouillant agrémentés d'équipements pour la communauté des pêcheurs et des transporteurs maritimes.

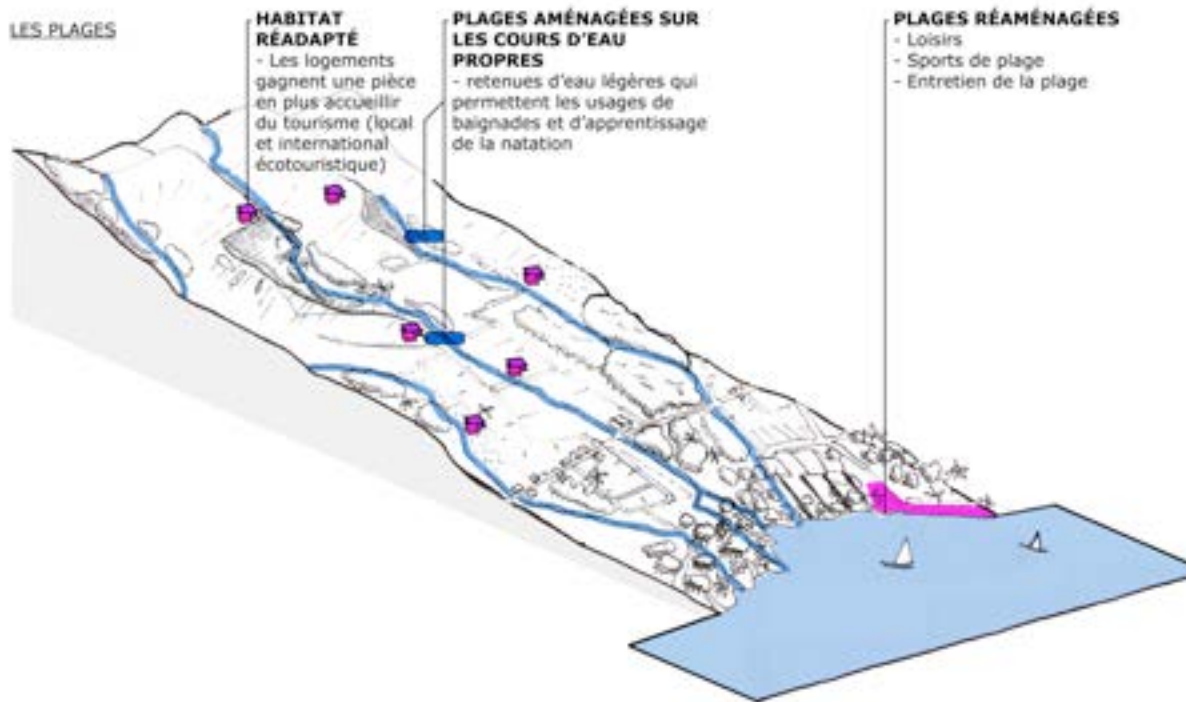
Les deux catégories seront aménagés d'équipements multitâches et multi-usages des humains et de l'espace.

les ports naturels, entrée dans les Palmes

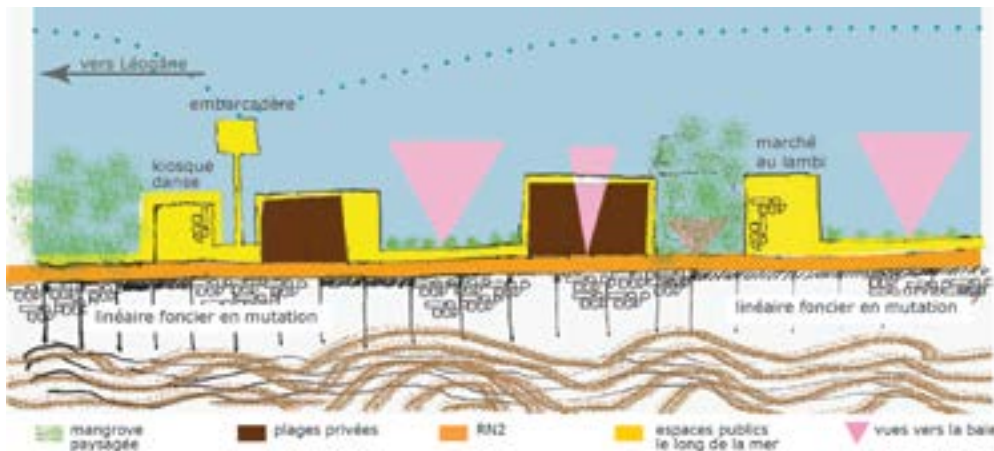


PLAGES ET RIVIÈRES : LA MER POUR TOUS

Les cultures et loisirs de la mer infiltreront le territoire



Des espaces publics à inventer : reconstituer le littoral de Gressier



Région côtière traversée par de nombreux cours d'eau, Les Palmes est une des régions les plus prometteuses du pays sur le plan touristique, mais peu développée. Nous proposons une approche basée sur l'humain qui s'attribuera les attributs de la mer qui contribuera à la construction d'une nouvelle identité de la région.

En ce sens, nous encourageons la pratique de la natation et des sports par la création de plages intérieures le long des plages et de retenues d'eau dans les ravines, ,

Ainsi, les berges des ravines seront pratiquées et relieront d'autant plus "le pays du dedans au pays d'en-dehors", la mer et les marchés intérieurs Ces voies s'agrémenteront naturellement de points de vente et de services, .

Ces aménagements modestes faciliteront la tâche des "Madame Sara", reconnues pour leur importance dans l'économie. Elles seront le vecteur physique et symbolique de la reconquête des mornes .

Des retenues d'eau dans les mornes pour pêcher et nager



LÉOGÂNE EN 2030 : UNE PLAINE MIXTE

La plaine de Léogâne, de par sa position géographique, subit la pression urbaine inexorable de la capitale.

Sans planification, ce grenier agricole va disparaître.

Nous proposons ainsi un aménagement maîtrisé et raisonné en "doigts de gants" qui prend en compte les réalités agricoles, maritimes et urbaines,

Ainsi traduisent par des aménagements souples et diversifiés, qui offrent à la population différentes possibilités de s'approprier la mer à travers la pêche, le transport, les loisirs, la culture, la d'une agriculture diversifiée.

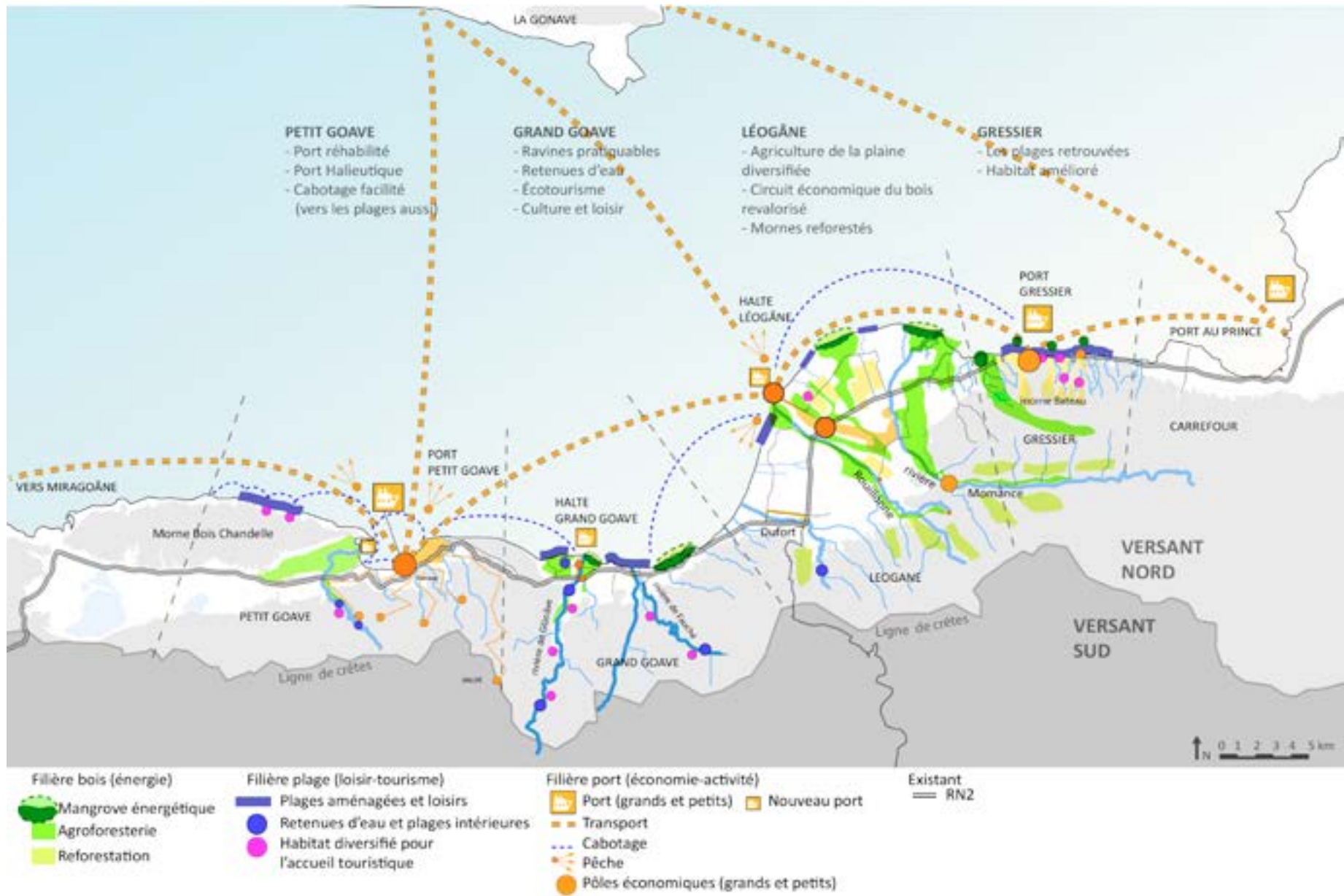
Des aménagements souples et légers viendront appuyer ce territoire et répondront au besoin de résilience et d'adaptation au contexte local de Léogâne.

Interpénétration du bâti et du végétal



- Mangroves énergétiques
- Forêts en doigts de gants
- Pôle d'échange économique (ports notamment)
- Relais commerciaux sur la RN2
- Plage de loisir
- Ravines
- - - Promenades le long de la mer
- Bateaux de pêches (et de transport)
- Cabotage
- Retenues d'eau de loisir

4 COMMUNES, 4 FAÇONS POUR LA MER DE TRANSFORMER LE TERRITOIRE





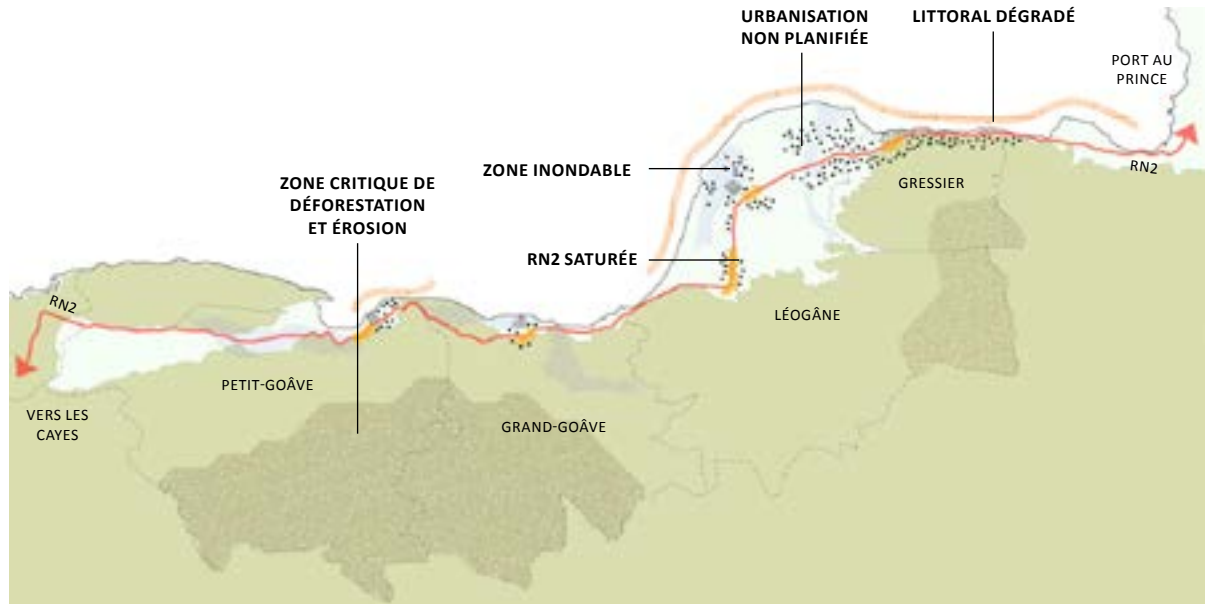
ÉQUIPE C : BYEN KARE « LA RÉGION DES PALMES EN 11 SITUATIONS »

Nom	Prénom	Spécialité	Nationalité
BRAENDSTRUP	Dina	Ingénieure Paysagiste, Urbaniste	Danemark
FLORES MIRANDA	Paola Jimena	Sociologue, Urbaniste	Mexique
BERNARD	Guillaume Corentin	Architecte-Urbaniste	France
GUÉGAND	Quentin	Ingénieur Paysagiste, Urbaniste	France
SAINT JUSTE	Guerda	Ingénieure Civile	Haïti
VIALA	Jean-Philippe	Ingénieur en Planification Urbaine et Régionale	Haïti

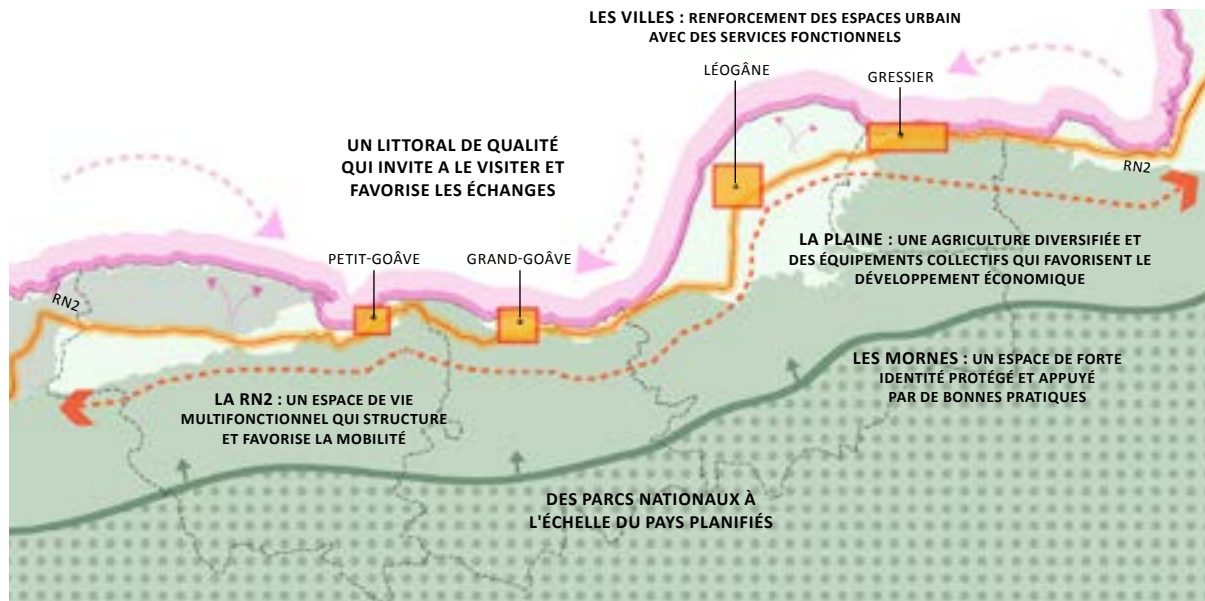
Équipe C



CONTEXTE ET ENJEUX



carte des principaux points critiques de la Région des Palmes



carte des enjeux de la Région des Palmes

UNE RÉGION EN DEVENIR

L'intercommunalité pour mieux appréhender les défis économiques et d'aménagement spatial dans une zone de transit entre le grand sud et la zone métropolitaine en pleine expansion.

Depuis 2010, quatre communes : Gressier, Léogâne, Grand-Goâve et Petit-Goâve sont regroupées dans la Communauté de Municipalité de la Région des Palmes (CMRP). Cette structure souhaite mutualiser leurs moyens et compétences afin de reconstruire la zone et devenir un interlocuteur pour l'État central et l'ensemble des organismes impliqués dans la régions.

Les Palmes constituent un lieu de passage entre le grand Sud, Port-au-Prince et le reste du pays. Une position stratégique qui lui procure un fort potentiel pour contribuer au développement de la région. Sa proximité avec la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince est une opportunité unique pour renforcer le tourisme local et les échanges commerciaux. Mais cette proximité est aussi une menace sur l'usage des terres en plaine et sur le littoral qui découle de la constante croissance démographique.

La Région fait face à des problématiques environnementales importantes qui mettent en vulnérabilité le territoire et ses écosystèmes. La planification des espaces urbains, la protection et la valorisation des espaces naturels est une stratégie essentiel pour réussir à trouver un équilibre et le développement des potentiels de la région.

LES COMPOSANTES DU TERRITOIRES



LES MORNES

Une forte identité territoriale dans un environnement dégradé.

Les montagnes représentent la plus forte partie du territoire des Palmes et sont, malgré l'exode rural, encore fortement habitées.

Il s'agit essentiellement d'un habitat dispersé, éloigné des services et des équipements de bases. Trop rarement, les habitants se réunissent en village le long d'une route.

Autrefois zone de production importante de café en sous-bois, les mornes sont aujourd'hui en très grande partie dénudées. Elle est en outre le lieu d'une agriculture vivrière de subsistance.

La disparition des forêts et la culture intensive à flanc de mornes accélère l'érosion et les crues des rivières qui menacent régulièrement toutes formes d'usage en plaine et sur le littoral.



LA PLAINE

Une vocation agricole menacé par une pression urbaine croissante.

Les plaines s'étendent le long du littoral et leur usage originel est l'agriculture de plantation. Les plus grandes étendues de plaine sont à Léogâne ou la culture de la canne prédomine.

Un phénomène de mitage des terres agricoles au profit d'un usage urbain est généralisé. Ce phénomène est particulièrement menaçant dans les communes de Gressier et Léogâne qui subissent une double migration des montagnes et du grand Port-au-Prince.

Le long des rivières et à proximité du littoral, l'érosion détruit à chaque période de pluie des dizaines d'hectares de terre agricole.

La déforestation et l'urbanisation des montagnes qui diminue l'infiltration des eaux de pluie accentue cette détérioration.



LA RN2

Un axe structurant qui tend à diviser le territoire.

La RN2 qui traverse les quatre communes de la Région des Palmes assure une double fonction, de desserte locale et de route nationale reliant quatre départements avec la zone métropolitaine et le reste du pays.

A proximité des centres urbains elle exerce une forte attraction, principalement pour les services et commerces qui ont tendance à migrer sur ses rebords. Il en est de même pour les marchés qui cherchent sa proximité.

L'habitat non planifié s'étale de manière croissante sur toute sa longueur avec forte densité à l'approche des villes.

Cette attractivité de la RN2 agit au dépend du trafic qui l'emprunte, et tend à devenir une "barrière territoriale".



LE LITTORAL

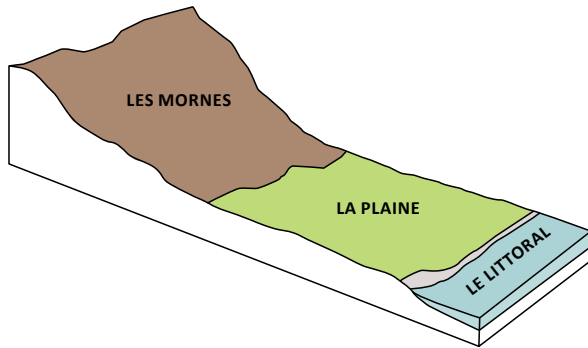
Un fort potentiel économique et touristique à valoriser et protéger.

Le littoral présente un potentiel économique considérable pour les quatre communes (pêche artisanal et tourisme principalement). En proie à une urbanisation non planifiée, il est souvent difficile d'accès. La privatisation des plages amplifie ce phénomène.

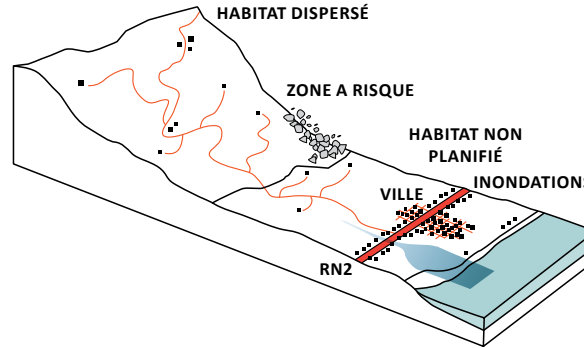
En période de pluie, les rivières en crue envahissent le littoral, ce qui accélère l'érosion des plages et la pollution du milieu marin, notamment des coraux.

Les mangroves, sont en voie de disparition. L'utilisation du bois de mangrove pour la production de charbon de bois et leur destruction pour donner place des activités économiques le long des plages contribuent à leur disparition.

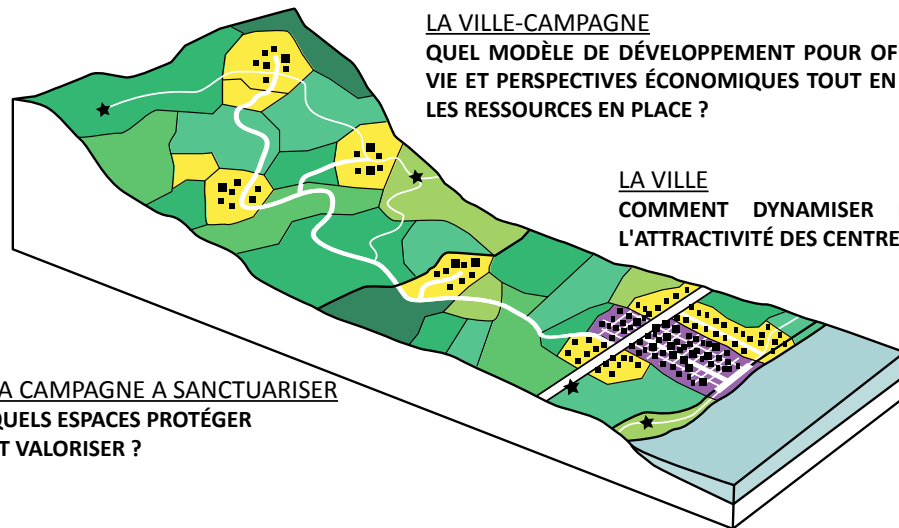
LA RÉGION DES PALMES EN 11 SITUATIONS



Les grands territoires géographiques de la Région des Palmes fonctionnent aujourd'hui de manière quasi-indépendante. Comment l'affirmation conjointe d'une identité commune et du rôle de chacun permettra-t-elle, au travers de leur mise en relation, de porter un modèle de développement global et émancipateur ?



Les dynamiques d'urbanisation actuelles engendrent un véritable déséquilibre sur le territoire, certains espaces étant de plus en plus soumis à la pression urbaine quand d'autres peinent à freiner le départ des populations. Comment une nouvelle façon d'"habiter" le territoire peut-elle amorcer une meilleure répartition des lieux de vie dans la Région ?



LA VILLE-CAMPAGNE
 QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT POUR OFFRIR LIEU DE VIE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES TOUT EN VALORISANT LES RESSOURCES EN PLACE ?

LA VILLE
 COMMENT DYNAMISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES URBAINS ?

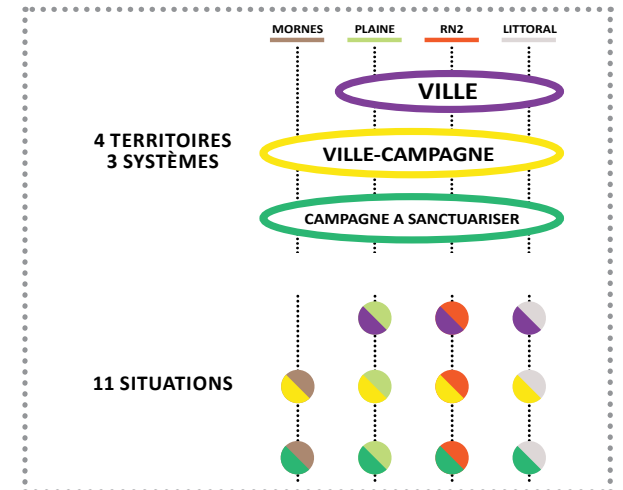
LA CAMPAGNE A SANCTUARISER
 QUELS ESPACES PROTÉGER ET VALORISER ?

UN OUTIL DE LECTURE ET D'ACTION SUR LE TERRITOIRE

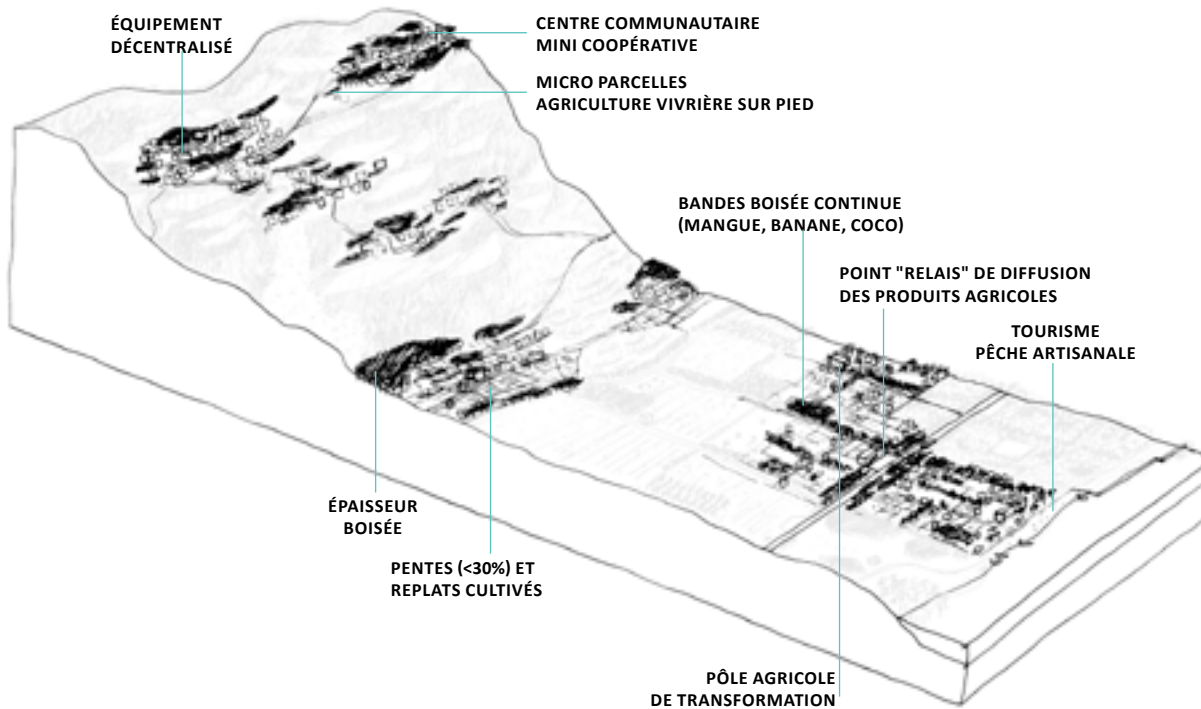
La Région des Palmes constate aujourd'hui une opposition de plus en plus marquée entre la campagne et la ville. Sa situation aux portes de la capitale laisse entrevoir l'amplification future de la pression urbaine et rend nécessaire la mise en place d'un nouveau modèle de développement dans lequel ces deux systèmes coexisteront et agiront en complémentarité.

Ainsi, la **"ville-campagne"** apparaît comme un nouveau système à part entière, qui va passer d'une position subie (existante par défaut) à une position centrale et rayonnante dans le développement de la Région.

Le diagramme ci-dessous croisant les 3 systèmes avec les grandes entités géographiques qu'ils rencontrent se présente comme un outil de lecture du territoire identifiant 11 situations représentatives de la Région des Palmes et permettant de questionner pour chacune d'elles les actions à enclencher pour les valoriser.



LA VILLE-CAMPAGNE



UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Plus qu'un lieu, la ville-campagne est une nouvelle façon d'habiter le territoire. Elle a pour rôle d'accueillir les populations, les activités économiques, les équipements décentralisés et d'assurer une part d'autonomie tout en rayonnant au delà de ses limites.

La ville-campagne se présente comme un espace évolutif qui prend dans la Région des Palmes la forme d'une mosaïque de parcelles bâties, boisées et cultivées à sanctuariser.

La ville-campagne permet d'inverser le rapport de force exercé par l'urbanisation sur l'agriculture en plaçant celle-ci comme pièce maîtresse dans le processus de développement. Basée sur une forme d'agroforesterie, elle structure l'espace et permet le maintien d'une forte activité au coeur des espaces de vie.

DANS LES MORNES

> Désenclaver et mettre en réseau les localités des mornes.



DANS LA PLAINE

> Donner à l'agriculture et à la nature un rôle structurant.



SUR LA RN2

> Tirer parti du lien routier avec le territoire national.

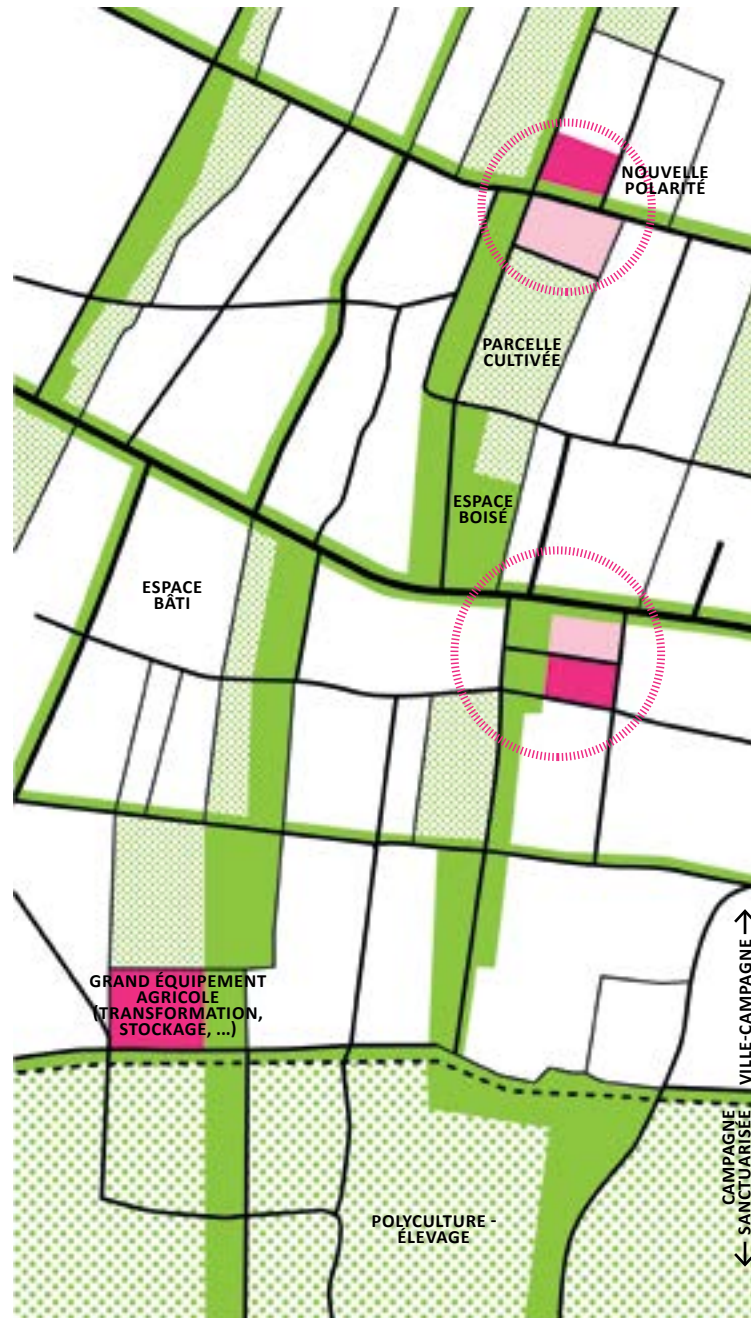


SUR LE LITTORAL

> Valoriser le littoral à travers le tourisme et la pêche.



UN EXEMPLE DE VILLE-CAMPAGNE DANS LA PLAINE



la plaine de Léogâne aujourd'hui

RÉTABLIR L'ÉQUILIBRE

La plaine de Léogâne voit actuellement se développer de manière très rapide une urbanisation non planifiée qui met en péril les terres agricoles fertiles. Aux portes de la ville constituée, cet espace morcelé se présente comme un enchevêtrement de constructions, de reliquats de boisements et de parcelles cultivées.

La ville-campagne développée va intégrer ces éléments et organiser son maillage en mettant en relation les éléments de nature et d'agriculture en place (bosquets, boisements, parcelles cultivées, chemins ruraux), en les amplifiant et en les étirant pour constituer à grande échelle une véritable armature urbaine support des usages et des circulations. Cette armature urbaine repose sur une trame agricole structurante et génératrice de richesse. Il s'agit d'un espace productif constitué de parcelles maraîchères et de larges bandes boisées plantées d'arbres fruitiers (bananiers, manguiers, cocotiers,...) destinés à l'auto-subsistance et au marché local.

Les programmes urbains (habitat, commerces, services) s'inscrivent dans cette trame de nature et entretiennent avec celle-ci une relation de complémentarité et d'apports mutuels.

La ville-campagne replace l'espace public comme lieu de vie et d'échange majeur dans le territoire habité. Il structure l'espace (rues, etc.) et permet l'essor de nouvelles centralités (équipements décentralisés assortis d'un espace public élargi) rayonnant à l'échelle des quartiers.

UN EXEMPLE DE VILLE-CAMPAGNE DANS LES MORNES



les mornes de Gressier aujourd'hui

S'INSCRIRE DANS LA GÉOGRAPHIE

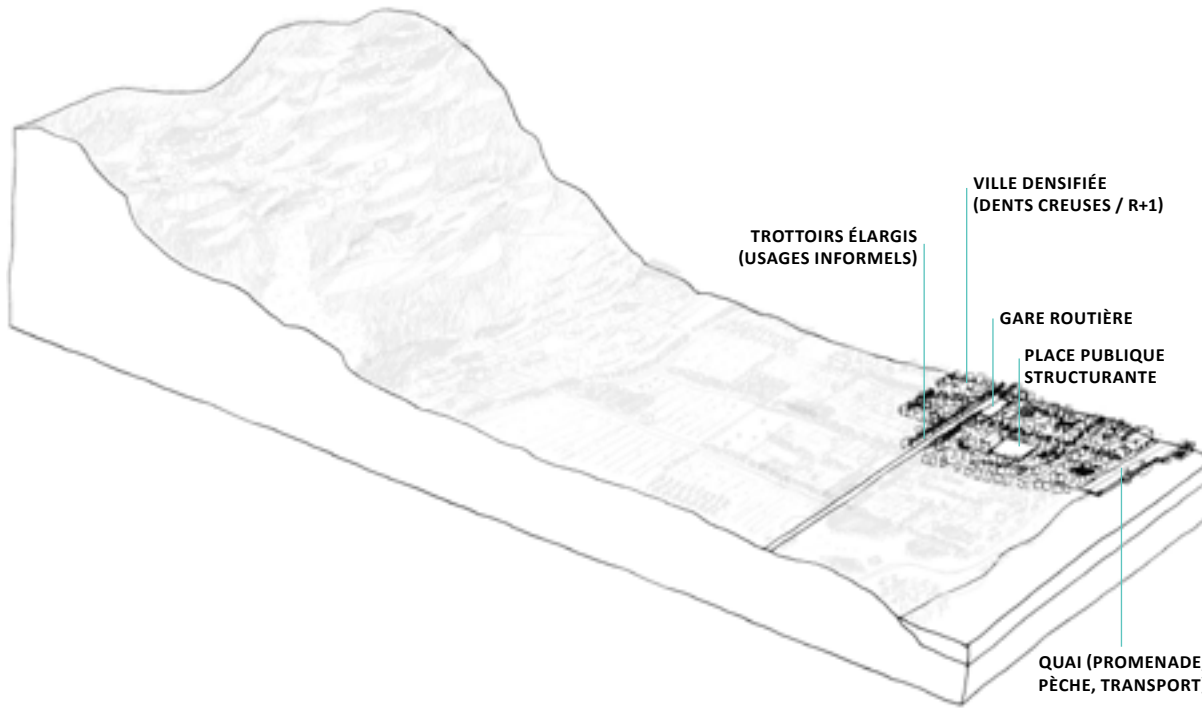
L'isolement des villages des mornes, le manque de perspectives économiques ainsi que la dégradation de l'environnement, due aux pratiques contradictoires aux réalités topographiques, ont accentué ces dernières années le phénomène d'exode vers les villes.

Développée dans une relation forte avec sa géographie, la ville-campagne est l'occasion de repenser dans les mornes une occupation bâtie et une agriculture adaptée aux pentes. La densification des localités d'habitat dispersé appuyée par l'implantation d'équipements décentralisés va progressivement permettre à ces ensembles habités de devenir des polarités et de gagner de l'autonomie. L'organisation spatiale de ces nouveaux ensembles s'appuie sur les contraintes topographiques. Le bâti ainsi que l'agriculture vivrière, structurante, se déploie perpendiculairement à la pente. Afin d'enrayer le phénomène d'érosion les cultures maraîchères sont limitées aux replats, les pentes étant occupées par les cultures "sur pied".

L'implantation de coopératives-relais dans chaque localité permet d'organiser l'agriculture spécifique des mornes, le café et le cacao Bio des Palmes, offrant de belles perspectives de valorisation sur le marché international.

Affirmant son identité et assise au cœur des milieux préservés, la ville-campagne des mornes joue un rôle essentiel dans le développement du réseau éco-touristique (hébergement, treks, artisanat).

LA VILLE À REVITALISER



CONFORTER LES CENTRES URBAINS

La ville, dans la Région des Palmes, tend à s'étendre hors de ses frontières sans avoir entièrement tiré parti des potentialités qu'elle renferme. La densification horizontale (dents creuses) et verticale (bâtiments R+1) est un levier pour atténuer cette tendance et conforter les fonctions urbaines.

La ville voit se développer un réseau lisible d'espaces publics arborés, dans la continuité de la ville-campagne, qui encourage son appropriation et permet l'accueil de nombreux usages (commerces, échanges, loisirs).

La ville est le lieu qui, grâce à ses équipements majeurs et ses infrastructures liées au transport (gare routière sur la RN2, quai de transport maritime), rayonne au niveau national.

Sa façade maritime devient un espace public à part entière.

DANS LA PLAINE

> Donner plus de place à l'espace public.



SUR LA RN2

> Donner plus de place aux usages non routiers.

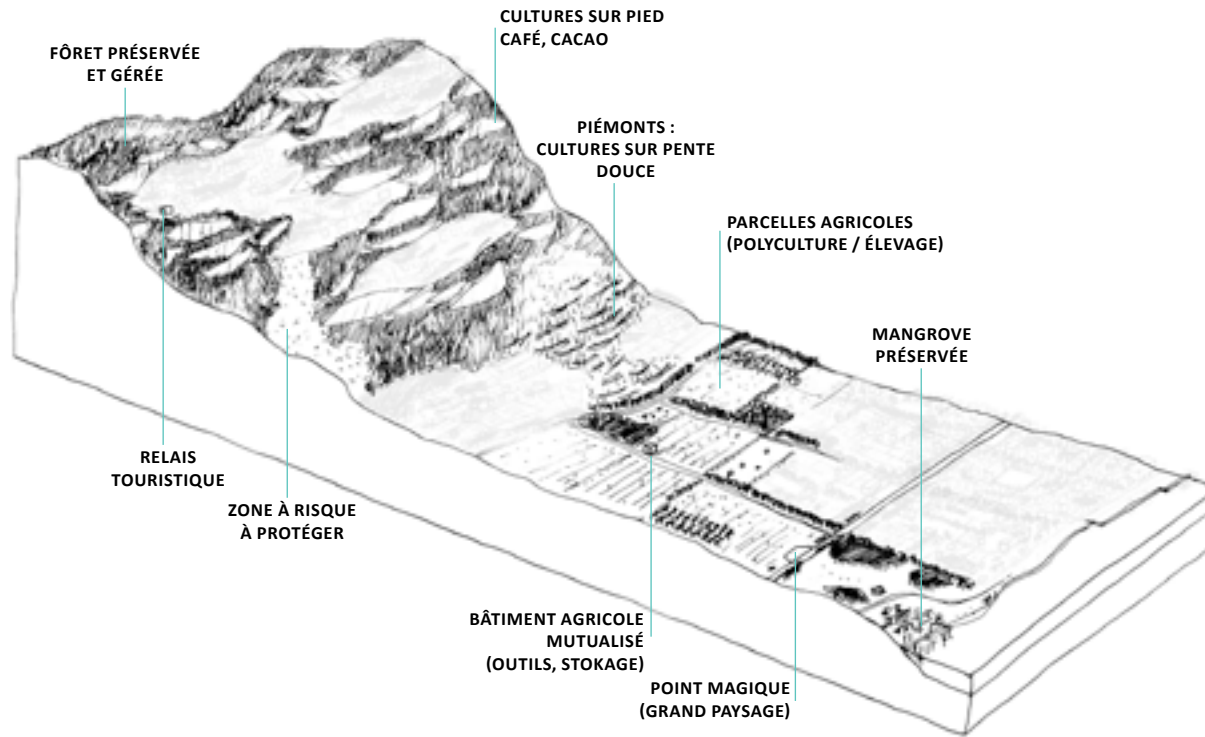


SUR LE LITTORAL

> Assurer à chacun le libre accès à la mer.



LA CAMPAGNE À SANCTUARISER



DES ESPACES À PRÉSERVER ET À VALORISER

La campagne sanctuarisée intègre des espaces naturels préservés (biotopes, milieux menacés, secteurs à risque) et des territoires agricoles valorisés. Elle est strictement préservée de l'urbanisation. C'est un espace actif qui génère de la richesse grâce aux secteurs agricole et touristique. Dans les mornes, le système agro-forestier est développé au sein de forêts exploitées et gérées de façon raisonnée. Dans la plaine se déploie un système en polyculture élevage où la canne à sucre côtoie des cultures diversifiées et les arbres à fruits. L'agriculture de la campagne sanctuarisée présente un très fort potentiel économique sur le marché national et international (café, cacao, rhum haïtien, mangues...). Le paysage identitaire des Palmes est donné à voir depuis la RN2 et les nombreux points magiques.

DANS LES MORNES

> Organiser à grande échelle le **système agroforestier**.



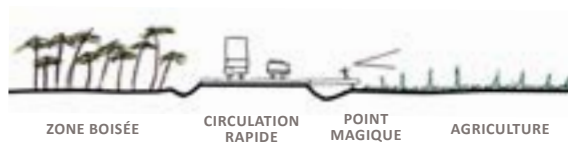
DANS LA PLAINE

> Organiser une nouvelle **agriculture diversifiée** dans l'espace.



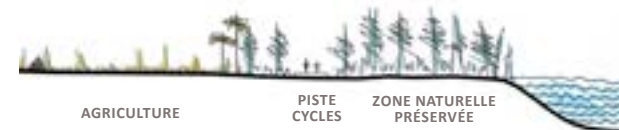
SUR LA RN2

> Maintenir l'**ouverture** sur le grand paysage.

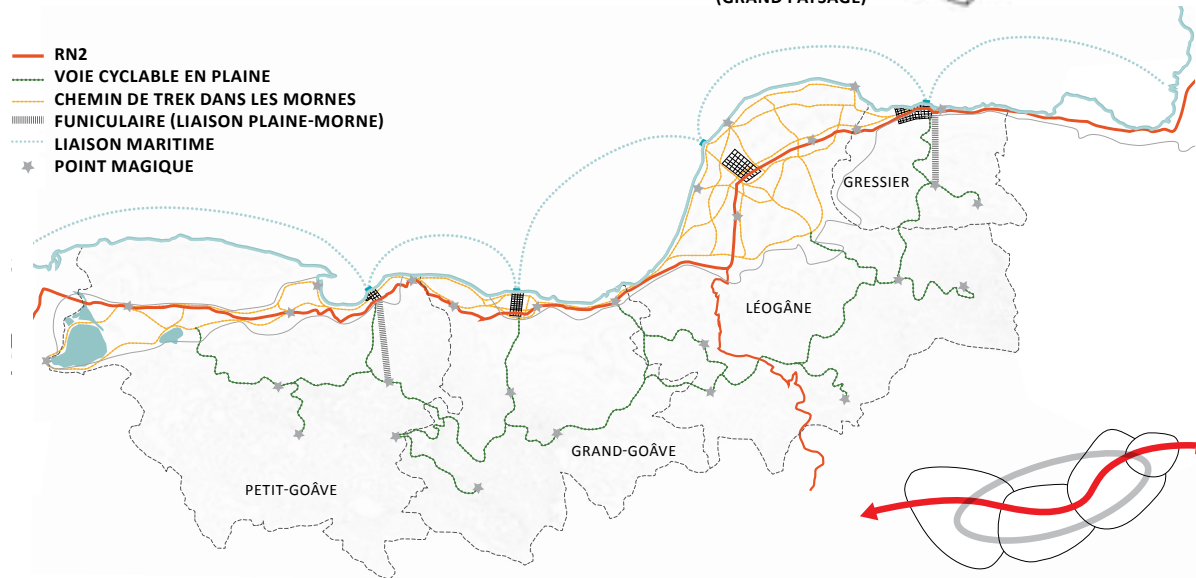
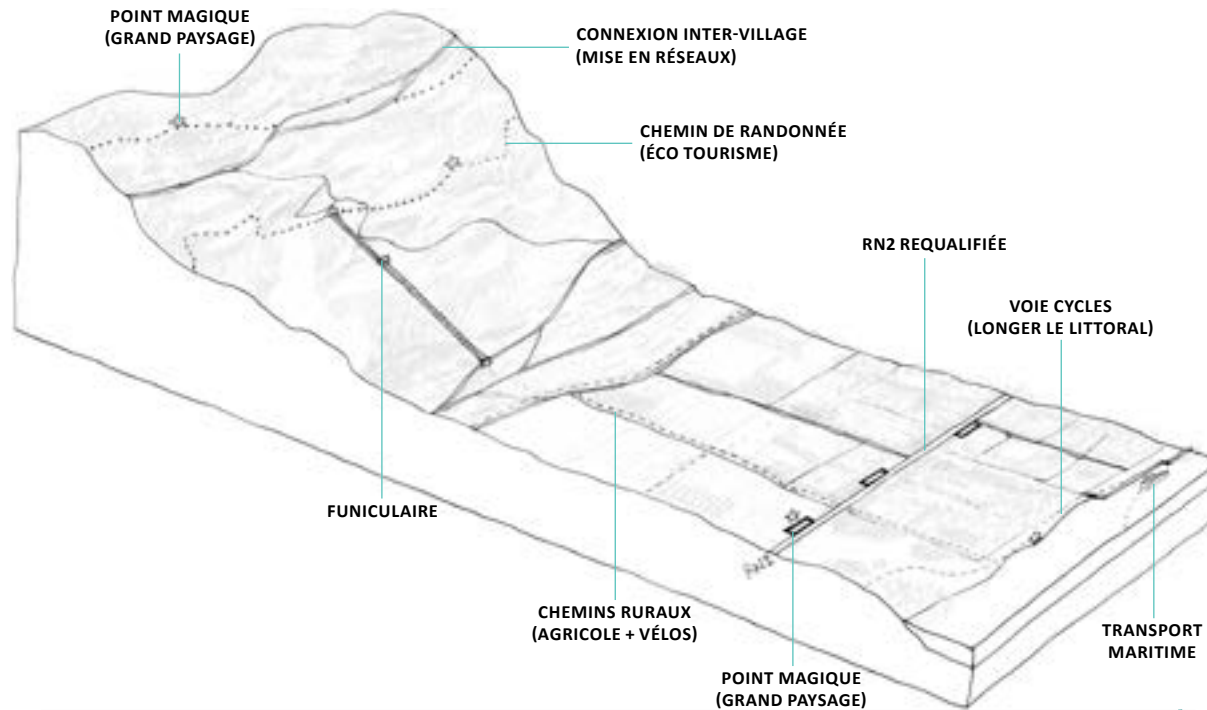


SUR LE LITTORAL

> Permettre le contact avec la **nature** sans la dégrader.



UN MAILLAGE QUI RECONNECTE LES HABITANTS ET LE PAYSAGE



carte des réseaux projeté dans la Région des Palmes



la boucle des Palmes

LA RÉGION DES PALMES, FUTUR "JARDIN DE PORT AU PRINCE" ?

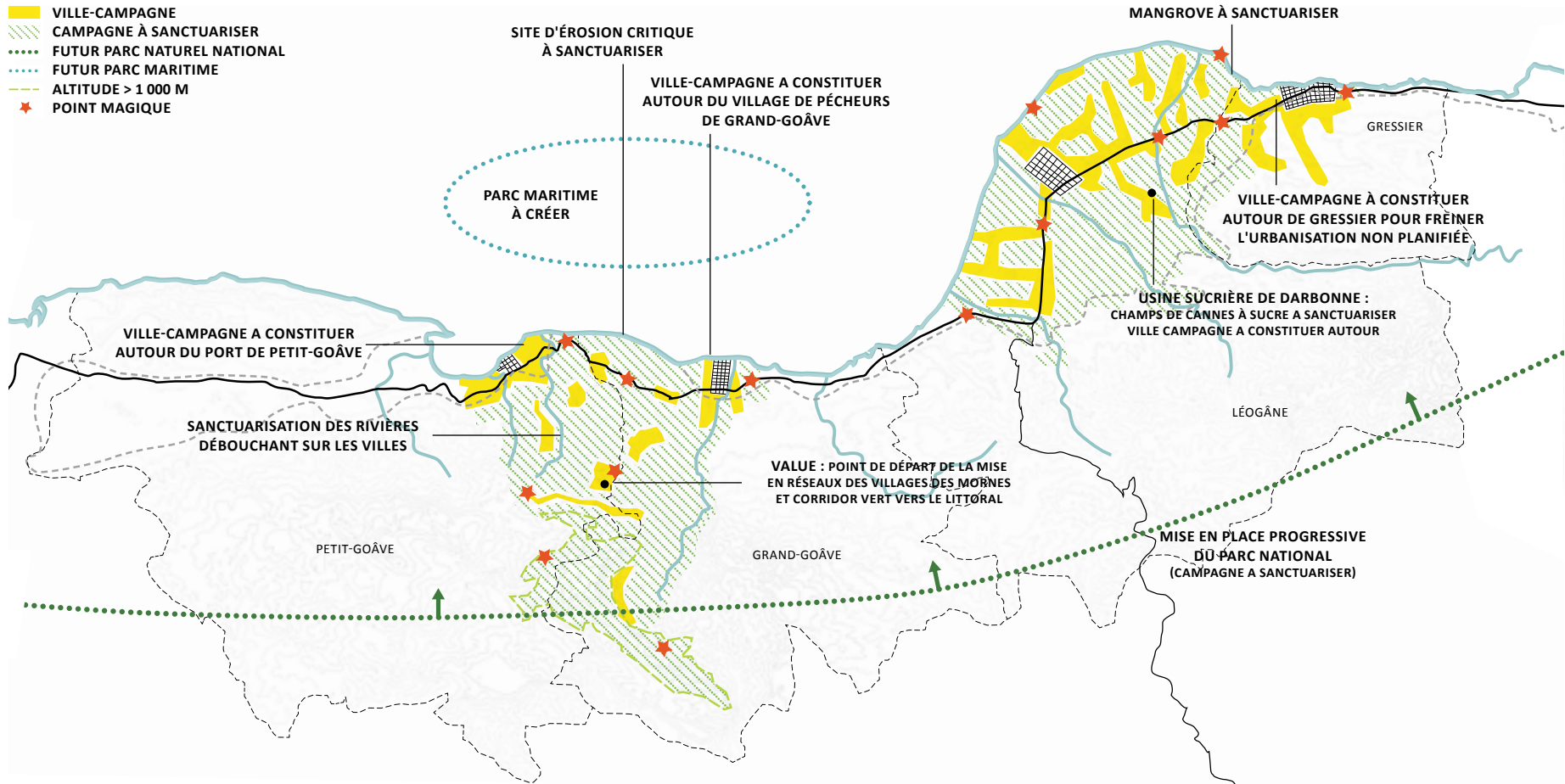
Les potentiels touristiques (principalement éco-tourisme et tourisme local) sont très importants sur l'ensemble de la région : du littoral aux mornes en passant par la plaine. Outre les attraits naturels (plages, climat), des événements culturels attirent déjà des milliers de visiteurs chaque année dans la région. La fête de Notre Dame, le carnaval de Petit-Goâve, les Raras à Léogâne, l'observation des baleines dans les eaux profondes à Petit et Grand-Goâve, en sont des exemples. D'autres lieux sont emblématiques comme le fort Gary à Petit-Goâve ou la grotte Anacaona à Léogâne.

Pour leur exploitation des voies sont à créer : pistes cyclables en plaines, chemins de trek en montagne (permettant également une meilleure accessibilité pour les habitants) et connexions maritimes. Par ailleurs, la mise en place d'un système de funiculaire peut être envisagé pour faciliter les liaisons plaines-mornes, tant pour le transport des produits que des personnes. La RN2, au centre du dispositif, devient bien plus qu'un axe routier. Garantie d'une certaine urbanité (lien social, usages) dans les zones habitées, elle s'ouvre au paysage dans la campagne pour magnifier l'identité des Palmes.

Un tel réseau laisse bien imaginer des touristes (nationaux et internationaux) faire une semaine de trek dans les mornes en dormant chez l'habitant et une semaine dans les plaines se déplaçant à vélo le long des plages et champs agricoles.

Ce maillage nécessaire permettra à terme de faire rayonner la Région des Palmes au niveau national : un espace de nature aux portes de la ville, redevenant ainsi le "Grand Jardin de Port au Prince"...

DE L'OPPORTUNITÉ À LA NÉCESSITÉ



cartes de la préfiguration à la planification dans la Région des Palmes

UNE PRÉFIGURATION NÉCESSAIRE À LA PLANIFICATION URBAINE

Si à terme la planification complète de la Région des Palmes est à prévoir, définissant ainsi les différentes zones de villes / ville-campagnes / campagne à sanctuariser, il est important que cette approche territoriale ne réponde pas

seulement à des opportunités mais bien à des nécessité qu'il convient de définir.

Certaines zones naturelles très vulnérable sont à préserver dès maintenant (mangroves, site d'érosions...).

Les villes-campagnes sont à développer en priorité dans les secteurs à fortes pression urbaines afin

de freiner l'urbanisation non planifiée. Deux sites particulièrement emblématiques (Vallue dans les Mornes et l'usine sucrière de Darbonne dans la plaine) doivent servir d'exemple vertueux et initier une spirale vertueuse de développement.

Enfin, des "points magiques" ouvrant sur le grand paysage et révélant le *genius loci*, sont à rendre accessible et à aménager en espace belvédère.



ÉQUIPE D : POU TOUT MOUN LE « NOU TOUT ANNDAN »

Nom	Prénom	Spécialité	Nationalité
ARMENGOL REYES	Mar	Paysagiste et géologue	Espagnole
FILISTIN	Similien	Ingénieur-Agronome	Haïti
LHÉRISSON	Jean-Laurent	Urbaniste-Géographe	Haïti
MOUTON	Mathilde	Urbaniste-Politologue	France
SUÁREZ	ClaudiaAngélica	Architecte de paysage	Mexique
WASSERMAN	Pieter Cornelis	Architecte urbaniste	Afrique du Sud

Équipe D



FRAGILITÉS ET POTENTIALITÉS DE LA RÉGION DES PALMES : ELEMENTS DE DIAGNOSTIC ET PREMIÈRES INTENTIONS

LES ESPACES DU TERRITOIRE : ENTRE CLOISONNEMENT ET INTERACTION

Le territoire de la Région des Palmes est constitué de plusieurs espaces caractérisés par une géographie, un peuplement et des activités différentes: les mornes, la plaine, les aires urbaines et le littoral.

En plus de leur démarcation naturelle, ces espaces peuvent à certains égards donner l'impression de fonctionner de manière indépendante les uns des autres, à l'instar des mornes isolées du fait de l'absence de services publics, ou du littoral qui subit les pressions environnementales et la négligence du reste du territoire.

Mais **malgré ce cloisonnement apparent, ces espaces sont liés par de nombreuses interactions** qui constituent autant de leviers pour le développement futur de la région. Les marchés voient ainsi s'échanger les produits agricoles en provenance des mornes et de la

plaine, et les produits manufacturés des villes. De même, les équipements publics situés dans les centres urbains sont utilisés par les habitants de l'ensemble du territoire.

DES LIEUX D'ACTIVITÉS CONTRAINTS ET VULNÉRABLES

Les lieux de vie hébergeant les activités et les interactions socio-économiques du territoire apparaissent par ailleurs extrêmement contraints et vulnérables. A titre d'exemple:

- Les carrefours et les marchés situés le long de la route nationale n°2 (RN2) voient leurs activités déborder dangereusement sur cette dernière;
- Les activités agricoles sont exposées à des risques naturels qui les fragilisent et qu'elles contribuent à intensifier (érosion des sols et ruissellement du fait de la déforestation et des cultures en sarclage, inondations);

- Les plages du littoral sont majoritairement privatisées et de ce fait difficilement accessibles.

DES INITIATIVES LOCALES NOMBREUSES ET PROMETTEUSES

Enfin, le territoire héberge de nombreuses initiatives locales à l'origine de dynamiques et de comportements vertueux : l'association des paysans de Vallue, les associations de pêcheurs et d'irrigants, les coopératives d'ébénisterie et de menuiserie, l'association des jeunes de Papette (association de protection des mangroves), les groupes de femmes, la Caisse populaire Men Ale Men Vini (MAMEV) à Gressier, l'usine de Darbonne...

Ces initiatives sont révélatrices d'une forte volonté des habitants à participer activement au développement du territoire, et de leur capacité à agir lorsqu'ils parviennent à s'organiser de manière adéquate.



RÉVÉLER LE POTENTIEL DU « NOU TOUT ANNDAN » EN AGISSANT SUR LES LIEUX DU VIVRE ENSEMBLE : UN OBJECTIF STRATÉGIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CANALISER L'ÉNERGIE VÉHICULÉE PAR LES HOMMES ET LA NATURE

Le développement du territoire passe ainsi par le fait de:

- Permettre à chaque acteur et usager de participer activement à l'économie régionale ;
- Donner de l'espace aux pratiques et usages locaux ainsi qu'aux phénomènes naturels susceptibles de contribuer positivement aux dynamiques du territoire.

REVELER ET ACTIVER LES POTENTIALITES DU TERRITOIRE

En d'autres termes, il s'agit de révéler et d'activer les potentialités du territoire en offrant à chacun la possibilité de participer au «**Nou tout anndan**», entendue comme la philosophie haïtienne du vivre ensemble, par opposition à la philosophie du « Pays en dehors » versus « Pays en dedans », qui voudrait que certains espaces, fonctionnent comme un système autonome indépendant du reste du territoire.

INTENSIFIER ET MAÎTRISER LES LIEUX DU VIVRE ENSEMBLE

L'activation de ce double mouvement des hommes et de la nature passe à notre sens par l'extension, la valorisation et la maîtrise des lieux du vivre ensemble.

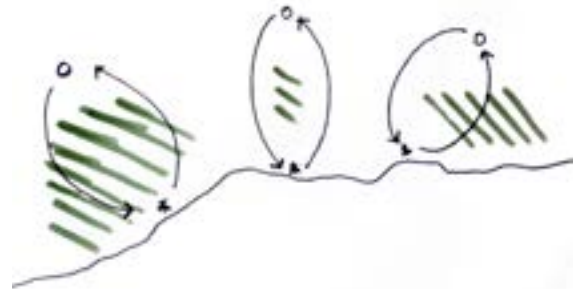
3 PRINCIPES D'ACTION

1.



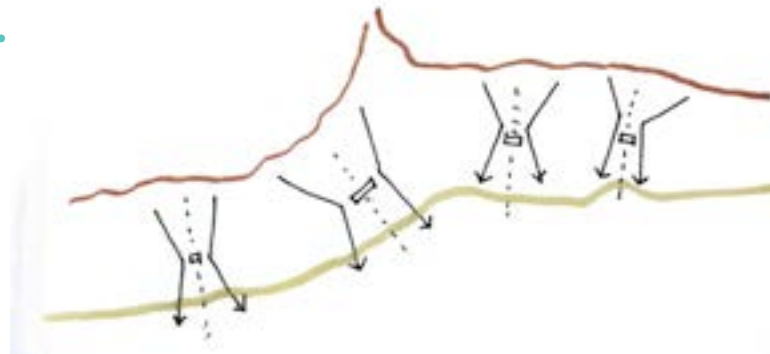
Intensifier les lieux d'échange et d'interaction entre la ville, le littoral, la plaine et les mornes.

2.



Développer les circulations entre ces différents espaces.

3.

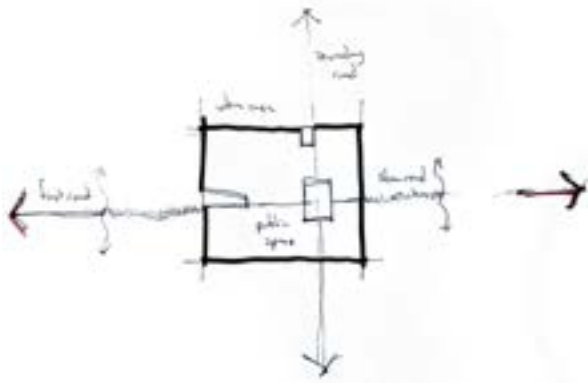


Favoriser la cohabitation équilibrée des usages de l'homme et de la nature en faisant de la place aux phénomènes naturels.

TRANSFORMER L'ESPACE POUR DEVELOPPER LES USAGES : TROIS LIEUX CLÉS

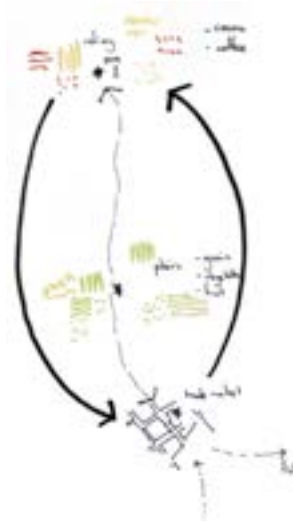
A. LES ENSEMBLES « CARREFOUR/ MARCHÉ » SUR LA RN2 : LE GRAND SALON

Comme expliqué dans le document "Haïti Demain", les routes constituent, en Haïti, "le salon du peuple". Dans la Région des Palmes, cette appellation prend tout son sens au niveau des carrefours et des marchés de la RN2 qui captent une part importante des flux et des activités. Il s'agit donc d'exploiter pleinement ce potentiel en faisant de ces espaces "le Grand Salon" des habitants de la région.



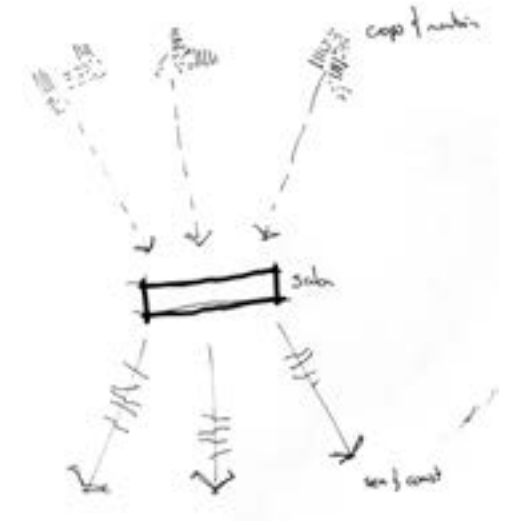
B. LES LIAISONS VILLES-CAMPAGNES : LA ROUTE DU «NOUT TOUT ANNDAN»

Reliant les mornes au littoral, ces routes sont les principaux vecteurs de l'intégration des espaces constitutifs du territoire dans l'économie régionale. Elles doivent donc être développées et aménagées pour permettre aux habitants des mornes d'écouler plus facilement leurs marchandises sur les marchés, et en retour amener les services publics dans les mornes.



C. LE DELTA DES PRINCIPAUX COURS D'EAU: ARBORETUM & OCCUPATIONS SAISONNIÈRES

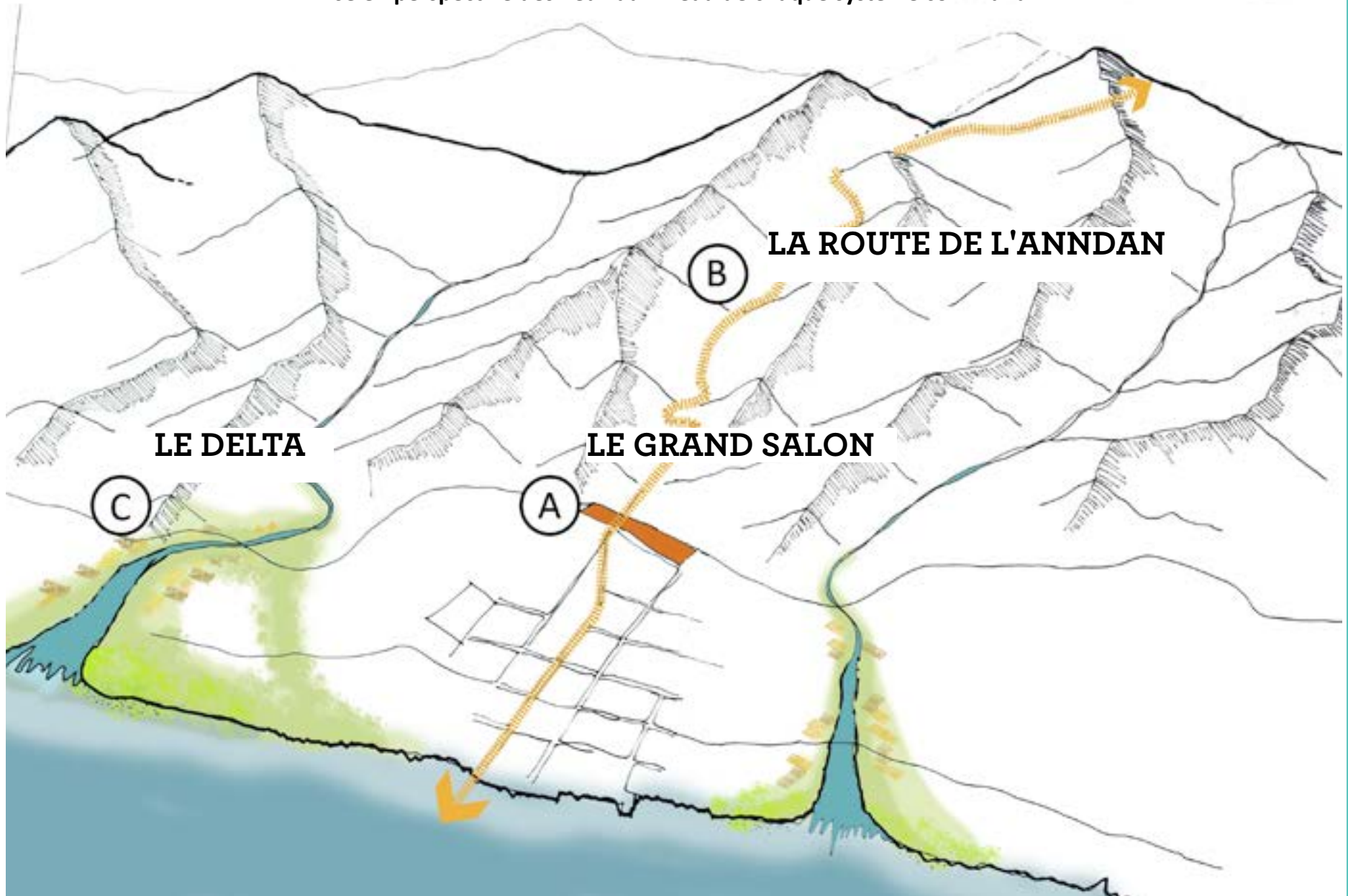
Du fait des activités qui se déroulent sur le territoire, les deltas des cours d'eau subissent de nombreuses pressions qui accentuent le risque d'inondation. Nous proposons donc d'y aménager des espaces tampon regroupant arborêtum et occupations saisonnières, qui seront demain des espaces emblématiques d'une cohabitation équilibrée entre l'homme et la nature.



- Des lieux récurrents dans le paysage
- Des lieux structurants dans l'organisation des échanges et des systèmes communaux
- Des lieux emblématiques de la cohabitation des usages sur le territoire
- Des lieux clés pour marquer la présence des pouvoirs publics et instaurer un contrat de confiance avec la population

TRANSFORMER L'ESPACE POUR DEVELOPPER LES USAGES : TROIS LIEUX CLÉS

Mise en perspective des lieux au niveau de chaque système communal



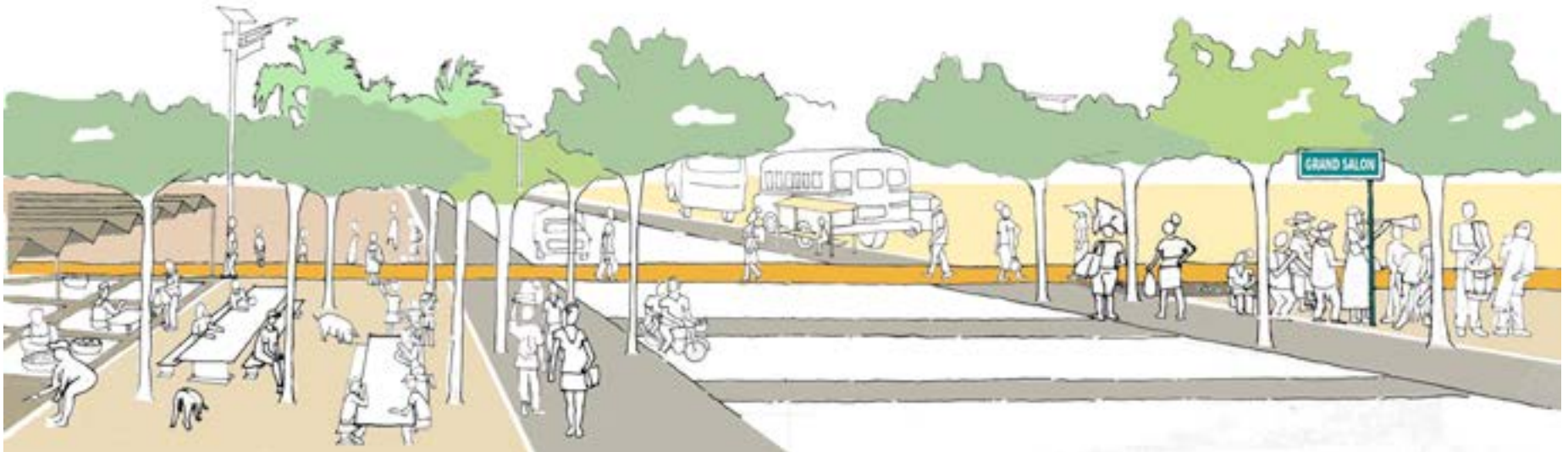
A. LE GRAND SALON : CŒUR BATTANT DES ACTIVITES ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

CONSTATS:

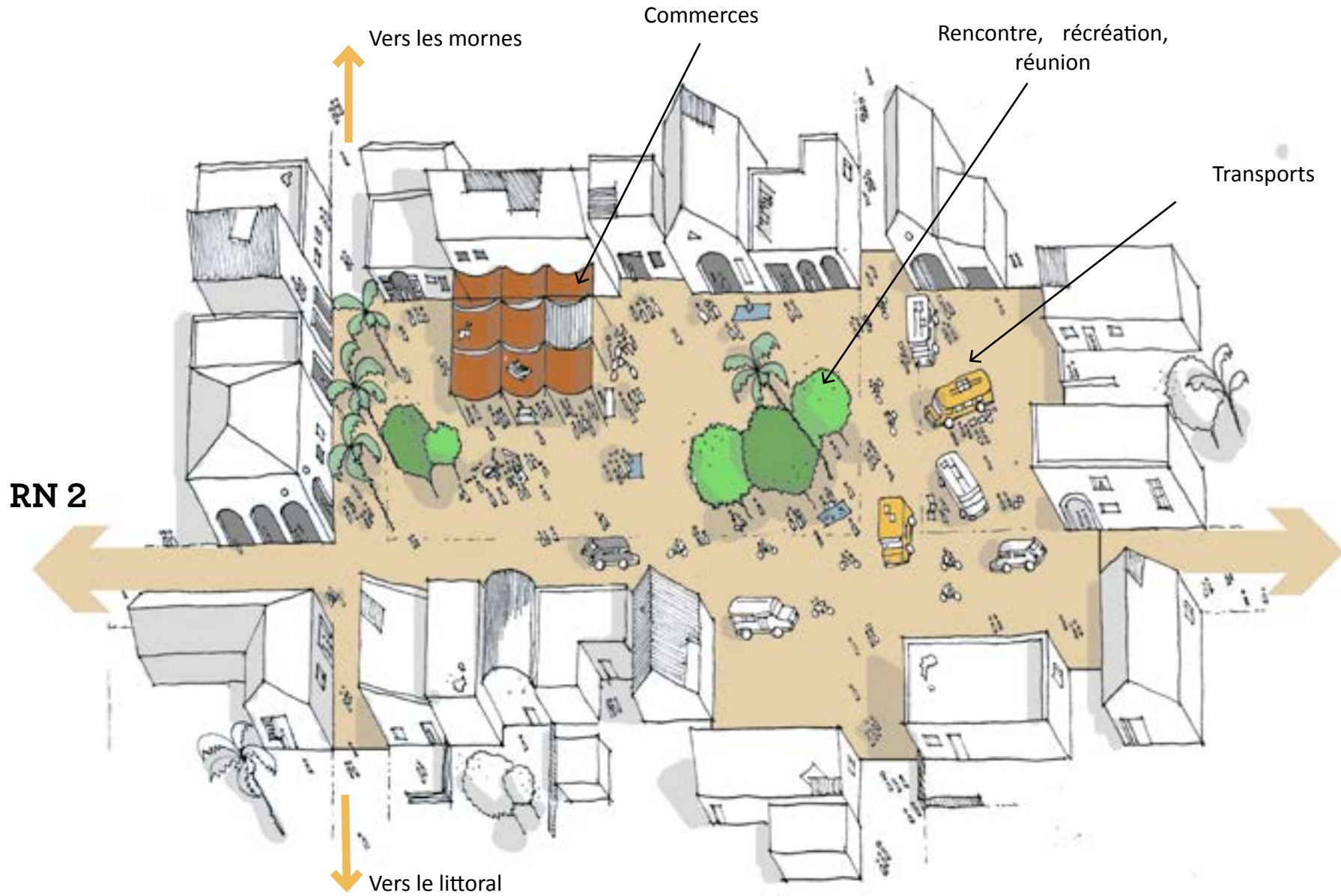
- Carrefours et marchés sur la RN2 accueillant des activités économiques diverses (transports, marchés, défilés de Rara, affichage politique...) et jouant le rôle de "salon du peuple"
- Espaces contraints et vulnérables (précarité des structures utilisées par les commerçants, débordement des activités sur la route)
- Espaces peu visibles et lisibles

PROPOSITIONS D'INTERVENTION:

- Elargir ces espaces pour donner de la place à chaque activité, qu'elle soit économique (commerces, transports), sociale (récréation, réunion) ou culturelle (concert, défilé)
- Accroître leur lisibilité en organisant les activités dans l'espace et en y installant des plans de circulation, tout en garantissant la porosité des espaces
- Les rendre plus visibles en travaillant la signalétique et en utilisant ces points de croisement pour communiquer sur l'identité du territoire



A. LE GRAND SALON : CŒUR BATTANT DES ACTIVITES ET DYNAMIQUES DU TERRITOIRE



B. LA ROUTE DE L'ANNDAN: UN VECTEUR D'INTEGRATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE

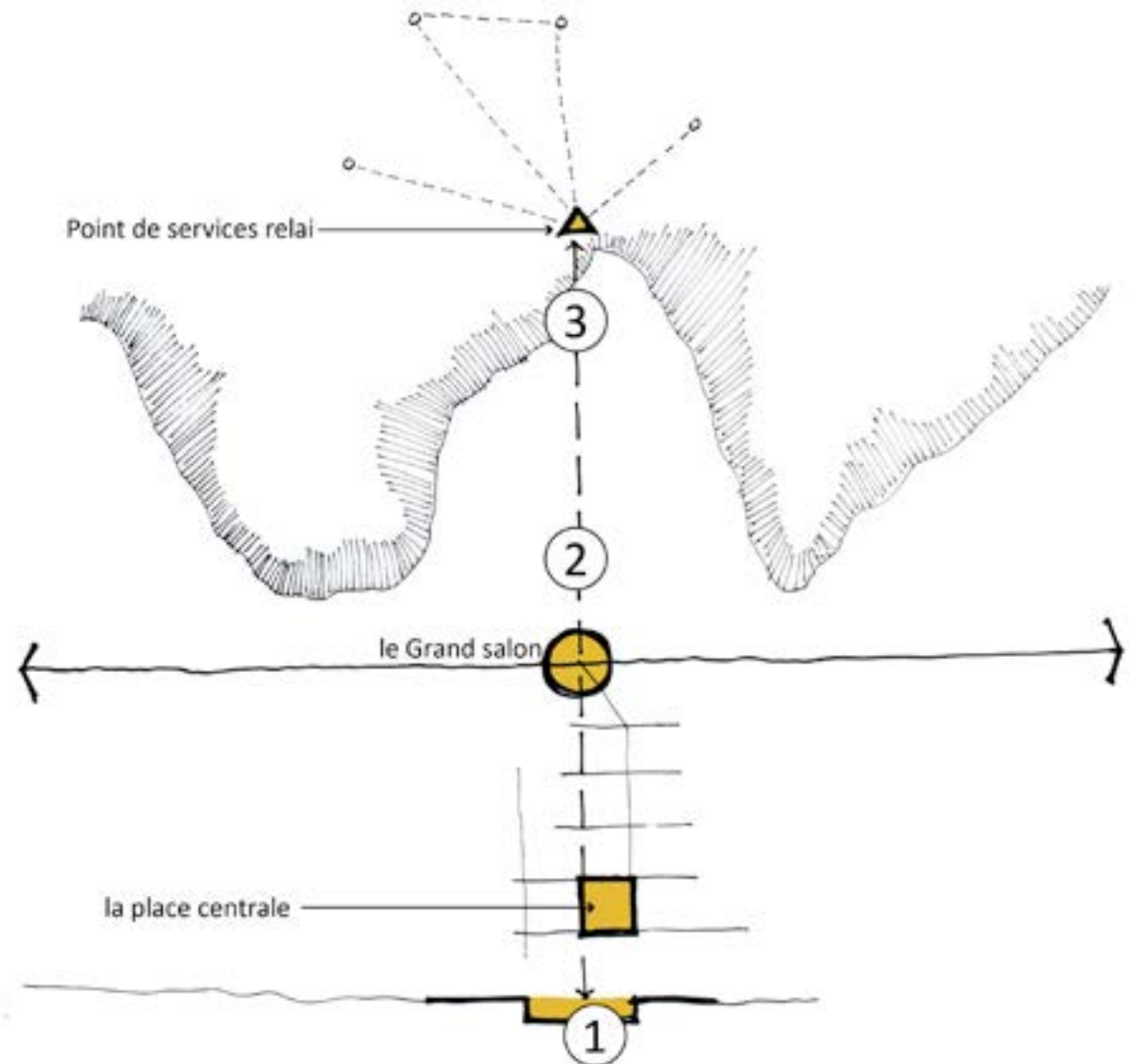
CONSTATS:

- Des espaces marquant l'absence des pouvoirs publics et l'isolement des mornes
- Des trajets longs et éprouvants, sans espaces de détente
- Des axes discontinus marquant la déconnexion entre le littoral, la ville et la campagne

PROPOSITIONS D'INTERVENTION:

- Renforcer le réseau de routes secondaires par un léger pavage de sorte à faciliter les circulations
- Utiliser ces espaces pour déployer les services publics et contrôler les activités réglementées
- En faire de véritables lieux d'interaction sociale par l'aménagement de points d'arrêt ombragés offrant des perspectives sur le territoire
- Faciliter l'implantation de commerces et activités de services divers
- Restaurer le lien avec la façade maritime par l'aménagement d'une promenade piétonne au niveau du littoral

LA ROUTE DE L'ANNDAN: UN AXE STRUCTURANT DE LA RELATION MORNES - VILLE - LITTORAL



B. LA ROUTE DE L'ANNDAN: UN VECTEUR D'INTEGRATION ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE



1a

Arrivée de la route sur le littoral et prolongation en promenade



2

Le départ vers les mornes



1b

La promenade maritime - "Promenade du soleil couchant"



3

La route des mornes

C. LE DELTA : UN ESPACE DE RESPIRATION ET DE COHABITATION ALTERNÉE DES USAGES

CONSTATS:

- Des deltas de rivières situés en bordure des aires urbaines et menacés par l'expansion de ces dernières
- Des espaces utilisés pour diverses activités (agriculture, lessive) peu respectueuses de l'environnement et menacées par le risque d'inondation

PROPOSITIONS D'INTERVENTION:

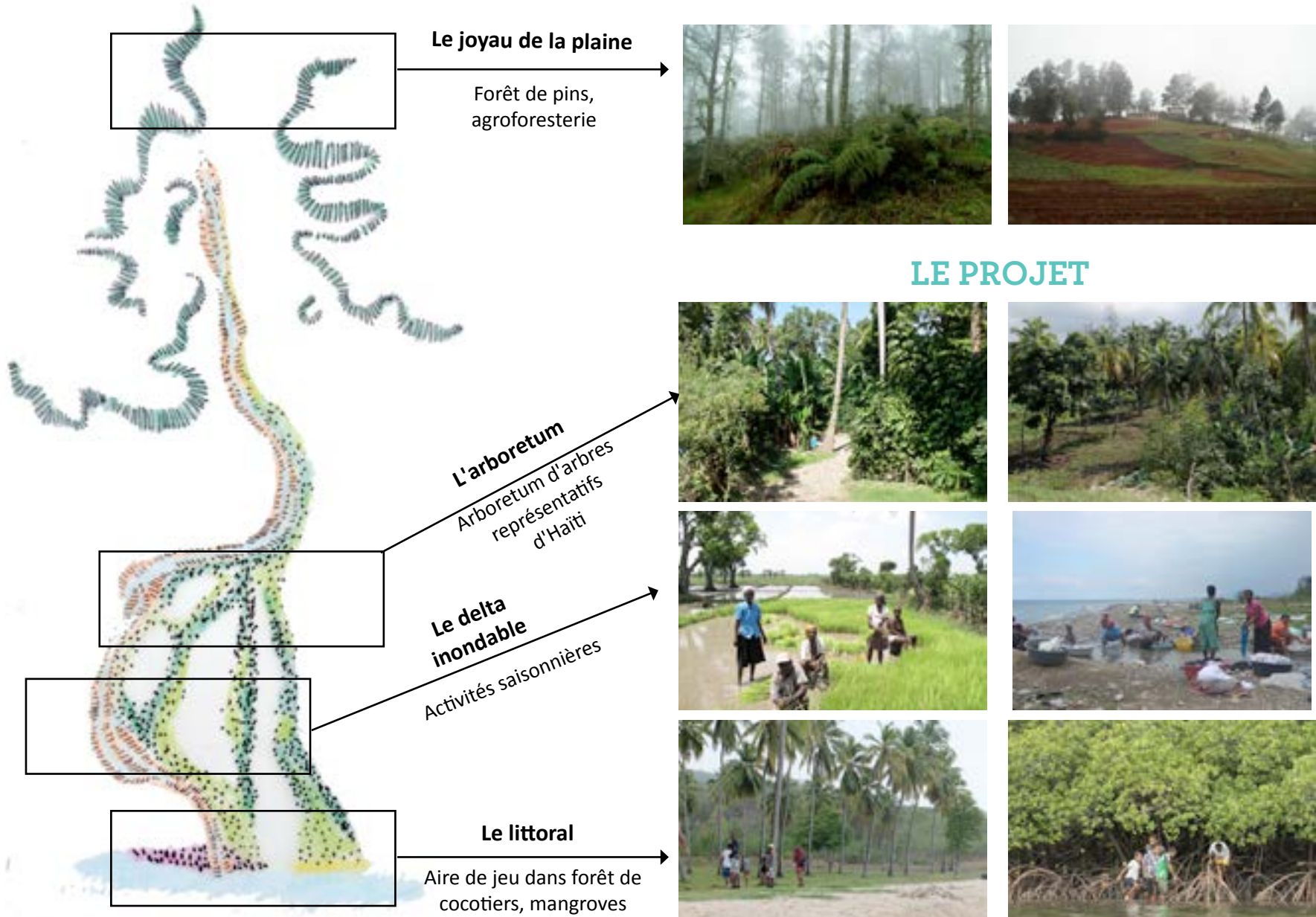
- Préserver des espaces tampon entre les centres urbains et le cours d'eau des rivières pour permettre le libre écoulement de ces dernières et la maîtrise de l'urbanisation
- Aménager ces espaces de sorte à ce qu'ils puissent accueillir des activités saisonnières en fonction du rythme du fleuve
- En faire des espaces de restauration écologique et profiter de ces espaces pour sensibiliser la population à la protection de l'environnement : aménagement de terrasses et retenues d'eau, protection des mangroves
- En faire des espaces de récréation permettant l'accès de tous au littoral

Le delta vu depuis Petit Goâve



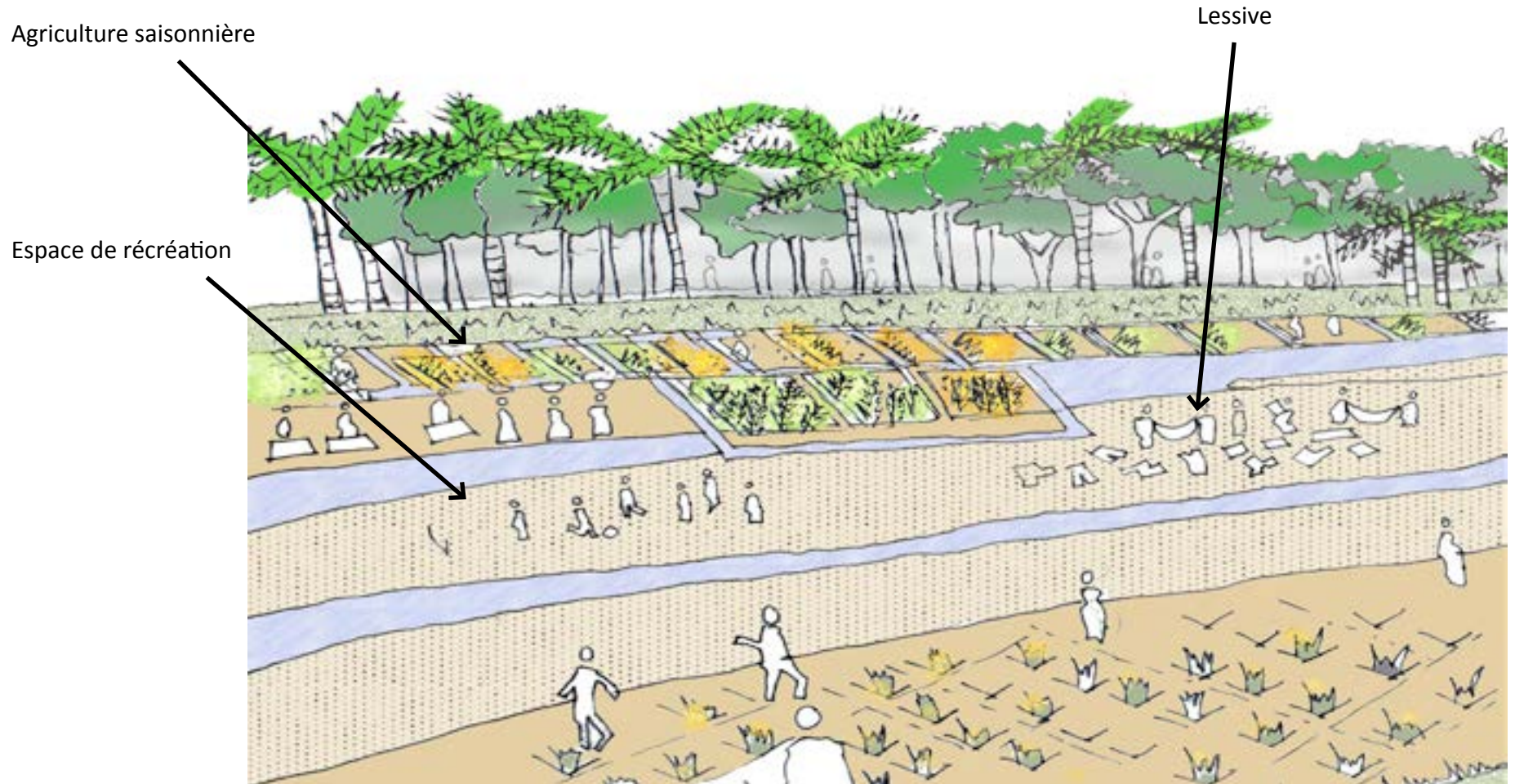
C. LE DELTA : UN ESPACE DE RESPIRATION ET DE COHABITATION ALTERNÉE DES USAGES

Un lieu à inscrire dans un ensemble d'actions visant à instaurer un rapport équilibré entre l'homme et la nature tout au long des fleuves



C. LE DELTA : UN ESPACE DE RESPIRATION ET DE COHABITATION ALTERNÉE DES USAGES

OCCUPATION DU DELTA PENDANT LA SAISON SÈCHE



C. LE DELTA : UN ESPACE DE RESPIRATION ET DE COHABITATION ALTERNÉE DES USAGES

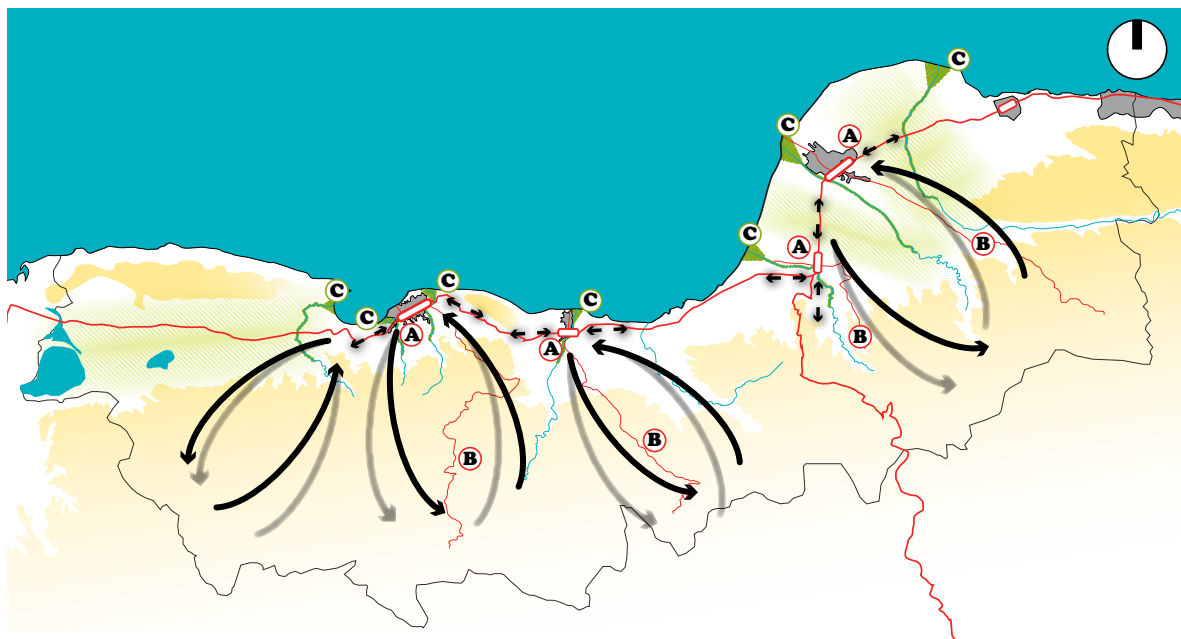
OCCUPATION DU DELTA PENDANT LA SAISON DES PLUIES



Activités de sensibilisation environnementale

CONCLUSION ET PISTES DE RÉFLEXION POUR LA MISE EN ŒUVRE

Synthèse des actions sur le territoire



Les lieux du «Nou tout anndan»

Le grand salon



La route du Nou tout anndan



L'arboretum



Dynamiques des échanges vertueux

Villes et hinterland



Entre pôles urbains



Données de cadrage

Zone de montagne



Rivières



Plaines agricoles



Routes



Territoire de la CMRP



RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE

- **Calendrier:** commencer par les interventions les plus légères (ex: dégagement des routes et des berges des deltas, signalétique et plan de circulation au niveau du Grand salon) avant d'aller vers des interventions plus lourdes.
- **Gouvernance :** s'appuyer sur les sections communales et mettre en place des comités ville-campagne au niveau de chaque commune (comités consultatifs constitués d'un représentant de chaque catégorie d'acteur économique du territoire: agriculteurs de la plaine et des mornes, pêcheur, commerçant, syndicat de transport...)
- **Mobilisation fiscale et financière:** commencer par lever l'impôt là où les services sont présents (centre-ville) et étendre progressivement le dispositif vers l'hinterland sous réserve du déploiement des routes et des services publics.



Le jury



JURY : COPRÉSIDENTS

Pierre-André PERISSOL | FRANCE | Maire de Moulins, ancien Ministre du Logement Les Ateliers, Président des Ateliers | pierre-andre.perissol@ville-moulins.fr



Pierre-André Périssol est un ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Il a débuté sa carrière professionnelle comme directeur des études de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines entre 1972 et 1974, puis Président Directeur Général Fondateur du groupe Arcade de 1976 à 1995, et Président du Crédit Immobilier de France de 1991 à 1995. Il a débuté sa carrière politique en 1983, en tant que conseiller de Paris, jusqu'en 1993. Il a été député au parlement de 1993 à 1995, puis de 2002 à 2007. Il est Maire de Moulins, président de Communauté d'Agglomération depuis 2001. Il a été Ministre du Logement de 1995 à 1997. Il est impliqué dans les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre Urbaine de Cergy Pontoise depuis 1999, en tant que Vice-Président puis Président.

Jonas BERTRANG | HAÏTI | Maire-adjoint de Léogâne
Président de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes



Je suis Bertrang Jonas, avocat et politologue. Je suis né à Néply, une petite localité, située à environ sept km de la ville de Léogâne. Actuellement, je suis maire adjoint de la Commune de Léogâne et le représentant de ladite Commune à la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) dans laquelle j'occupe le poste de Président présentement.

Michèle ORIOL | HAÏTI | Sociologue
Secrétaire exécutive du CIAT | omichele2002@yahoo.fr



Née à Port-au-Prince, Michèle Oriol est docteur en Sociologie de l'université Paris VII - Jussieu. Elle a soutenu en 1992 sa thèse sur les systèmes de production et les structures foncières du Sud d'Haïti. Elle a produit de nombreux travaux sur la question foncière en Haïti. Elle dirige depuis 2011 le Secrétariat Technique du CIAT.

MEMBRES DU JURY

Francis AMPE | FRANCE | Ingénieur-urbaniste
Ingénieur de l'école Centrale de Paris et Consultant en urbanisme et en aménagement du territoire. Ancien maire de Chambéry | francis.ampe@orange.fr



Ma vie professionnelle m'a amené à travailler dans de nombreux pays d'Afrique, puis à créer et diriger l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille. A la DATAR j'ai intégré à la fois la prospective et les grands territoires. A la Caisse des dépôts je me suis intéressé au financement du développement urbain.

J'ai participé à plusieurs jurys d'Atelier : Shanghai, Tokyo, Ho Chi Minh ville et An Giang (Viet Nam), Saint Louis du Sénégal et j'ai piloté les Ateliers de Casablanca et Marseille Euroméditerranée.

Je suis engagé comme volontaire sénior auprès du CIAT pour le programme de formation en urbanisme et pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des études urbaines de la Boucle Centre-Artibonite.

Eloisa ASTUDILLO FERNANDEZ | ESPAGNE | Architecte, Chargée de programme
Délégation de l'UE en Haïti (Section infrastructures) | eloisa.astudillo@eeas.europa.eu



Architecte à Bruxelles pendant 10 ans avec l'Escaut architectures, assistante en Projet à l'école d'architecture La Cambre à Bruxelles pendant 2 ans, et chargée de programme pour l'Union européenne d'abord en Mauritanie et actuellement en Haïti. Elle fait partie de l'équipe qui travaille sur les projets de l'UE sur le développement urbain.

Patrice DUMONT | HAÏTI | Journaliste et commentateur sportif
patricedumont21@hotmail.com



Patrice « pépé » Dumont est professeur d'Histoire, Culture Générale et Communication et d'Education Physique et Sport. Journaliste et commentateur sportif, il dirige l'émission Sportisibo à Radio Ibo. Il reste toujours impliqué dans la vie sociale et politique d'Haïti.

Ruthlande ANGLADE | HAÏTI | Directeur des Collectivités Territoriales
Ministère Intérieur et Collectivités Territoriales | ruthlanglade2@hotmail.com



Economiste de formation et diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) en France (Promotion Erasme 1999-2000), M. Ruthlande ANGLADE est spécialisé en Administration territoriale. Il assure présentement la Direction des Collectivités Territoriales où il travaille depuis 1994 dans le secteur de la décentralisation. Il a occupé tour à tour le poste d'Assistant Chef de Service et Directeur Adjoint en charge des Finances Locales.

Formateur, M. Anglade intervient régulièrement sur les finances locales à l'Ecole Nationale d'Administration Financière (ENAF) dans le cadre de la formation des comptables publics du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF). Il a également enseigné les Finances publiques à l'Université Quisqueya.

Martin BLACKBURN | CANADA | Administrateur, Directeur de Programme Haïti
Fondation Canadienne des Municipalités | mblackburn@fcm.ca



Bac. en administration des affaires. Martin Blackburn a exercé la fonction d'administrateur spécial en réorganisation administrative et financière auprès de communautés amériidiennes au Québec (5 ans). Il fut également directeur de projet dans dix pays d'Afrique et Amérique du Sud et Centrale auprès de coopératives, organisations paysannes, entreprises à capital actions, municipalités, chambres de commerce et institutions régionales (28 ans). Il offre une assistance technique directe dans différents secteurs d'activités: forestier, riz, coton, fruits, légumes, café organique, cardamome, olives et crédit agricole, micro-crédit, Institutions nationales dans le secteur des chambres de commerces, droits humains, santé, eau et transfert de technologie.

Aliénor FAUCHER | FRANCE | Ingénieur civil - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées
Architecte - Master de l'Ecole d'Architecture de la Ville et des Territoires de Marne la Vallée



Après 3 ans passés dans le secteur de la conception en maîtrise d'œuvre bâtiment (AREP, RFR, TESS), j'ai rejoint en 2009 le secteur de la maîtrise d'ouvrage publique au sein du Ministère des affaires étrangères français : basée à l'ambassade de France à Port-au-Prince depuis 2011, je suis en charge de la gestion du patrimoine de l'Etat français en Haïti, en République Dominicaine et en Jamaïque (projets de construction, ventes, réhabilitations). Cette expérience m'a permis d'acquérir une large connaissance du milieu local de la construction, ainsi qu'une bonne lecture de l'actualité des projets urbains et territoriaux, notamment au travers des actions de coopération de la France en Haïti.

MEMBRES DU JURY

Bénédicte GAZON | FRANCE | Directrice de l'agence de Port-au-Prince
Agence Française de Développement | gazonb@afd.fr



Bénédicte GAZON est diplômée d'HEC Paris, promotion 1994, avec une spécialisation en finances. Elle a démarré sa carrière à l'AFD il y a 20 ans, et a occupé divers postes à Paris à PROPARGO (filiale dédiée au financement du secteur privé), à l'Inspection Générale (audit interne) ainsi qu'à l'étranger (Afrique du Sud, Sénégal, Colombie). Elle est directrice de l'agence de Port-au-Prince depuis septembre 2013.

Yann MARTINEAU | FRANCE | Ecologue, Ingénieur Planification des Transports et Urbaniste
Directeur d'Oryzhom, Consultant pour le CIAT | yann.martineau@oryzhom.eu



Directeur de l'agence Oryzhom, Yann travaille avec le CIAT depuis 2010. Docteur en écologie, ancien élève de l'École Polytechnique, et détenteur d'un master d'urbanisme, il a près de quinze ans d'expérience dans les problématiques liées à l'écologie, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les transports et la mobilité, tant dans les pays développés que ceux en développement, acquise dans la recherche universitaire (Paris 11 ; Universidad de los Andes, Venezuela), des bureaux d'études parisiens (ATN, Setec), et sa propre agence depuis 2012.

Yvan PEICHINAT | urbaniste
Ministère des Transports et Communication

Jean Samson LIMONGY | HAÏTI | Maire élu de Petit-Goâve



Jean S. Limongy, né en 1959, a mené des études en diplomatie et en administration de petites entreprises. Ancien député de Petit-Goâve à l'Assemblée Nationale d'Haïti, il est également avocat, membre du barreau de Petit-Goâve. Il a récemment été élu maire de la Commune de Petit-Goâve.

Ebert PELTROP | HAÏTI | Directeur de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe | peltrop@yahoo.fr

Ebert Peltrop est le directeur de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional au sein du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Michèle PIERRE-LOUIS | HAÏTI | Economiste, ancienne Première Ministre
Présidente de la FOKAL | mpierreloouis@fokal.org



Michèle Duvivier Pierre-Louis a étudié l'économie à Queens College de City University of New York (CUNY). Elle a été successivement Directrice générale adjointe de l'Autorité aéroportuaire nationale, et a travaillé dans tous les secteurs, Société financière de développement, ONG, Mission nationale d'alphabétisation, éducation, culture, projets de développement. En 1991, elle est membre du cabinet du Président Aristide, chargée de la redéfinition des missions de l'État. En 1995, elle crée la Fondation Connaissance et Liberté – FOKAL dont elle sera la directrice exécutive pendant 13 ans. Elle est nommée en 2008 Première ministre de la République d'Haïti, un poste qu'elle a occupé jusqu'en novembre 2009. Elle est également professeur à l'Université Quisqueya depuis 2004.

MEMBRES DU JURY

Luc RAIMBAULT | FRANCE | Ingénieur, Directeur de la coopération internationale
Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise | luc.raimbault@cergypontoise.fr



De formation initiale ingénieur de l'Ecole Centrale de Lille, j'ai d'abord travaillé 15 ans dans une grande entreprise de BTP. Après des études d'urbanisme et d'aménagement, j'ai poursuivi mon parcours professionnel au service des collectivités territoriales, d'abord au Conseil Général des Yvelines puis à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Responsable de grandes opérations d'aménagement en qualité de Directeur Général Adjoint de 2005 à 2014, je suis en charge aujourd'hui des relations internationales, notamment avec la région des Palmes en Haïti.

Membre des Ateliers depuis 2005, je suis administrateur, secrétaire du Bureau. J'ai participé à de nombreuses sessions, comme participant, pilote (Saint Louis, Porto-Novo, Thiès) et membre du jury.

Abner SEPTEMBRE | HAÏTI | Sociologue MA
absept60@yahoo.fr



Plus de trente (30) ans d'expériences professionnelles acquises dans différentes institutions, publiques et privées, comme employé, enseignant, consultant et dirigeant, et aussi bien comme membre de différents réseaux. Spécialiste en développement communautaire, en particulier en gestion de projet et en tourisme rural communautaire.

Entrepreneur et propriétaire de l'Hôtel Villa Ban-Yen (HVB, www.villabanyen.com), une entreprise qui fait la promotion du tourisme éco-montagne et qui réalise des événements touristiques en partenariat avec les agriculteurs et les familles.

Jude SAINT-NATUS | HAÏTI | Coordinateur des programmes
ONU Habitat | jude.saint-natus@onuhabitat.org



Monsieur Jude Saint-Natus, gestionnaire, juriste, spécialiste en gouvernance et réforme de l'Etat, dans ses fonctions de Directeur des Collectivités Territoriales d'alors, a porté sur les fronts baptismaux la CMRP et la DATIP, comme étant respectivement un dispositif politique et technique qui visait à promouvoir et à systématiser les vertus de la mutualisation des ressources/intercommunalité et de la maîtrise d'ouvrage municipale, dans la perspective d'une fonction publique territoriale. Condition indispensable pour un dialogue institutionnel productif entre l'Etat Haïtien et les collectivités territoriales, au service de la citoyenne et du citoyen.

Jean-Marie THEODAT | HAÏTI | Géographe
Jftheodat2@yahoo.com



Né en 1961 à Port-au-Prince, Jean Marie Théodat a, après son doctorat en Géographie, été en charge de l'élaboration des programmes de l'Ecole Normale Supérieure d'Haïti. Il est, depuis 1998, maître de conférences en géographie à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Il a fondé le Laboratoire de recherches haïtiennes et dominicaines à Port-au-Prince et est membre du Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique en France. Après le tremblement de terre de 2010, il s'engage dans la reconstruction, notamment du système d'éducation supérieur en Haïti.





Annexes



Maxime GENÉVRIER



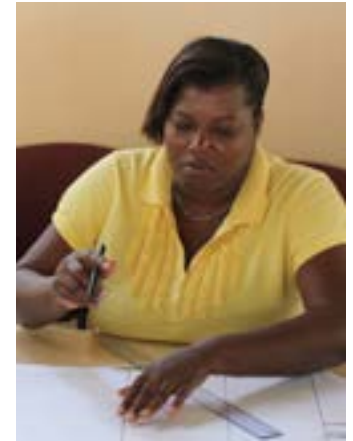
Hugo RUBIO



Similien FILISTIN



Guillaume-Corentin BERNARD



Guerda SAINT-JUSTE



Addly CELESTIN DUPLAN



Christine STEPHENSON



Abdoulaye SENE



Jimmy LEISER



Jean-Laurent LHÉRISSON



Paola Jimena FLORES MIRANDA



Quentin GUÉGAND



Dina BRAENDSTRUP



Carlyle ADRIEN



Claudia Angélica SUAREZ



Rémi ALGIS



Myriam GABRIEL



Mar ARMENGOL REYES



Pieter Cornelis WASSERMAN



Mathilde MOUTON



Ségolène SERESSIA



Simba CHITAPI



Jean-Philippe VIALA



Tales LOUIS



Antoine PLANE



Marion TALAGRAND



Jean-François PARENT



Philippe REVAULT



Simon BROCHARD



Marta MASFERRER JULIOL

GROUPE A

Rémi ALGIS | FRANCE | Paysagiste DPLG
remi.algis@gmx.com



Diplômé depuis 2004, j'exerce en paysagiste libéral depuis 2009. Ma démarche cherche à révéler des lieux, villes et paysages, en m'appuyant sur l'échelle géographique et la spécificité des territoires. Cette approche, qui promeut des réponses simples, s'accompagne d'une valorisation du savoir-faire humain et des dynamiques écologiques incluant les habitants au cœur de leur lieu de vie. Je suis enthousiaste et curieux dans la rencontre et l'échange autour de projets. J'aime aussi l'escalade, le cyclotourisme, la cuisine et le jardinage.

Addly CELESTIN DUPLAN | HAÏTI | Architecte - urbaniste
SODADE | addlycelestin@yahoo.com



Diplômée en Architecture de l'Université Quisqueya en 2009, Addly CELESTIN a par la suite obtenu une maîtrise en Urbanisme à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon en France en 2010. De retour en Haïti, elle a intégré une agence d'Architecture et d'Urbanisme, la SODADE, qui réalise des études urbaines sur une base participative avec les communautés de différentes villes d'Haïti. Aujourd'hui elle enseigne également dans le Département d'Architecture de l'Université Quisqueya.

Myriam GABRIEL | FRANCE | Urbaniste-Programmiste-Géographe
myriamgab@yahoo.fr



Géographe de formation, la ville a toujours attiré ma curiosité. Etudiante, je me suis intéressée aux espaces urbains traditionnels puis informels marocains. Par la suite, j'ai été animée par le désir d'enseigner ce que la géographie m'avait appris. Après neuf années d'enseignement, j'ai souhaité revenir dans le bain de l'urbanisme en me formant à l'aménagement afin de mieux comprendre les outils de cette discipline en France. Grâce à Alphaville, j'ai pu développer de nouvelles compétences que je souhaite désormais éprouver dans d'autres contextes géographiques.

Simbarashe (Simba) CHITAPI | ZIMBABWE | Urban Planner
simba.chitapi@gmail.com



When asked, "What do you do [for work]?" I sometimes respond, "I take an interest in other people." This thinking underscores my approach to urban planning because "in planning... the principle of stewardship is profound". Thus I believe that "All the world's a classroom" in which we all are simultaneously student and teacher. De plus en plus conscient/convaincu de cette intendance, je suis intéressé à utiliser les innovations locales surtout celles qui exploitent l'intersection de l'environnement et les infrastructures urbaines. En fin de compte, je souhaite contribuer à l'amélioration des vi(II)es des gens. I am caring and creative yet precise and accurate. Somewhat eccentric, I am both people-oriented and task-driven and like to get things done.

Hugo RUBIO | FRANCE | Ing. agro-développement
Atelier Flory BRISSET | h.rubio@gmx.fr



Spécialisé dans le développement international je suis convaincu qu'une approche pluridisciplinaire est toujours nécessaire pour comprendre les réalités d'un sujet. D'une formation initiale tournée vers le développement rural et l'agronomie, je suis convaincu que l'urbain doit s'étudier au regard de son environnement agricole et naturel. Je pense que cet atelier sera l'occasion de confronter des idées pour trouver des solutions originales et pertinentes !

Tales LOUIS | HAÏTI | Entrepreneur
Directeur Exécutif d'AJPV | taleslouis10@gmail.com



Je suis peintre, licencié en sciences informatiques et j'ai une formation en Ingénierie du bâtiment à Educatel, France. De plus, j'ai une formation en gestion de marchés publics certifiée par la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation des États américains (OEA) et la CNMP, ainsi qu'une formation en planification et gestion urbaine à l'école polytechnique de Lausanne en Suisse, une formation en gestion de projet à l'école centrale de Lille de France, une formation en business consulting à l'Université Quisqueya/Centre d'Entrepreneuriat et Innovation.

GROUPE B

Dina BRAENDSTRUP | DANISH | Civil Engineer & Urban designer
d.braendstrup@gmail.com



I am a dedicated urban designer/landscape architect driven by the ambition to continuously improve the urban and green environments that surrounds us; enhancing the everyday life and living conditions, creating memorable experiences and initiate people to interact through landscape and urban design. I live and work in Copenhagen, I laugh a lot, I play squash, I am a big fan of spicy food and I love to travel and learn from different cultures and ways of living.

Quentin GUÉGAND | FRANCE | Ingénieur Paysagiste, Urbaniste
qguegand@yahoo.fr



Ingénieur paysagiste et urbaniste, ayant une expérience de 5 ans en agence et ayant effectué plusieurs stages en France et à l'étranger, je suis depuis janvier 2015 paysagiste urbaniste indépendant. J'ai au cours de mes années d'étude et d'exercice en agence pu travailler sur une grande variété d'échelles et de territoires, et aborder toutes les phases de la conception. Passionné par le projet, de l'esquisse à la réalisation, j'accorde une grande importance au travail collectif et à l'échange. Ouvert d'esprit et curieux, j'apprécie au travers des voyages la rencontre avec d'autres modes de pensée et d'autres cultures. Aimant la ville mais attaché au monde rural, je me suis récemment engagé dans un projet de reprise d'une ferme familiale.

Paola Jimena FLORES MIRANDA | MEXIQUE | Urbaniste
paolaflores1982@gmail.com



Personne curieuse aimant la diversité des modes de vie qui coexistent en milieu urbain, j'aime provoquer les rencontres. Ce goût pour les échanges m'a permis de voir le projet urbain comme un moment de construction collectif. Je suis intéressée aux dynamiques innovantes des quartiers populaires et à leurs valorisations comme une composante indispensable de leur développement.

Convaincu de l'importance de créer de véritables espaces de discussion pour donner un rôle à chacun dans les processus de développement et de gestion locale, j'adhère à la démarche des Ateliers avec qui j'aimerais collaborer.

Guerda SAINT JUSTE | HAÏTI | Ingénieure Civile
CMRP-DATIP | viguerssaj@yahoo.fr



Je m'appelle Guerda Saint Juste, je suis née à Léogâne, ville où j'habite. J'ai fait mes études secondaire au lycée Anacaona de Léogâne. Pour mes études universitaires, j'ai fréquenté l'Institut Supérieur Technique d'Haïti (ISTH) où j'ai obtenu mon diplôme d'Ingénieure Civile. Je travaille maintenant à la CMRP/DATIP. Mes heures de détente sont partagées entre le football qui est mon sport favori, et l'écoute de la musique (le compas Haïtien). Très grande facilité d'adaptation, de détermination, patiente, compréhensive. Je déteste l'hypocrisie et l'orgueil.

Guillaume-Corentin BERNARD | FRANCE | Architecte et urbaniste
AFAA agence d'architecture | guillaume.corentin@gmail.com



Éclectisme, imagination, créativité, curiosité, sensibilité, architecture, habitat(s), usage, lumière, mise en valeur, contextualisation, urbanisme, paysages, villes, territoires, espaces publics, appropriation, développement, vivre ensemble, ouverture d'esprit, dialogue, expressions, plasticien, installations, land-art, résidences artistiques, arts plastiques, culture, micro expo, lectures, géopolitique, littérature africaine, découvertes, voyages, Bénin, Burkina Faso, Inde, Algérie, Togo, Indonésie, Sri Lanka, Natobho, rencontres, échanges, éducation populaire, chantiers internationaux, engagement associatif, esprit d'équipe, écoute, diplomatie, animation workshop collectif, Haïti 2015,... Liste (bien sûr) non exhaustive...

Jean-Philippe VIALA | HAÏTI | Ingénieur en Planification Urbaine et Régionale | _jeanphviala@yahoo.fr



Diplômé en Planification Urbaine et Régionale de l'Université Technique de Berlin j'ai appris à apprécier le travail en atelier comme espace de questionnement, de réflexion et de création dont la productivité surpasse souvent de loin l'apport de ses participants. Mes domaines d'intérêt depuis des années sont entre autre : la transformation des modes et espaces de vie due à l'interaction intensifiée de l'urbain avec le rural, l'extension urbaine comme chance pour mieux faire ou menace d'anarchie spatiale, le littoral urbain et périurbain créateur de richesse et de bon vivre en proie au développement anarchique accéléré, les lois et règlements d'urbanisme en vigueur et les difficultés de leur mise en pratique en Haïti, l'importance du monitoring continue pour la réussite de toutes actions planifiées dans le temps.

GROUPE C

Mar ARMENGOL REYES | ESPAGNOLE | Paysagiste et géologue
V-OLZ | mar.armengol.reyes@gmail.com



Géologue et paysagiste, originaire de Barcelone, c'est en étudiant la géomorphologie que je découvre le projet de paysage. Mon parcours professionnel débute dans une agence spécialisée dans le grand territoire et la restauration du paysage. Désireuse de pratiquer le projet de paysage, je décide de partir travailler à Paris pour l'agence Michel Desvigne. Pendant 5 ans j'ai travaillé surtout de grand territoire en collaborant avec des équipes pluridisciplinaires. Actuellement je suis en train de mettre en place mon agence et je collabore avec l'agence V-OLZ.

Avec ma double formation j'apporte à l'équipe mon ambition pour la création de territoire résilient, en rendant au paysage ses fonctions écologiques et son adaptabilité dans un contexte de pression urbaine.

Similien FILISTIN | HAÏTI | Ingénieur-Agronome
CMRP-DATIP | similus@yahoo.fr



Similien FILISTIN détient un diplôme d'ingénieur agronome » à la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire (FAMV/ (UEH). Il compte 7 années d'expérience dans le domaine de l'hydraulique, la Gestion des Risques et Désastres Naturels, et la gestion de projet. Il possède de grande expérience acquise en Haïti dans le traitement et la gestion des BV. FILISTIN est avant tout ingénieur du génie rural avec une grande expérience dans la coordination des projets de développement, l'organisation et le suivi du chantier.

Jean-Laurent LHÉRISSON | HAÏTI | Urbaniste
paseur@hotmail.com



Urbaniste, j'ai suivi mes études universitaires en France, dont je suis revenu avec une bonne connaissance des réflexions et pratiques de l'urbanisme qui concernent ce pays ainsi que ses voisins.

J'y ai aussi suivi des études d'architecture qui m'ont donné une base suffisante pour mieux comprendre la matière physique des villes et grands territoires. Revenu en Haïti, j'ai participé à plusieurs études urbaines sur des quartiers précaires me permettant de faire valoir une expérience sur les grandes caractéristiques de ces derniers

Mathilde MOUTON | FRANCE | Urbaniste
ESPELIA | mathilde.mouton8@gmail.com



Curieuse et polyvalente, j'ai trouvé dans la ville et le territoire un excellent support de réflexion sur les problématiques contemporaines, du vivre ensemble au rapport homme-nature, en passant par le développement économique et les questions d'appartenance identitaire. Titulaire d'un double bagage universitaire en sciences naturelles (Paris 6) et sciences sociales (Sciences-po), je m'efforce de faire dialoguer ces cultures autour de divers enjeux territoriaux depuis mon entrée dans la vie active, que ce soit pour étudier la vulnérabilité des villes côtières d'Afrique du Nord aux risques naturels à l'heure du réchauffement climatique, améliorer la gestion multi-usages de l'eau à l'échelle d'un bassin versant ou accompagner les collectivités territoriales dans le montage de services publics et de projets urbains durables.

Claudia Angélica SUÁREZ | MEXICO | Architecte de paysage
arq.claudiasuarez@gmail.com



Landscape Architect, I'm a creative, disciplined, curious person, moved by ideals. I strongly believe in radical proposals as solutions to problems. I find it fascinating the relationship between human communities, landscape and territory. I develop my practice as a landscape architect with a focus on society and sustainability, convinced of its important role in human survival and as a provider of welfare. I work mainly in urban and regional projects as a project manager at Paisaje Radical and I'm co-founder of Fundación Paisajes Culturales, which has the objective of generating and disseminating knowledge about cultural landscapes in México.

Pieter Cornelis WASSERMAN | AFRIQUE DU SUD | Architecte urbaniste
pcwasserman@gmail.com



I am currently living in Cape Town and working for local government as an Urban Planner. I am interested in the manner in which cities can be developed and managed to provide its citizens with opportunity, access and safety through proper planning of robust public space. I am also fascinated with cities underlying structure and services and the influence that these factors have on a city's resilience, economy and sustainability. I would therefore like to experience these systems in other cities.

GROUPE D

Maxime GENÉVRIER | FRANCE | Urbaniste Indépendant
maxime.genevrier@mgurba.fr



Diplômé ingénieur ESGT et du master urbanisme de Sciences-Po, je m'implique associativement en occupant pendant 2 ans la responsabilité de président de l'association Sciences-Po Urba, organisant visites et conférences. Parallèlement à cela, je participe en tant que responsable topographique sur une mission archéologique en Ouzbekistan en 2006 puis je travaille 6 ans en agence d'urbanisme et notamment avec J-M. Duthilleul sur le Grand-Paris.

En 2014 je lance ma propre activité d'urbaniste indépendant et enseigne en encadrant les ateliers de projets urbains de l'ESGT.

Jimmy LEISER | BELGIQUE | Architecte paysagiste
jimmyleiser@yahoo.fr



Architecte, urbaniste ou paysagiste, mon parcours m'a mené à toucher des sujets aussi variés que la reconversion de quartiers « sociaux » dégradés, des places publiques, des d'aires de jeux, de jardins et de stationnement ; les questions de mobilité sur des quartiers TOD ; ainsi que sur les environnements urbains écologiques alternatifs.

Transfrontalier, enjoué et curieux, l'expérience collective m'a porté dans une ferme, à l'école d'architecture ; au travers d'associations professionnelles ,récréatives ou militantes; ou avec une fanfare, etc...

En réinvention à Montréal, j'enseigne le projet à l'école de paysage, fais du bénévolat dans le logement social ou le bâtiment durable, et ai monté un collectif de DJ.

Carlyle ADRIEN | HAÏTI | Sociologue
carlad08@yahoo.fr



Après des études de premier cycle en sociologie à l'Université d'État d'Haïti, j'ai poursuivi ma formation à Université Paris 8 en France. Mes études ont attisé mon regard sur le phénomène urbain surtout dans son développement inégalitaire en Haïti. Ainsi, les questions relatives à la marge urbaine du point de vue social mais aussi dans son inscription spatiale sont devenues pour moi un objet de réflexions aussi bien académiques que militantes: comment faire de la ville autrement en Haïti dans un souci de justice spatiale et sociale; comment réconcilier ville historique et périphéries urbaines; comment favoriser un rapport harmonieux ville/campagnes dans le pays? Telles sont les questions que je me pose aujourd'hui avec toujours ce parti pris pour les plus vulnérables.

Abdoulaye SENE | SÉNÉGAL | Architecte
laycwa@yahoo.fr



Je suis né et j'ai grandi dans un quartier populaire de Dakar. Le brassage entre les différentes ethnies du Sénégal y était la règle. Dans ce quartier, je me suis forgé l'esprit d'ouverture et de curiosité envers d'autres cultures, mais également l'esprit d'équipe, de partage et d'engagement volontaire.

Ainsi, à travers mon exercice professionnel, cette manière de voir m'a permis d'avoir une perception plus nuancée de l'urbanité et de la ruralité, et d'asseoir ma démarche intellectuelle sur le socle de la citoyenneté partagée.

Ségolène SERESSIA | FRANCE | Urbaniste
segolene.seressia@laposte.net



Issue d'un double cursus en écologie et en aménagement, je me suis toujours intéressée à l'intégration de l'environnement dans la ville ou comment ne pas vivre l'écologie comme une contrainte dans les stratégies territoriales. Je travaille aujourd'hui plus particulièrement sur la nature en ville et sur la manière dont cela réinterroge les pratiques de gestion urbaine et la perception des habitants. Je suis énergique et indépendante mais ce sont l'animation et le travail en équipe sont les qualités que j'ai le plus développé au cours de mes différentes expériences en collectivités territoriales. J'aime la variété des collaborations professionnelles que m'offre chaque projet, qu'il s'agisse d'élus, de techniciens ou d'habitants.

Marie - Christine STEPHENSON | HAÏTI | Urbaniste
OXFAM | cristephenson@gmail.com



Je suis dynamique, sérieuse et je dispose d'une excellente connaissance des problématiques urbaines et rurales en Haïti; Je suis aussi relativement expérimentée en matière de planification urbaine et sectorielle en Haïti (participation dans l'élaboration de nombreux documents d'envergure, notamment sur la Région des Palmes) ; Par ailleurs, je suis Impliquée/Engagée dans le développement aux échelles locale et régionale par la mise en oeuvre de projets concrets à travers des associations à but non lucratif (Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Haïti, EkoAYiti, Fondation Africamerica).

MEMBRES DU STAFF

Antoine PLANE | FRANCE | Économiste urbain
 Coordonateur Les Ateliers | plane.ateliers@gmail.com



Disposant d'une formation économique et commerciale à l'ESSEC complétée par une formation en économie urbaine et des séjours prolongés dans des très grandes et diverses métropoles (Paris, Tokyo, Rio), je suis entré très tôt aux Ateliers comme directeur adjoint. De 2009 à 2013, ce titre dissimulait des fonctions très variées : chef de projet, secrétaire, traducteur, orateur, électricien... j'en passe. Je vis depuis 2013 au Brésil à Belo Horizonte et continue occasionnellement à travailler pour les Ateliers.

Marion TALAGRAND | FRANCE | Paysagiste et urbaniste
 Pilote Les Ateliers | mt@marion-talagrand.com



J'exerce actuellement au sein de l'agence AMT (projets urbains, paysagers et territoriaux) que j'ai récemment créée après 15 ans d'exercice en libéral ou en société. Ma démarche s'inscrit dans le courant du « sub-urbanisme » qui privilégie le site sur le programme dans la construction du projet. Les problématiques sur lesquelles se porte mon travail sont celles liées aux phénomènes de métropolisation : comment structurer et organiser les périphéries urbaines, quelle est l'échelle et la nature de l'espace public d'une métropole ? Aussi mon travail porte-t-il autant sur les espaces centraux des grandes villes que sur les petites communes lointaines. En parallèle de cette activité, je suis actuellement professeur associé à l'ENSP de Versailles et paysagiste conseil de l'état dans le département du Calvados.

Jean-François PARENT | FRANCE | Architecte
 Pilote Les Ateliers | jfparent@lihpa.info



Architecte, dirigeant AGENCE P
 Président du Laboratoire International pour l'Habitat Populaire (LIHP).
 Depuis 5 ans Jean-François Parent intervient dans différents colloques et séminaires en Europe et en Amérique Latine, particulièrement en Colombie, au Venezuela, au Mexique, au Brésil en Italie, en Allemagne et en France.
 Il publie des articles dans différents organes de presse, (quotidiens, revues spécialisées et professionnelles) : Ciencia e Ambiente Brésil / Revue du Projet France / IRD Mexique / Novos Estudos Brésil / "X Bienal de arquitetura de Sao Paulo" / etc....

Philippe REVAULT | FRANCE | Architecte urbaniste
 Pilote Les Ateliers | revaultphilippe@gmail.com



- Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette jusqu'en 2009, puis professeur invité à Boston (USA), Suzhou (Chine), Sarajevo (Bosnie H.),...
 - Mon expérience professionnelle porte essentiellement sur : la Planification urbaine associant politiques urbaines et définitions d'actions (Région Île de France), les Études urbaines menées dans l'esprit de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain, France), l'identification, la Protection et la Valorisation du Patrimoine architectural et Urbain dans le cadre du Développement de Territoires (France, Territoires Palestiniens, Égypte, Éthiopie, Irak, Iran, Liban, Maroc, Tunisie,...), des Projets d'Aménagement et Actions en situations Urbaines vulnérables (Sarajevo, Port au Prince,...), la Maîtrise d'œuvre de bâtiments publics et privés (France, Frankfurt, Mashhad,...).

Marta MASFERRER JULIOL | ESPAGNE | Architecte
 Assistant Pilote Les Ateliers | mmasferrerjuliol@gmail.com



Architecte (ETSABarcelone) et curieuse de nature, elle s'intéresse aux enjeux de la ville et du territoire. Elle collabore depuis près de 8 ans sur des projets d'aménagement et design urbain à Barcelone, Anvers et Montréal. Convaincue de la richesse du travail collaborative entre disciplines et cultures, elle croit en ceci comme étant la seule voie pour trouver les réponses aux défis sociaux, économiques et environnementaux de nos jours.
 Elle habite à Montréal où elle collabore avec l'Atelier Christian Thiffault sur des projets d'aménagement et d'architecture résidentielle. Elle enseigne à l'École de Design de l'UQAMontréal l'atelier de design urbain. Membre des Ateliers depuis 2013, elle a été participante à la session de Léon, Mexique 2013.

Simon BROCHARD | FRANCE | Géographe et urbaniste
 Assistant Pilote | simon.brochard@gmail.com



Géographe et urbaniste, curieux et enthousiaste, je conjugue ma passion pour la ville avec mon travail dans un collège de la banlieue parisienne. Ayant été stagiaire, participant, assistant en Ile de France et envoyé en Indonésie en mission préparatoire, je connais les Ateliers sous différentes coutures et apprécie participer à de nouveaux projets avec l'association.

MEMBRES DU STAFF

Rose-May GUIGNARD | HAÏTI | Urbaniste
CIAT - Secrétaire Technique | rosemay.guignard@ciat.gouv.ht



Rose-May Guignard a rejoint le Secrétariat Technique du CIAT en Mai 2010 comme Urbaniste Sr et anime le travail de l'unité Urbanisme et Habitat. Précédemment, elle enseignait les politiques publiques urbaines à l'université de Texas. Elle apporte plus de 15 ans d'expérience dans les techniques de planification urbaine axée sur la participation citoyenne, les méthodes de prise de décisions collaboratives et les politiques de redéveloppement urbain.

Khara CISSE | FRANCE | Urbaniste
CMRP-DATIP | kcisse@datip-cmrp.org



Urbaniste de formation, je me suis spécialisée sur la question du développement urbain dans les villes du Sud. J'ai travaillé dans plusieurs pays (Mali, Cambodge, Madagascar, Haïti) et sur différentes thématiques notamment sur les questions de planification urbaine participative, de mobilité urbaine, et de gestion d'infrastructures municipales et communautaires. Je suis actuellement assistante technique pour la GIZ (Agence Allemande de Coopération au Développement) en Haïti et j'appuie la CMRP/DATIP sur les questions de gouvernance et de gestion du territoire.

Francis ALPHONSE | HAÏTI | Ingénieur agronome
CMRP-DATIP, Directeur Général | falphonse@datip-cmrp.org



Ingénieur du génie rural de formation (Bac+5), j'ai passé 10 ans (2000-2010) à travailler comme Manager de projets d'infrastructures dans le secteur privé. En octobre 2010, j'ai été recruté pour accompagner la création, la structuration et le développement de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP). Depuis lors, je suis particulièrement sensible à tout ce qui touche la gouvernance locale, la planification urbaine et régionale, les changements climatiques et l'entrepreneuriat. J'ai participé à plus d'une vingtaine de colloques, séminaires, et conférences nationaux et internationaux sur les thématiques précitées.

Jocelyne COUSTON | GABON | Ingénierie du Développement Territorial
Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise | Jocelyne.couston@cergypontoise.fr



Diplômée en Ingénierie du Développement Territorial, je me suis spécialisée sur les enjeux de développement des pays du Sud. C'est ainsi qu'au Sénégal j'ai pu travailler sur des problématiques de développement économique et de gouvernance locale. Aujourd'hui j'occupe le poste de chef de projets Relations Internationales au sein de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise – (CACP) en France . A ce titre, j'accompagne depuis 2012 la définition et la mise en œuvre du programme d'appui à la gouvernance intercommunale, qui est au cœur du partenariat de coopération décentralisée entre la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) et la CACP.

Me Emmanuel MAREUS | HAÏTI | Journaliste / Avocat
CMRP-DATIP, Chargé de communication | mareusemanuel@gmail.com



Je suis Mareus Emmanuel , journaliste et avocat. Né à Léogâne , et actuellement résident de Grand Goave.
Je suis le Chargé de Communication de la CMRP/DATIP, Coordonnateur Technique du Comité Communal de la protection Civile de Grand-Goave, Directeur de la programmation de radio Ebenezer de Grand- Goave, reporter a radio IBO. a Port au Prince et correspondant de radio Contac a Newyork.





REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des partenaires grâce auxquels cet atelier a pu se réaliser :

- Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) ;
- La Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) ;
- La Direction Administrative et Technique (DATIP) ;
- L'Agence Française de Développement (AFD) ;
- Le Ministère des Affaires Étrangères et du développement International ;
- L'agglomération Cergy-Pontoise ;
- L'Union Européenne (UE)

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des personnes qui nous ont reçus en confiance à Port-au-Prince et dans la Région des Palmes, Haïti et qui ont été des acteurs de cet atelier :

- Mme Rose-May Guignard, urbaniste Sr, CIAT - Secrétaire Technique ;
- M. Francis Alphonse, Ing. agronome, DATIP - Directeur général ;
- Me Emmanuel Mareus, DATIP - Chargé de communication

Ainsi que l'ensemble des partenaires et personnes ressources qui ont contribué ou pris part à cet atelier, et particulièrement :

- Mme Michel Oriol, sociologue, CIAT- Secrétaire exécutive ;
- M Jean Marie Théodat, géographe ;
- Mme Michèle Pierre-louis, Directrice de la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL) et ancienne première ministre ;
- M Kesner Pharel, économiste
- M Yves Péchinat, urbaniste
- M Jean-François Tardieu, agronome et géographe
- Mme Bénédicte Gazon, AFD - Directrice de l'agence de Port-au-Prince
- M Paul DURET, CIAT - Ing. agronome
- M Abner Septembre, Directeur de l'Hôtel Ban-Yen et Président de l'APV
- M Elvis Cineus, DATIP - gestion du territoire
- M Josué Amousse, DATIP - gestion de projets
- M Narcis Martenot-Nels, Ing. agronome, Usine de Darbonne
- Mme Jocelyne Couston, Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise